



# Normativité et sensibilité: une perspective généalogique d'étude du mouvement et de l'action. Motricité et schèmes des volleyeurs mobilisés en défense

Michel Récopé

## ► To cite this version:

Michel Récopé. Normativité et sensibilité: une perspective généalogique d'étude du mouvement et de l'action. Motricité et schèmes des volleyeurs mobilisés en défense. Psychologie. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2006. tel-00711784

**HAL Id: tel-00711784**

**<https://theses.hal.science/tel-00711784>**

Submitted on 25 Jun 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université Blaise Pascal

UFR STAPS

## **Habilitation à Diriger des Recherches**

présentée par Michel Récopé

***Normativité et sensibilité : une perspective généalogique  
d'étude du mouvement et de l'action.***

***Motricité et schèmes des volleyeurs mobilisés en défense***

Jury :

**Bernard Andrieu, Université Henri Poincaré, Nancy I  
Marie-Joseph Biache, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II  
Ezequiel Di Paolo, University of Sussex, Brighton  
François Daniellou, Université Victor Segalen, Bordeaux II  
Gérard Vergnaud, CNRS, Université Paris VIII  
Pierre Vermersch, CNRS, GREX**

**Texte de synthèse**



Laboratoire d'Anthropologie des Pratiques Corporelles  
LAPRACOR-SOI EA 3690

## **Normativité et sensibilité : une perspective généalogique d'étude du mouvement et de l'action.**

### **Motricité et schèmes des volleyeurs mobilisés en défense**

« Il reste tout à faire en biologie. La biologie doit donc tenir d'abord le vivant pour un être significatif, et l'individualité, non pas pour un objet, mais pour un caractère dans l'ordre des valeurs... Vivre, c'est rayonner, c'est organiser le milieu à partir d'un centre de référence qui ne peut lui-même être référé sans perdre sa signification originale. »

G. Canguilhem (2003/1952). *La connaissance de la vie*, Paris, Vrin, p. 188.

« Formulating a theory of the organization of complex activity and its value-generating properties is now a major challenge for cognitive science and bio-inspired AI... Little is explained by terms such as *instincts* or *drives* if we cannot also show what are the underlying value-generating processes involved”.

E. A. Di Paolo (2005). Autopoiesis, adaptivity, teleology, agency. *Phenomenology and the Cognitive Sciences*, 4, 4, p. 16.

« Il n'y a pas d'objectités qui ne nous renvoient des objectités catégoriales aux objectités sensibles ».

E. Husserl (1982). *Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures*. Livre second. *Recherches phénoménologiques pour la constitution*, Paris, PUF, p. 49.

« Cette hantise des choses par nos schèmes, nous l'accueillons avec le sentiment d'objectivité : ils s'amalgament si étroitement aux textes perçus, que la métamorphose nous frappe à l'improviste, tout comme si elle jaillissait des réalités extérieures vers nous, au lieu de sourdre de nous vers elles ».

G. Revault d'Allonnes (1920). Le mécanisme de la pensée : I Les schèmes mentaux. *Revue Philosophique*, XC, p. 170.

## Introduction :

A quoi donc peuvent bien servir les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) ?

De mon<sup>1</sup> point de vue, les STAPS n'ont pas de légitimité si elles ne contribuent pas à féconder la question du mouvement et celle de l'action motrice, si elles ne peuvent engager un débat serré et fructueux avec les autres disciplines qui traitent du mouvement, si elles n'ont pas une originalité par rapport à la biologie, la philosophie et la robotique notamment, où les avancées sont importantes, et parfois déjà anciennes, sur cette question.

Carrefour des *sciences* et *techniques*, elles sont un champ potentiellement privilégié d'analyse du mouvement humain et de l'action motrice. Reste à actualiser ou à tenter de le faire, à ne pas seulement capitaliser les avancées externes, mais à les interroger et éventuellement à les faire évoluer.

Chauviré et Ogien (2002, p. 19) rappellent qu'aucune théorie n'est à même de tout expliquer de l'action humaine, et affirment un principe général selon lequel, en ce domaine d'étude comme dans les autres, élucider suppose de ne pas éluder certaines questions difficiles.

Ainsi averti, je rédige une synthèse susceptible de révéler mon éventuelle habileté à diriger des recherches. Conscient de la nécessaire modestie à laquelle invite cet avertissement, je forme paradoxalement le projet ambitieux de remonter aussi loin que nécessaire et possible pour tenter une généalogie de l'action, pour rendre compte de l'action « en sa totalité », et de son organisation. C'est par le versant de l'action motrice d'opposition en volley-ball que j'aborde la question du mouvement et de l'action, en choisissant la voie de la problématisation.

Problématiser, ce sera ici renvoyer :

- à un caractère problématique : il s'agira de dévoiler les problèmes ressentis suite à des questions pratiques et/puis théoriques que je me posais sans être en mesure de les résoudre ;
- au processus d'évolution des problèmes qui ont fait l'objet à la fois d'une précision accrue et celui d'une généralisation spéculative ;

---

<sup>1</sup> J'emploierai le « je » et le « nous » dans ce document. Le « je » renverra à mon parcours personnel, à des idées qui n'engagent que moi. Le « nous » renverra soit à des positions méthodologiques, soit à des idées, des interprétations ou des travaux qui relèvent des collectifs dans lesquels s'intègre mon travail.

- à des voies de problématisation, comme manières provisoires d'appréhender les questions pour tenter de mieux les poser avant d'y apporter quelque élément de réponse.

Ce document sera donc partiellement biographique, raisonnablement dramatique et passionné, voire obsessionnel. Il sera la valorisation de la recherche conçue comme un processus visant un idéal d'humilité face à la complexité, car je crois fermement que la rigueur suppose l'humilité.

J'ai été profondément marqué par la lecture de nombreux textes de P. Vermersch, dans lesquels il décrit et argumente son parcours intellectuel et son parcours de recherche. Par la manière en particulier dont il précise son évolution et ses insatisfactions successives, de la psychologie expérimentale à la tentative d'édification d'un programme de recherche psychophénoménologique. Par la profondeur des analyses historiques qu'il développe pour mieux comprendre l'évolution de la pensée en psychologie et en philosophie, pour mieux conduire son processus de recherche incessante des moyens méthodologiques de documenter l'action, aussi.

Ma démarche s'en est trouvée influencée. Elle s'est progressivement constituée à partir de ressentis personnels, en tant que joueur de volley-ball, entraîneur puis enseignant et chercheur, et d'une longue imprégnation sur le terrain du volley-ball. Elle se fonde sur des observations et des descriptions qui se sont lentement affinées et qui ont donné lieu à interprétations successives. En ce sens, ma perspective est ethnologique.

J'ai constamment tenté de refuser tous les *a priori*, dont celui que je soupçonne parfois dans la pensée anthropologique, à travers la distinction de l'homme et de l'animal et le risque de perspective créationniste que celle-ci implique. En conséquence, je n'ai pas de sympathie particulière pour la conception d'une activité humaine gouvernée par une raison souveraine. Cela m'a conduit, de manière provocatrice, à proposer le terme de Zooanthropologie, fasciné par exemple par les techniques collectives de chasse des dauphins, parfaitement coordonnées et opératoires, par les amorces de comportements désignatoires des animaux dits supérieurs, aussi. Et j'avoue que, sur ce point, ma lecture des récentes conclusions des éco-anthropologues et ethnobiologistes à propos de la différence qui sépare l'homme de l'animal (voir par exemple Lestel, 2003) me fournit quelques arguments.

Ceci est vraisemblablement dû à la direction généalogique qu'a prise mon travail, c'est-à-dire qu'il s'efforce de remonter aux fondements, aux origines de l'action, à partir de l'étude de

l'action réalisée en situation, puis à partir de l'analyse de ce que les acteurs disent de leur action. Le risque est alors de dériver vers un discours philosophique, difficilement tenable par un non-philosophe.

Mon intuition progressivement constituée, sans doute née de mes préoccupations d'enseignant, me fait rechercher la force motrice ou la dynamique de transformation qui, je crois, sous-tend les évolutions génétiques. La perspective développementale de Vergnaud, qui s'est révélée tellement féconde à mes yeux, laisse trop cette question dans l'ombre. Ce n'est pas lui porter ombrage que de chercher, comme je l'ai proposé (Récopé, à paraître), une perspective complémentaire : l'approche *développementale* de la conceptualisation doit semble-t-il s'enrichir d'une approche *génétique* de la conceptualisation. Il s'agit de relier genèse et évolution, de comprendre les processus qui dynamisent le développement des conceptualisations. Je partage la remarque de P. Montebello (référence que je dois à P. Vermersch) selon laquelle la psychologie repère des transformations, mais ne s'intéresse pas à une « force motrice » susceptible de générer les perceptions et les concepts et d'expliquer leur transformation. Cette approche génétique pourrait être, comme on le verra, une approche du normatif et du sensible. Je défendrai que la connaissance scientifique est orpheline, qu'elle est caractérisée par une amputation : elle a perdu, à cause des tentations d'objectivité et d'universalité, l'analyse des conditions sensibles de l'avènement des découvertes ou mieux, des inventions.

Je me dois déjà de me risquer à révéler ici le fond de ma croyance actuelle. Pour importante qu'elle soit, l'action n'est pas première, elle n'est pas le *primum movens*.

C'est la vie, plus précisément les vivants, qui sont premiers. Plus exactement encore, pour paraphraser Canguilhem, le quintuplet indissociable : vie-normativité-valeur-sensibilité-motricité. Ma pensée est devenue pensée des *normes* conçues comme des *tendances vers...*, à l'œuvre dans certains *schèmes*.

Il s'avère que tous les auteurs qui m'ont marqué, en deçà de leur diversité disciplinaire, ont en effet un point commun, que je peux discerner depuis peu : une pensée qui s'enracine dans la biologie. L'être est relation, les conduites sont relationnelles et sont biologiquement significatives. C'est pourquoi j'ai risqué (Récopé, 2001), à la suite d'Edgar Morin, une appellation « d'origine non contrôlée » en qualifiant mon approche de *bio-logique*. Conscient des risques de réception de cette expression comme particulièrement réductionniste, je persiste à croire que l'on se méprend sur la biologie. Une bio-logique non réductionniste est possible, comme étude de la logique du vivant : loin de réduire l'homme à l'animal, cette

perspective considère que, pour comprendre l'état actuel d'un organisme vivant, par exemple sa constitution morphologique (donc ses organes sensoriels et moteurs), ses comportements en tant qu'expression des relations qu'il entretient avec son environnement, il faut remonter aussi loin que nécessaire afin d'appréhender des aspects pertinents de l'histoire adaptative de son espèce et de sa propre histoire. Les raisons de l'état actuel de l'organisme (conçu comme *organisation totalitaire* et non sur le plan strictement *organique*) sont renvoyées à des aspects significatifs qui ont marqué cette histoire, parce qu'ils ont eu une utilité adaptative présentant un caractère mémorable pour sa vie (Récopé, 2001). Cette histoire a abouti à la formation de *certaines relations prévalentes*. Comme l'indiquait Bartlett dès 1932, il est par exemple impossible de comprendre le processus perceptif si on l'étudie seulement par et pour lui-même. On ne peut comprendre la perception si l'on se restreint à ce qui est produit au moment même : il est nécessaire d'admettre l'existence préalable d'orientations qui déterminent ce qui est perçu. Cette orientation générale est habituellement, si ce n'est toujours, sous la dépendance d'une tendance active directrice particulière, indissociable d'un *schema* : Bartlett évoque une attitude, une orientation, qu'on ne peut imputer à un quelconque centre physiologique spécialisé, mais qui doit être traité comme relevant du sujet ou de l'organisme, considéré comme un tout. La détermination par les *schemas* est la plus fondamentale dans tous les cas où l'on peut être influencé par des réactions ou des expériences issues du passé.

Mon processus de recherche a en effet fait émerger l'importance des « mobiles sensibles » de l'action en situation, en un sens proche de celui que Kant donne à cette expression, et celle d'une « raison pratique », en un sens très différent de Kant, en revanche.

L'enjeu de ce document est de montrer comment mes préoccupations de terrain et mes matériaux m'ont conduit à cette hypothèse, et comment je peux en fournir une interprétation qui soit convaincante.

Objet et terrain :

Mon objet d'étude, énonçable aujourd'hui comme *la sensibilité en situation des pratiquants à la rupture de l'échange*<sup>2</sup> en volley-ball, comme mon « terrain », se présentent comme

---

<sup>2</sup> Le volley-ball est une activité sportive d'opposition collective issue d'une construction socio-culturelle, définie, à l'issue d'une analyse fonctionnelle portant sur le règlement et sur la logique générale du jeu, comme un sport de rupture d'échange (Metzler, 1986). Tout échange de jeu débute avec l'exercice d'un service (le ballon est alors « en jeu »), donne lieu à une configuration particulière de déplacements aériens permanents du ballon par déviation(s), et se poursuit aussi longtemps que l'une des équipes ne parvient pas à renvoyer le ballon conformément aux prescriptions réglementaires ou fait une faute sanctionnée par le règlement (le ballon est alors « hors jeu »). Le terme d'« échange » est sans doute impropre, car il laisse penser que les adversaires jouent à s'échanger le ballon, mais c'est néanmoins le terme « autochtone » consacré ; notons que son équivalent anglais de « rally » est moins ambigu. Perdre l'échange, c'est ne pas réussir à éviter la rupture au détriment de son

relativement circonscrits et permettent ainsi d'assurer une observation et une description précises. Le cours du jeu consiste en une récurrence de phases selon un enchaînement canonique (service-réception-passe-attaque-contre-défense-passe-attaque-contre-défense-etc.) qui n'est pas systématique (la rupture de l'échange peut survenir à tout moment ; les échanges peuvent durer plus ou moins longtemps ; certaines phases peuvent être volontairement ou involontairement occultées). Il présente cependant en général une régularité telle que les observations sont fréquemment répétables. D'autre part, la nature de l'activité déployée fait que de nombreuses traces et observations comportementales sont potentiellement disponibles, soit en temps réel ou en temps différé sur support vidéo.

Le repérage de régularité permettant de documenter l'action, au moins partiellement, s'avère possible, pour ces deux raisons : la régularité est donc elle-même un matériau d'observation, et non un *a priori*.

#### Méthode et perspective :

Ma méthode est inductive : je pars de l'observation de cas particuliers, et j'élargis la population étudiée, en m'efforçant de ne pas être « contaminé » par mes observations précédentes. Si je constate des régularités suffisamment robustes (des comportements en situation, des verbatim formulés post-situation, mais aussi et surtout entre les comportements et les verbatim émis) chez un même pratiquant ou entre différents pratiquants, je mets à l'épreuve l'hypothèse d'une « même communauté » de principes sous-jacents à l'activité. Si cette hypothèse résiste, j'induis ces principes et m'efforce d'en rendre compte et de les interpréter.

Mon point de vue est pragmatiste autant que constructiviste, il récuse l'idée que le chercheur puisse avoir une posture de neutralité. Le chercheur, par ses questions, par ses observations, sa seule présence, construit sa réalité, ses matériaux (c'est pourquoi je refuse fermement le terme de « données ») et influe, quoi qu'il fasse, sur l'activité des acteurs.

---

équipe. Remporter l'échange, c'est provoquer la rupture au détriment de l'équipe adverse. Le gain de points, de sets, et du match n'est que la conséquence comptable des échanges remportés ou perdus par les équipes en présence.

Une description ergonomique le détermine comme présentant des situations en « environnement dynamique évoluant en temps réel et sans délai de réponse ». Ces situations sont en outre « ouvertes » ou « mal définies » : si le règlement spécifie les conditions de l'opposition licite, il est à l'image du « code de la route » évoqué par Wittgenstein (1967, p. 78) : « la réglementation de la circulation dans les rues autorise et interdit certaines actions, de la part des conducteurs comme de celle des piétons ; mais elle ne tente nullement de dicter par des prescriptions strictes le détail de tous les déplacements. Et il serait absurde d'évoquer quelque réglementation « idéale » qui dirigerait toute circulation ». Chaque pratiquant exprime en situation le libre cours de sa propre manière d'être volleyeur, et assure une activité propre de contrôle et de conduite de l'environnement dynamique.

Ma préoccupation est psychologique, car elle s'intéresse au sens et à la signification pratique chez des acteurs en situation. Le cadre interprétatif qui a émergé comme le plus fécond pour rendre compte (partiellement) des matériaux et pour satisfaire (partiellement) mes préoccupations s'est avéré être, outre les propositions de Vergnaud, dont j'argumenterai qu'elles sont fécondes y compris sur ce plan, un horizon constamment référé à une certaine phénoménologie de la vie.

Je peux *aujourd'hui* considérer que je travaille en fait sur un seul objet théorique : les fondements normatifs et sensibles de la connaissance, *autrement dit*, sur les fondements moteurs de l'action.

Je m'efforcerai en fin de document de tracer les grands axes de recherches nécessaires pour un programme de recherche sur cette question, au risque de paraître émettre la perspective : il s'agira de recenser les questions ou objections adressées à certains thèmes de recherche ou à certaines théories. Soit les éventuels travaux (ou thèses) *à suivre* (à tous les sens du terme) que je peux actuellement envisager pour suivre et pour faire évoluer ces perspectives.

## **I. Les insatisfactions issues du terrain qui ont généré un parcours de recherche aboutissant à ma thèse.**

Le parcours d'étude et de recherche ici présenté a pour origine une insatisfaction pratique ressentie, et pas seulement un questionnement issu du terrain de la pratique, en tant qu'entraîneur de jeunes volleyeurs mettant en cause ses compétences à faire progresser tous les joueurs débutants qui m'étaient confiés. Cette insatisfaction s'est révélée tellement embarrassante qu'elle est devenue par nécessité une question théorique, pour tenter de mieux comprendre les raisons de mon inefficacité. Cet horizon pratique a déterminé une quête d'intelligibilité théorique qui perdure depuis un peu plus de trente ans.

Le parcours biographique remonte à 1975 : alors jeune joueur de volley-ball pratiquant en club, j'y exerçais également une activité d'entraînement auprès de plus jeunes joueurs. Ces débutants semblaient tous fortement motivés pour la pratique du volley-ball, comme en témoignait leur assiduité lors des entraînements, leur volonté de faire plus de matchs, leur intérêt pour l'univers médiatique du Volley-ball (revues spécialisées, posters, suivi de l'actualité et des résultats). En revanche, je m'apercevais au fil du temps que :

- quelques-uns d'entre eux seulement progressaient significativement au fil de l'année, sans que cela semble être lié à des facteurs morphologiques ou d'adresse,
- ceux qui ne progressaient pas étaient caractérisés en match par une forme de « présence passive », comme s'ils étaient peu concernés par les déplacements aériens du ballon,
- les joueurs qui ne progressaient pas s'avéraient être aussi les moins bons en match, pour le dire de manière brutale, c'est-à-dire les moins performants du groupe, si l'on devait les hiérarchiser en termes de rendement.

Ce triple constat particulièrement énigmatique a amorcé dès lors un parcours de recherche.

J'ai depuis beaucoup entraîné, et enseigné le volley-ball, auprès de diverses populations de pratiquants et à différents niveaux de pratique (débutants et pratiquants confirmés en club ; élèves en Education Physique et Sportives ; étudiants en STAPS, collègues professeurs d'EPS stagiaires en formation continue) et beaucoup observé aussi, y compris des pratiquants du plus haut niveau mondial. Le constat s'est confirmé et affiné, de même que le souci de comprendre :

- 1. Comment se fait-il que de nombreux pratiquants, pourtant motivés par et pour la pratique, présentent en situation de pratique, au plan qu'on pourrait globalement qualifier de défensif, des comportements de joueurs paraissant peu motivés ?

Dans le langage de ma thèse, il s'agissait de rendre compte à la fois de la grande variété inter-individuelle de sensibilité et d'implication des pratiquants à l'égard des situations du jeu et de leur évolution immédiate, et de la faible variabilité intra-individuelle de sensibilité/d'implication repérée lors de matchs dans différents contextes. Une question d'autant plus énigmatique que cette variété inter-individuelle et cette stabilité intra-individuelle sont repérables chez des joueurs d'âge, de niveau de pratique et de volume d'expérience très contrastés.

Elles se traduisent en match par la fréquence d'une attitude passive ou modérément réactive. De nombreux pratiquants ont une présence passive sur le terrain, ils sont très souvent en « attitude de repos » (en première approximation, ils sont en position debout, en station immobiles, bras ballants et relâchés). Ils ne se préparent jamais à intervenir, réagissent tardivement lorsque le ballon arrive à leur proximité immédiate, et se déplacent rarement ou modérément pour jouer le ballon loin de la position qu'ils occupent sur le terrain au moment considéré.

D'autres, beaucoup moins nombreux, se signalent en revanche par une présence active débordante, une orientation systématique et instantanée face au ballon, de fréquentes « attitudes de garde » (position ramassée et dynamique, jambes fléchies, bras relevés). Ils manifestent de nombreux ajustements préparatoires, des ajustements de placements, antérieurement à une possible intervention de leur part, et s'engagent dans des jaillissements intenses pour tenter de jouer le ballon y compris lorsqu'il est loin d'eux.

On observe bien évidemment des cas intermédiaires entre ces deux extrêmes.

Dans mon langage actuel, il s'agit de comprendre pourquoi de nombreux joueurs motivés, hors situation, pour la pratique, ne sont pas mobilisés en situation de pratique effective.

- 2. Cette variété inter-individuelle de sensibilité et d'implication des pratiquants à l'égard des situations du jeu (cette différence de mobilisation en situation) est-elle bien une variable discriminante de la performance mais aussi de la quantité d'apprentissage en volley-ball (attestée par l'ampleur des progrès opérés par les élèves lors d'une même séquence d'entraînement ou d'enseignement) ? Les joueurs les plus mobilisés sont-ils, toutes choses égales par ailleurs (en langage commun : qualités physiques, capacité coordinatives, qualités d'adresse, etc.), non seulement les plus performants, mais également ceux susceptibles de

progresser le plus ? Si c'était avéré, nous aurions affaire à un pesant facteur de discrimination et d'accroissement d'inégalité de résultats entre pratiquants. En d'autres termes, les pratiquants qui ne seraient que motivés seraient objectivement désavantagés, en dépit d'une volonté sincère de progresser et d'une réelle activité de participation et de travail. La question devient ainsi question éthique.

Des observations complémentaires ont depuis à la fois exacerbé et précisé cette question :

- il s'avère que des pratiquants très mobilisés en situation peuvent paradoxalement afficher et indiquer explicitement une faible motivation pour la pratique du volley-ball, et pour ce sport en général. L'embarras s'enrichit d'une proposition complémentaire : on peut ne pas être motivé à pratiquer, tout en étant très mobilisé en situation de pratique, donc en étant performant mais aussi en étant engagé dans une dynamique de progrès.

- il se confirme, d'autre part, que l'évolution des pratiquants les moins mobilisés en situation vers une plus grande mobilisation n'est pas chose aisée. Une inertie semble présente et paraît rendre très fragiles, pour le pratiquant comme pour l'enseignant/entraîneur, toute entreprise et toute perspective visant à ce qu'il se mobilise davantage. On observe pourtant des évolutions notables, chez certains, quels que soient leur âge, leur niveau de pratique, et l'importance de leur pratique antérieure. D'une part, la mobilisation ne paraît donc pas être un facteur acquis par tout ou rien, et il est possible, d'autre part, de devenir plus mobilisé. Mais quel est le ressort de cette évolution, quelles sont les conditions présidant à cette évolution ?

- le caractère de sincérité ou de spontanéité de la non mobilisation est patent, car il introduit une possibilité de conflit, maintes fois repéré, entre d'une part une volonté délibérée, d'ordre mental, à se mobiliser pour aller jouer des ballons, et une instance autre, qui semble en contrarier voire en interdire la réalisation. Ce conflit se repère principalement sous deux formes extrêmes. La première renvoie à une réelle frustration de « ne pas y être allé », alors qu'on « voulait y aller » et le pratiquant s'en veut. La seconde est plus rare, mais plus impressionnante, et se révèle par une césure entre une dynamique volontaire d'engagement moteur intense, qui oblige à débiter l'intervention défensive, et une impossibilité « corporelle » liée à une sorte d'inconscient : dans ce cas, le corps se cabre, comme s'il refusait l'instruction mentale et se heurtait à une force ou une résistance plus forte. Mais l'énergie et l'intensité motrices initialement engagées sont réelles, et le corps qui y « résiste » semble condamné à les « absorber » par une hypercambrure ou une hyperlordose mécaniquement traumatisante. On peut considérer qu'il s'agit là d'un conflit entre une

instance déterminant une « motivation à y aller » et une instance interdisant la « mobilisation à y aller ».

- enfin, les observations minutieuses, tant en situation réelle, en temps direct, que sur support vidéo, en temps différé (avec l'aide des ralentis et arrêts sur image), m'ont permis une imprégnation telle que je peux discriminer, par exemple chez des pratiquants connaissant mon objet d'étude, et soucieux de m'être agréables, si « ils y vont » par motivation délibérée (les « faussement mobilisés », expression n'ayant aucun caractère péjoratif à mes yeux) ou par mobilisation spontanée. En effet : le caractère instantané du déplacement et de son intensité ; la persévérance de l'accélération jusqu'à ce que le ballon soit touché ou jusqu'au renoncement parce qu'un partenaire est mieux placé ou parce que le ballon n'est pas jouable ; le rapport à d'éventuels obstacles physiques à proximité immédiate ; la présence ou l'absence de contact corporel avec le sol et le cas échéant, la prolongation de la tentative de toucher le ballon jusqu'au dernier moment lors de la chute, sont plus parlantes et plus pertinentes à mes yeux, pour ce qui concerne le critère de la mobilisation, que la frustration manifestée suite à un échec.

La mobilisation, son caractère sincère et spontané, sa relative stabilité chez un pratiquant au moment considéré sont donc à l'origine de ce parcours de recherche, et en restent l'objet actuel peu à peu affiné et précisé à ce jour. Ce parcours est celui d'un essai de compréhension d'une double dissociation robuste entre « motivation hors situation » et « mobilisation en situation », puisqu'il en est qui sont motivés mais pas mobilisés, et d'autres qui sont mobilisés mais pas motivés.

## **II. L'état de la réponse à ces questions dans ma thèse : « *Statut et fonctions du schème de duel dans l'organisation de l'action motrice d'opposition (le cas du volley-ball)* »<sup>3</sup>.**

### II. 1. L'intuition d'une cohérence propre présidée par un sens global

La tentative de compréhension de la grande variété inter-individuelle de sensibilité et d'implication des pratiquants à l'égard des diverses situations du jeu et de la faible variabilité intra-individuelle de cette sensibilité et de cette implication a été conduite dans un premier temps par une étude de la littérature du volley-ball. J'en ai conclu que cette question y est évoquée, et repérée comme importante, certains auteurs tentant de la problématiser en termes d'activité adaptative des pratiquants, et de motricité de relation à l'opposition. Mais les raisons de cette variabilité ne sont pas précisées, et, en particulier, aucun auteur n'envisage l'existence d'un mode de cohérence interne exprimant un sens global (Dreyfus, 1984) ou une signification structurante (Varela et *al.*, 1993) assignant la fin supérieure ou la référence stratégique (Vullierme, 1986) de l'activité adaptative des pratiquants en situation de match. Je me suis livré à une analyse des diverses théories susceptibles de donner une consistance à cet aspect en les confrontant à mes observations et descriptions. Les propositions de Vergnaud m'ont paru les mieux à même d'en rendre compte, car elles permettent d'instaurer un constructivisme enactif qui échappe à quelques réels problèmes posés par le constructivisme piagétien.

Il défend une conception fonctionnelle de la connaissance (et de la conceptualisation qui en est le processus sous-jacent), car l'histoire des sciences et des techniques révèle que toute connaissance apparaît comme réponse à des problèmes pratiques ou théoriques que l'homme a été amené à se poser au cours de son histoire. Si l'on veut apprécier à sa pleine mesure la fonction adaptative de la connaissance, on doit accorder une place centrale aux formes qu'elle prend dans l'action du sujet en situation. L'action désigne les conduites visant à mettre fin à une « situation problématique » : toute situation est un ensemble de relations entre l'état du sujet et l'état de l'environnement, et une situation est problématique pour le sujet si, au moment considéré, l'état de l'environnement ne correspond pas à l'état de ses besoins, de ses attentes (1968). Dès lors, le problème reçoit une définition relative. Vergnaud précise en effet « qu'un problème surgit du fait que les désaccords entre le sujet et son environnement sont des désaccords pour le sujet et qu'ils dépendent de l'état du sujet : un même état de

---

<sup>3</sup> Le rapport sur la soutenance de ma thèse figure en annexe 1.

l'environnement peut selon les cas être acceptable ou non » (p. 5). L'action désigne spécifiquement la tentative de mettre fin à une situation problématique par une intervention visant une modification de l'environnement conformément aux attentes du sujet. Elle suppose l'existence d'un enjeu ou d'un mobile d'activité consistant à résoudre un problème adaptatif. La pertinence adaptative de l'action ne peut avoir d'autres critères que celui de la conformité entre les effets attendus par le sujet et les effets qu'il perçoit dans son environnement à l'issue de son action (1985).

On trouve chez Vergnaud, comme chez Bernstein (1961) à propos de l'action motrice, le même accent porté sur l'avènement conjoint d'un « problème adaptatif » et d'un « futur nécessaire » du point de vue du sujet. Chez les deux auteurs, une même insistance sur trois aspects :

- la perception est indissociable d'une évaluation intuitive, implicite, des aspects pertinents de la situation pour l'individu, d'où son caractère subjectif,
- le problème se pose du fait de l'interaction particulière entre l'individu et la situation ; d'où son caractère relatif et relationnel,
- l'action vise la modification de la situation présente, ce qu'elle doit devenir au lieu de rester ce qu'elle est, d'où son caractère déterminé par des attentes plus ou moins spécifiées et conscientes mais dessinant toujours l'horizon d'un « quoi », d'un contenu visé, d'une signification adaptative.

Les propositions de Vergnaud fournissent en outre un modèle d'analyse de la conduite précieux pour trois raisons :

- premièrement, elles sont compatibles avec toutes les analyses théoriques auxquelles je me suis livré dans ma thèse, lesquelles ont abouti à la position d'un constructivisme enactif ;
- plus précisément encore, elles autorisent une conception opérationnelle et unifiée du concept de schème (défini comme l'entité assurant l'organisation de l'action pour une classe de situations, cette classe étant potentiellement infinie), deux caractères qu'on ne retrouve ni chez Piaget, ni chez Varela, ni, à notre connaissance, chez d'autres auteurs. Chez ces deux auteurs, le recours à la notion de schème demeure énigmatique, comme en témoigne d'une part l'imprécision quant aux composantes du schème et quant à leur articulation dans le fonctionnement global du schème, et d'autre part, leur référence à une diversité de schèmes de nature variable. En revanche, la théorisation du schème par Vergnaud permet une intelligibilité de son fonctionnement global, car elle précise les processus de conceptualisation implicite qui sont sous-jacents tant à la perception de la situation, qu'à l'avènement des

attentes du sujet à l'égard de cette situation, qu'aux modalités permettant une transformation de la situation conformément à ces attentes ;

- enfin, cette précision des propositions sur les composantes du schème (chacun des schèmes acquis constitue une totalité dynamique organisée et fonctionnelle qui ne peut pas fonctionner si elle est scindée, bien qu'on doive pour des raisons d'analyse distinguer quatre composantes : les invariants opératoires ; les inférences ; les règles génératrices de la conduite ; les attentes) autorise un travail empirique, et de fait, leur possibilité de réfutation, mais également certains prolongements éventuels.

Vergnaud propose une approche développementale de la conceptualisation, en s'intéressant à l'élaboration pragmatique des conceptualisations sous-jacentes à des domaines particuliers de savoir ou de savoir-faire. Si la connaissance sert l'action, c'est parce qu'elle permet au sujet de transformer des situations, donc d'opérer sur le réel, ce qui suppose une conceptualisation du réel, sous forme de systèmes catégoriels d'objets, propriétés et relations. La conceptualisation est une activité de l'ordre du signifié, par laquelle certains aspects deviennent pertinents et se constituent comme stables pour le sujet. Ces deux caractéristiques sont nécessaires tant à la perception qu'à l'action, mais également à toute forme de pensée et de raisonnement, y compris implicites, portant sur des objets évoqués mais non présents, ou sur des objets abstraits voire imaginaires. La conceptualisation repose sur la construction de tels systèmes catégoriels, nommés « invariants opératoires » de différents types (concept en acte et théorèmes en acte) au cours de l'histoire des problèmes pratiques ou théoriques ressentis et plus ou moins résolus par chaque sujet, en fonction de ses attentes, dans chaque domaine d'activité. L'opérationnalité des invariants opératoires dépend du succès et des limites rencontrés par le sujet au cours de son expérience : la dialectique assimilation-accommodation opère sous diverses formes mais toujours en fonction de la conformité entre les effets attendus de l'action et les effets perçus qu'a produits l'action (1985). Une autre dialectique en découle : si c'est par ses attentes et ses actions que le sujet élabore et amende (par différenciation, par regroupement, par découverte de nouveaux aspects, etc.) ses invariants opératoires, ce sont bien les invariants opératoires formés au moment considéré par le sujet qui alimentent et règlent ses attentes et ses actions. En caractérisant ce qui pour le sujet est pertinent et stable, les invariants opératoires permettent d'envisager, au plan individuel, le processus de co-évolution sujet-environnement qui caractérise la thèse enactive. Ils sont l'équivalent ontogénétique des gènes au plan phylogénétique : pour Varela et *al.* (1993), le gène spécifie ce qui, dans l'environnement, doit être stable pour qu'il puisse opérer.

Un travail d'observation et de description des comportements en situation a débouché sur l'hypothèse suivante : la variété inter-individuelle de sensibilité et d'implication des pratiquants à l'égard des diverses situations du jeu et de la faible variabilité intra-individuelle de cette sensibilité et de cette implication sont à référer à divers états développementaux d'un schème de duel<sup>4</sup>. L'état de construction de ce schème renverrait à la compétence d'opposant de chaque pratiquant. Il est un schème « critique », au sens de Vergnaud (1995), c'est-à-dire qu'il présente deux caractéristiques principales : sa construction ne va pas de soi ; son état de construction discrimine la compétence entre les personnes au sein du domaine d'activité considéré. L'expression comportementale de ce schème consiste en une motricité d'opposition qui est une motricité générale d'inscription dans le duel. Non spécifique du Volley-ball, elle prend la forme d'une synergie fonctionnelle recouvrant une attitude d'alerte dès qu'une situation du jeu est perçue comme problématique (alerte évaluative, affective, attentionnelle, positionnelle, biomécanique, énergétique).

Les conceptualisations qui alimentent ce schème forment un système structuré et complexe d'invariants opératoires<sup>5</sup>, que j'ai nommé « Signification fonctionnelle adaptative supérieure » (SFAS par la suite). Il s'agit d'une signification structurante (Maturana et Varela, 1993) qui gouverne la relation à l'ensemble des situations du jeu, en fonction de l'état de conceptualisation de l'opposition que chaque pratiquant a construit. L'enjeu d'opposition conçu et poursuivi est indissociable du sens qu'il attribue à sa présence en tant qu'inter-acteur dans le jeu, et des fonctions<sup>6</sup> qu'il est en mesure de concevoir/qu'il s'assigne parmi l'ensemble de celles qu'on peut concevoir en tant qu'adversaire, en tant que partenaire, au sein des situations qui les justifient en les rendant nécessaires. Les autres fonctions ne sont pas

---

<sup>4</sup> Le qualificatif de « duel » a été finalement retenu car il renvoie d'une part, selon Parlebas (1981), à l'objectivité d'un mode générique d'opposition par affrontement, valorisant une interaction de type face à face entre deux parties, où l'on vise la maîtrise d'un rapport de forces. Il renvoie d'autre part à des conditions subjectives, que traduit bien l'expression consacrée en escrime avant tout assaut : « en garde, êtes-vous prêts ». ceci souligne le caractère de reconnaissance d'une situation conflictuelle, à l'issue incertaine, dont prétend triompher celui qui relève le défi qui l'oppose à un adversaire.

Ce terme présente néanmoins l'inconvénient, lié au sens commun, que tout duel est strictement référé une situation d'opposition entre deux adversaires directs, et qu'on est « bon » dans le duel, ou bon duelliste, quand on gagne systématiquement ses duels en 1 contre 1 : il va de soi que ce n'est pas cette acception que nous retenons.

<sup>5</sup> Je pense en avoir identifié certains, sans être en mesure d'établir les nombreuses relations qui les lient : il s'agit des concepts en acte d'« opposition », de « partenaire », d'« adversaire », de « jouer avec », de « jouer contre », etc., ainsi que des théorèmes en acte qui leurs sont associés.

<sup>6</sup> En voici quelques exemples : renvoyeur de ballon ; gardien de sa zone ; défenseur caractérisé par le poste occupé au moment considéré ; sauveur du ballon en cas d'imprécision d'un partenaire, endosseur du rôle que doit normalement remplir un partenaire si celui-ci n'est pas en mesure d'intervenir ; soutien d'un partenaire pour parer l'éventuel insuccès de l'intervention ; défenseur devançant les circonstances actuelles du jeu, non déterminé par le poste occupé, etc.

construites, ou ne sont pas pertinentes dans certaines situations du jeu.. L'enjeu prend toujours le sens d'un projet spécifique d'utilisation du ballon (des raisons d'agir, ou des motifs d'action surgissent dès lors qu'une situation du jeu présente une nécessité ou une opportunité d'intervention conforme au contenu de son projet). La SFAS assure conjointement la reconnaissance d'une situation critique en référence à l'enjeu d'opposition conçu par le sujet, et la prétention à intervenir au sein de cette situation pour remporter cet enjeu ou pour éviter de le perdre (le sujet fait face, ne subit pas les circonstances). De l'ordre d'une sensibilité diffuse, elle constitue le cadre le plus global de l'assimilation des situations du jeu, et instaure le rapport d'ordre supérieur du sujet à ces situations.

## II. 2. La discrimination de six états d'élaboration du schème de duel

Selon Vergnaud, il est nécessaire d'opérer un travail de typification permettant d'avoir des repères sur les principales filiations et ruptures qui caractérisent le développement conceptuel dans chaque domaine d'activité étudié : « on ne peut pas comprendre le fonctionnement d'un sujet en situation si on ne dispose pas d'une analyse des conduites possibles et de leur hiérarchie éventuelle, donc d'un certain tableau du développement » (1989).

Un travail d'observation et de description systématique des comportements en situation portant sur 35 pratiquantes volontaires, non spécialistes de Volley-ball, en conditions de match réel mais standardisées (jeu à 4 contre 4 sur terrain de dimension réduite, pas de pénétration ni de permutation ; entre joueuses et équipes de niveau équivalent) a été conduit sur support vidéo. Des critères en ont progressivement émergé<sup>7</sup>, et pour chacun d'eux, une série d'indicateurs correspondants, en tant que procédure de repérage systématique de la motricité d'inscription dans le duel. Ceci a permis de dresser un tableau du développement du schème de duel.

La procédure qui a été finalement retenue consistait à référer, sur la base des indicateurs retenus, les comportements régulièrement produits dans certaines classes de situations du jeu au poste occupé sur le terrain, et d'en inférer les fonctions d'opposants et les conceptualisations sous-jacentes. J'ai donc « croisé » certaines sous-classes de situations du jeu spécifiquement discriminantes, les critères/indicateurs pertinents pour chacune de ces sous-classes, et inféré les fonctions associées en cas de régularité comportementale

---

<sup>7</sup> Ces critères sont : l'orientation du corps en relation avec les déplacements aériens permanents du ballon ; l'attitude de garde manifestée pour certaines situations du jeu ; l'engagement énergétique consenti pour assurer le contact avec le ballon lorsque celui-ci suppose un déplacement. Les critères de contrôle des situations du jeu par les modalités de consultations visuelles, et celui de la manifestation évaluative/affective en relation avec

(déterminée par convention comme étant certifiée lorsque les indicateurs sont satisfaits à hauteur de 70% des occurrences possibles).

L'hypothèse générale sous-jacente à cette procédure comportait trois volets :

- les systèmes cohérents de conduites sont repérables par une régularité en situation<sup>8</sup> ;
- les actes en situations sont, du point de vue du psychologue, le critère le plus décisif de l'état des conceptualisations opérées par le sujet (Vergnaud et *al.*, 1978) ;
- si un joueur manifeste régulièrement, dans telle classe de situation, tel indicateur, on peut en inférer qu'il a construit certaines conceptualisations relativement à des fonctions sous-jacentes qui sont la condition de ses actes et qui le justifient.

La prise en considération du sous-ensemble des fonctions que servent les comportements d'un pratiquant, rapporté à l'ensemble des fonctions repérables, m'a conduit à inférer l'état de construction de son schème de duel, c'est-à-dire le degré de sa compétence d'opposant. Cet essai de formalisation a abouti à l'identification de six « domaines d'interactions d'opposition ».

Il s'agit :

- de deux catégories distinctes de pré-duellistes :

**les « intervenants sollicités »**

**les « intervenants délimités »**

- de deux catégories distinctes de semi-duellistes :

**les « duellistes intermittents »**

**les « duellistes directs sélectifs »**

- de deux catégories distinctes de duellistes :

**les « duellistes directs généralisés »**

**les « duellistes permanents »**

J'en concluais que de l'état d'« intervenant sollicité » jusqu'à celui de « duelliste permanent », on doit considérer une évolution par extension de la classe des situations du jeu qui sont critiques pour le sujet, donc pour lesquelles il active des conduites d'inscription dans le duel. Le développement du schème de duel, c'est-à-dire des conceptualisations sous-jacentes, prend le sens d'une extension des situations que le pratiquant est en mesure

---

l'issue des échanges de jeu, bien que pertinents, n'ont pas été jugés suffisamment fiables et n'ont donc pas été retenus.

<sup>8</sup> « Quel que soit le type de système autonome que nous étudions, nous ne pouvons l'aborder qu'à partir de certaines régularités de son comportement, qui sont intéressantes pour nous, observateurs, parce que nous avons un accès conjoint au fonctionnement du système et à ses interactions » (Varela, 1998, p. 10).

d'assimiler comme problématiques. Dès lors qu'une situation est assimilée comme critique, le sujet est en « état de garde », car une activité adaptative synergique est mobilisée : le pratiquant se prépare à une intervention potentielle, il est intéressé à l'évolution immédiate des déplacements du ballon, il est spontanément disponible à réagir rapidement. L'accroissement de la compétence d'opposant se manifeste par une extension du domaine d'interaction d'opposition dans lequel il existe en tant que pratiquant, se traduit par une augmentation de sa présence active dans le jeu : par exemple, les « intervenants sollicités » ne perçoivent une situation critique que lorsqu'ils constatent que le ballon se déplace vers eux. « Cette interprétation permet selon nous de rendre compte des différences interindividuelles de sensibilité et d'implication à l'égard des différentes classes de situations du jeu » (ma thèse, p. 449).

### II. 3. La mise en évidence du schème de duel comme structure locale de l'action en volley-ball

Ce résultat est issu d'observations complémentaires ainsi que d'un traitement quasi-expérimental conduit au cours d'une séquence d'enseignement du volley-ball<sup>9</sup> adressée à la même population de 35 pratiquantes volontaires.

Il peut se résumer ainsi : Le schème de duel a satisfait les propriétés fonctionnelles qui valident le caractère structurant d'une entité organisatrice des conduites.

Ce caractère structurant me paraît convenablement approché par Lalande, dans le second sens qu'il donne à la structure : « orientation d'ensemble dominant une mentalité et l'organisation autour d'une idée de valeur directrice » (1991, p. 1032).

Selon l'école piagétienne genevoise, une structure détermine les « formes d'organisation des notions fondamentales » et attribue aux conduites leur « caractère normatif » dont le sujet n'a pas conscience, mais qu'on peut inférer de ses conduites. En effet, elle forme une clôture des conduites en assignant « l'ensemble des possibles de départ », mais également en normant les possibilités et nécessités permettant l'élaboration des connaissances ultérieures (Inhelder et de Caprona, 1992).

Au sein de l'école enactive, la pensée de la structure est référée à la conception du couplage structural organisme-environnement. La structure désigne les composants et les relations qui constituent une unité particulière ; elle est essentiellement normative car elle renvoie à la forme que prend la cohérence globale de l'être, de ses actions et de ses connaissances, forme

---

<sup>9</sup> Il s'agissait d'un enseignement de 2 heures par semaine conduit sur un semestre universitaire : le contenu de cet enseignement ne mettait pas l'accent sur le rapport à l'opposition : il était en ce sens assez trivial, commun.

inséparable de la façon dont le monde apparaît à cet être. Force est de constater la proximité à l'égard du courant piagétien, tant sur le fond que sur le lexique, sur cette question :

- l'expérience particulière de toute chose extérieure dépend de la structure, qui rend possible la chose qui surgit ;
- l'éventail des comportements possibles d'un organisme est déterminé par sa structure, car elle spécifie son domaine d'interaction ;
- les structures sont ontogénétiques lorsqu'elles ne se développent qu'en présence d'une histoire particulière d'interaction avec l'environnement. L'ontogenèse est l'histoire développementale individuelle des changements structuraux, alors que « l'apprentissage est l'expression d'un couplage structural, qui veille à maintenir toujours la compatibilité des interactions de l'organisme opérant et de son environnement » (Maturana et Varela, 1994, p. 165).

J'ai retenu de ces précisions théoriques qu'on pouvait considérer l'existence d'une structure locale de l'action à condition d'admettre que si les structures auxquelles s'intéressait Piaget sont les « schèmes généraux » du raisonnement (Piaget, 1992, p. 61), il existe certains schèmes présentant un statut localement structurant, c'est-à-dire qu'ils sont spécifiques d'un domaine d'activité particulier, et qu'ils organisent et norment les conduites au sein de ce domaine. Une telle orientation théorique est d'ailleurs explicitement revendiquée par Lautrey (1994).

Si cette hypothèse est féconde, la première conséquence consiste à invoquer l'existence d'une pluralité d'états développement locaux ou, selon les termes de Maturana et Varela, l'existence d'une ontogenèse de changements structuraux locaux. Notre procédure d'observation ayant conclu à l'existence d'un tableau du développement du schème de duel en volley-ball est un premier argument à l'appui de cette hypothèse. Le développement du schème de duel prend la forme générale d'un accroissement des possibilités d'inscription dans les interactions d'opposition.

Mais ceci ne suffit pas pour crédibiliser la validité de cette hypothèse. Selon moi, il fallait tester plus précisément le poids normatif de l'état structural :

- sur les *conduites possibles au moment considéré*,
- et sur les *nécessités et possibilités de nouvelles acquisitions*. On peut en effet prolonger la proposition de Maturana et Varela : puisque tout apprentissage est l'expression d'un couplage structural, qui veille à maintenir la compatibilité des interactions qui lui correspondent, alors l'acquisition de connaissances nouvelles (c'est-à-dire, dans le langage enactif, de toute action efficace) ne peut être que celle des moyens de mieux satisfaire cette compatibilité tout en

restant dans le cadre de la clôture définie. En d'autres termes, les apprentissages réfèrent aux acquisitions qui permettent de mieux interagir tout en restant dans le cadre (dans les frontières) des interactions caractéristiques d'un même état structural. Ils sont donc à distinguer fondamentalement des acquisitions aboutissant à un changement d'état structural : on a alors affaire non plus à un apprentissage, mais à une évolution développementale, c'est-à-dire à une acquisition d'ordre supérieur qui produit un remaniement ou une redéfinition du domaine des interactions de l'organisme et de son environnement.

### II. 3. 1. L'influence du schème de duel sur la performance au moment considéré

Une des observations initiales, comme je l'ai signalé, était que les joueurs les moins disponibles semblaient se révéler les moins performants en match : il me fallait vérifier la validité de cette observation.

Une procédure de notation des pratiquantes par quatre jurés experts, non informés de l'étude, qui ont conjointement évalué de manière indépendante entre 0 et 20 les performances de chaque joueuse au cours d'une série de matchs, a été conduite en début de séquence d'enseignement et à la fin de celle-ci. J'ai catégorisé par la suite, sans avoir connaissances des notes, et sur la base des enregistrements vidéos des mêmes matchs, chacune des joueuses au sein d'un des six groupes constituant le tableau de développement du schème de duel, tant en phases d'évaluation initiale qu'en phase d'évaluation finale. La confrontation des résultats a validé pour les deux séquences l'hypothèse d'une influence de l'état d'élaboration du schème de duel sur la performance individuelle en match. Parce qu'il norme les possibilités d'interactions d'opposition et l'extension des situations critiques pour le pratiquant, le schème de duel a un effet prégnant sur l'efficacité en match. Comme cela était attendu, la note de performance individuelle a été plus élevée pour les joueuses les plus disponibles. L'accroissement des fonctions d'opposant dans lesquelles s'engage le pratiquant favorise une disponibilité motrice qui favorise elle-même le placement à l'égard du ballon : de ce fait, les joueurs les plus duellistes contactent plus de ballons et sont toujours dans de meilleures conditions d'intervention sur le ballon que les autres, d'où leur plus grande efficacité en match. C'est ainsi que j'ai interprété l'efficacité différentielle en match relativement à l'état d'élaboration du schème de duel. Ces résultats accréditent et opérationnalisent de manière crédible le poids normatif de l'état structural sur les *conduites possibles au moment considéré*.

### II. 3. 2. L'influence du schème de duel sur les apprentissages opérés

Une autre observation initiale, que j'ai également signalée, était que les joueurs les moins disponibles paraissaient être ceux qui progressaient le moins au cours d'une séquence d'enseignement. Il me fallait vérifier la validité de cette observation, et, plus précisément, que les éventuels apprentissages survenant en cours de séquence d'enseignement dépendent davantage de l'état d'élaboration du schème de duel que du niveau d'efficacité initiale caractérisant chaque pratiquant. En d'autres termes, que ce ne sont pas les moins performants qui progressent le plus, mais que la progression dépend de l'état du schème de duel.

Pour vérifier le caractère normatif du schème de duel quant aux *nécessités et possibilités de nouvelles acquisitions*, j'ai considéré que la différence entre la note finale et la note initiale attribuées par les jurés à chacune des joueuses<sup>10</sup> était une approximation convenable de la « quantification des apprentissages » opérés en cours de séquence. En effet, selon Schmidt (1993), si l'amélioration de la performance ne doit pas être confondue avec l'apprentissage, elle est néanmoins l'indication que l'apprentissage a eu lieu.

J'ai également confronté, pour chaque joueuse, le résultat du repérage de l'état initial de son schème de duel et de son état en fin de séquence. Puis j'ai enfin rapporté l'un à l'autre ces deux types de matériaux.

Les résultats de la notation des jurés établissent que la population des joueuses a significativement progressé (de 1,34 point) entre l'évaluation finale et l'évaluation terminale, mais que l'ampleur de la progression individuelle est très variable (entre 3, 125 point de « régression » et 5, 75 points de « progression »).

Les résultats du repérage comparatif de l'état du schème de duel chez chaque joueuse amènent à considérer d'une part qu'on n'observe aucune régression développementale du schème de duel, et aboutissent d'autre part à discriminer deux populations : celles dont l'état du schème de duel n'a pas évolué en cours de séquence, et celles dont le schème de duel a connu une évolution développementale.

Une analyse plus fine conduit à quatre populations :

- les joueuses initialement pré-duellistes dont l'état du schème de duel n'a pas évolué en cours de séquence (n = 7) ;
- les joueuses initialement semi-duellistes dont l'état du schème de duel n'a pas évolué en cours de séquence (n = 5) ;
- les joueuses initialement duellistes dont l'état du schème de duel n'a pas évolué en cours de séquence (n = 12) ;

---

<sup>10</sup> Il s'agit de la valeur algébrique de l'opération : (Note d'évaluation finale) – (Note d'évaluation initiale).

- les joueuses initialement pré-duellistes et semi-duellistes dont l'état du schème de duel a évolué en cours de séquence (n = 8).

Les résultats montrent que :

- pour ce qui concerne les joueuses dont l'état du schème de duel n'a pas évolué, la quantité d'apprentissage est plus importante lorsque l'état développemental est plus « avancé ». Il se confirme que les joueuses initialement les plus duellistes, bien qu'étant celles s'étant vu attribuer une note de performance initiale relativement élevée, ont (de manière statistiquement significative) progressé davantage que les moins duellistes, qui étaient pourtant celles dont la note initiale était la plus faible. Aucune de ces joueuses n'a connu de changement structural, donc aucune modification de leur « domaine d'interaction » d'opposition. Mais tout se passe comme si les plus duellistes, inscrites dans des interactions d'opposition plus larges que les autres, ont trouvé dans l'enseignement proposé davantage de « matière » à mieux satisfaire leurs interactions, c'est-à-dire de moyens compatibles pour s'opposer mieux, plus efficacement. Comme si les moins duellistes, demeurant inscrites dans des interactions plus restreintes, y avaient trouvé moindre « matière ». On a donc bien affaire, durant une séquence d'enseignement à un processus d'accroissement des différences de performance.
- pour ce qui concerne les joueuses dont l'état du schème de duel n'a pas évolué, la quantité d'apprentissage est plus importante que pour toutes les autres joueuses. Ces joueuses ont connu un changement structural plus ou moins important<sup>11</sup>, donc un accroissement de leur « domaine d'interaction » d'opposition. Tout se passe comme si ces joueuses avaient découvert de nouvelles fonctions d'opposantes et donc eu accès par-là même à de nouveaux moyens d'opposition, parce qu'ils deviennent compatibles avec l'exercice de ces fonctions, et appris à utiliser ces moyens avec une certaine efficacité. L'évolution développementale du schème de duel paraît bien être un facteur favorable, et discriminant, de la quantité des apprentissages opérés en cours de séquence. Nos résultats accréditent et opérationnalisent de manière crédible le poids normatif du schème de duel quant aux *nécessités et possibilités de nouvelles acquisitions* dans le domaine d'activité volley-ball, par son caractère de clôture.

J'en ai conclu que, parce qu'il constitue le fondement d'un développement dans le domaine local d'activité volley-ball, dont on peut identifier (sans prétention à exhaustivité) certains états, parce qu'il est normatif des conduites dans ce domaine, et parce qu'il est

---

<sup>11</sup> On doit noter que la joueuse qui est passée de l'état d'« intervenant sollicité » à celui de « duelliste direct généralisé », soit la plus grande évolution développementale, est celle qui a le plus progressé, de 5,75 points, selon les critères arrêtés et indiqués.

normatif des acquisitions spécifiques de ce domaine, le schème de duel satisfait les propriétés fonctionnelles invoquées par les courants piagétien et enactif pour qualifier le caractère structurant d'une entité organisatrice des conduites. Le schème de duel est le schème critique, au sens de Vergnaud (1995), car il détermine l'état de la compétence d'opposant.

#### II. 4. Le schème de duel et l'organisation de l'action motrice d'opposition

Néanmoins, en dépit de ce statut dans l'organisation de l'action motrice d'opposition en volley-ball, le schème de duel ne peut suffire à rendre compte de l'ensemble de l'activité du pratiquant en situation de jeu. En effet, la compétence d'opposant doit être distinguée de la compétence de volleyeur, cette dernière, plus générale, renvoyant à l'ensemble des connaissances qui permettent la production de la performance en situation. La perspective générative proposée par Biache (1990), inspirée de la position chomskyenne, se révèle pertinente car elle invite, dans chaque domaine d'activité, à distinguer la compétence idéale (ici, celle de l'opposant idéal, le duelliste permanent dans son rapport aux situations du jeu) et la performance (les actes effectifs de cet opposant idéal dans les situations concrètes). Il s'agit alors de s'intéresser à formaliser le savoir qui est à l'origine de la performance motrice et de séparer tous les ratés de cette production qui ne sont pas afférents à la compétence.

De nombreuses observations antérieures que j'ai pu faire, qui ont été confirmées par l'étude ici présentée, établissent en effet que l'on peut être un opposant compétent tout en étant novice en matière de volley-ball et qu'à l'inverse, de nombreux volleyeurs expérimentés sont des opposants peu compétents. Un bon opposant en volley-ball n'est pas nécessairement, sur le plan de l'efficacité, un bon joueur de volley-ball : d'autres registres de connaissance (plus spécifiques du volley-ball) sont requis, bien que mon étude laisse penser que « toutes choses égales par ailleurs », le duelliste est d'emblée plus performant, et qu'il progresse davantage que les autres pratiquants. Se pose alors la question de la formalisation du savoir idéal nécessaire au bon volleyeur, qui est celle de la dissociation de plusieurs registres de connaissances qui coopèrent.

Vergnaud (1995) évoque à ce propos qu'il s'agit d'un véritable défi méthodologique, vu la diversité des compétences impliquées : le problème majeur est d'identifier les schèmes susceptibles de former un ensemble fonctionnel cohérent en dépit de cette diversité. Il souligne en outre qu'il est impossible de décrire de manière exhaustive l'organisation des schèmes d'un individu dans l'accomplissement de son activité.

Parlebas (1981) a également mentionné la difficulté méthodologique majeure de toute entreprise de détermination et de segmentation des séquences praxiques au sein du flux

comportemental. Bien des unités de nature et d'importance différentes sont envisageables en tant que praxies : « à chacune d'elles, y compris aux plus restreintes, on peut associer une intention ou un objectif plus ou moins limité » (p. 177).

#### II. 4. 1. La mise en évidence de quatre registres d'activité

Averti de ces difficultés, mes observations progressivement affinées ont abouti à la proposition d'une formalisation de l'action du volleyeur comme système comprenant quatre niveaux ou registres d'organisation distincts mais coordonnés. Ces observations n'ont pas été gouvernées par la volonté *a priori* de segmenter le flux comportemental de l'action, mais ont fait émerger des régularités non discernées jusqu'alors, conduisant à l'interprétation selon laquelle chaque pratiquant est qualifiable par quatre compétences distinctes (des illustrations et précisions seront apportées ci-dessous).

L'activité déployée à chacun de ces niveaux dépend de l'activité assimilatrice d'un (ou de plusieurs) schème(s) caractéristique(s) du niveau considéré. L'action est le produit de la contribution fonctionnelle de l'ensemble des schèmes impliqués.

Le « schème de duel » opère au premier niveau, celui de la Signification Fonctionnelle Adaptative Supérieure : il assimile les situations du jeu qui sont critiques pour le pratiquant au regard des interactions d'opposition dans lesquelles il s'inscrit. Dès lors qu'une situation est problématique, la motricité de duel est à l'œuvre et le sujet a des attentes relatives à l'évolution immédiate de la situation actuelle du jeu. Mais le registre assimilateur de ce schème, en raison des connaissances pratiques qui le constituent, fait qu'il n'est pas en mesure de prévoir cette évolution : un registre assimilateur de connaissances spécifiques de l'évolution des situations est requis. Le schème de duel adresse ses attentes à un (ou plusieurs) schème(s) subordonné(s), relevant d'un second niveau d'organisation de l'action, qui se trouve ainsi activé.

Divers « schèmes de modélisation de la situation actuelle du jeu », plus ou moins différenciés et nombreux, en fonction de l'expérience du pratiquant, prennent alors en charge les opérations de contrôle de l'environnement dynamique. Ils contiennent des invariants opératoires spécifiant les éléments pertinents à prendre en considération pour prévoir l'évolution de la situation actuelle et les ajustements de placement sur le terrain correspondant. Le registre assimilateur de ces schèmes consiste à spécifier les attentes du sujet sur la nature des événements à venir, mais ne permet pas en revanche de spécifier la nature de l'intervention potentielle à produire sur le ballon. Le « schème de modélisation de la

situation actuelle du jeu » adresse alors ses attentes à un troisième niveau d'organisation de l'action, qui se trouve ainsi impliqué.

Divers « schèmes de planification de l'intervention », plus ou moins différenciés et nombreux, prennent alors en charge la suite de l'action car ils ont pour fonction de spécifier les solutions d'ajustements préparatoires à l'intervention proprement dite sur le ballon. Ils contiennent des invariants opératoires déterminant la solution d'intervention opportune (selon le degré d'intériorisation des différents types d'interventions spécifiques du volley-ball tels qu'ils sont répertoriés et enseignés : passe à deux mains, manchette, corse, jeu à un bras) et organisant le placement des différents segments corporels préalablement au contact. Le registre assimilateur de ces schèmes consiste à spécifier les attentes du sujet sur la nature de l'intervention opportune, mais ne dispose pas en revanche de la possibilité de spécifier les paramètres de l'exécution proprement dite pour assurer le contact avec le ballon et la déviation de celui-ci. Le « schème de planification de l'intervention » adresse alors ses attentes à un quatrième niveau d'organisation de l'action, et active les schèmes qui y sont situés.

Divers « schèmes perceptivo-gestuels », plus ou moins différenciés et nombreux, assurent alors en temps réel les diverses opérations de repérage et d'exécution spécifiques de l'intervention proprement dite sur le ballon. Ils contiennent notamment des invariants opératoires responsables de l'état du schéma corporel du pratiquant (il s'agit d'invariants opératoires déterminant différentes catégories intra-corporelles et extra-corporelles, plus ou moins construites et intériorisées, permettant d'assurer la coïncidence avec le ballon) associés à d'autres invariants permettant l'ajustement des paramètres de l'intervention à la vitesse et à la direction du ballon. Ils ont pour fonction de dévier le ballon vers la cible (plus ou moins déterminée et plus ou moins) visée conformément aux critères de l'intervention efficace pour le sujet : leurs attentes consistent à spécifier la zone, le lieu et le temps où s'opère le contact avec le ballon et à spécifier les modalités de la déviation pour atteindre la cible.

La conduite du volleyeur résulte du fonctionnement coordonné de ces quatre niveaux d'organisation de l'action, donc des divers types de schèmes impliqués à chacun de ces niveaux. Cette formalisation issue de mes observations rend compte de quatre types de compétences, chacune étant plus ou moins développée selon le pratiquant considéré. On observe en effet que des volleyeurs très duellistes (souvent en attitude de garde, très mobiles et actifs sur le terrain, investissant beaucoup d'énergie pour tenter de contacter le ballon), ayant développé une forte compétence relative au premier niveau, sont rarement bien placés sur le terrain pour jouer le ballon et échouent souvent dans leurs tentatives. Leur compétence

à prévoir l'évolution immédiate des situations critiques et à ajuster en conséquence leur placement sur le terrain (relevant du second niveau) n'est en revanche pas fortement développée. Les schèmes de modélisation ne produisent généralement pas des attentes pertinentes au regard, par exemple, des trajectoires que prennent les ballons attaqués par l'adversaire. En revanche, d'autres duellistes s'avèrent souvent particulièrement bien placés, au point qu'on pourrait penser qu'ils ont de la chance : mais c'est en réalité leur « lecture » du jeu qui est performante. Il en va de même pour les deux autres niveaux. Ainsi, une compétence relevant d'un niveau particulier d'organisation de l'action peut très bien ne pas trouver d'équivalent aux autres niveaux. J'ai par exemple repéré des volleyeurs très adroits dans des exercices de coopération avec un partenaire ou extrêmement précis dans des exercices de visée lorsque le ballon arrive à leur proximité immédiate, mais qui se révèlent peu performants en conditions de match, où le ballon qui arrive n'offre que très rarement des conditions idéales de visée (j'ai d'ailleurs vérifié ce décalage par le traitement quasi-expérimental opéré dans le cadre de la thèse).

Chaque niveau dispose donc d'une autonomie relative, mais relative seulement, dans sa contribution au flux de l'action. Les modalités de coordination qui président à la composition d'activités organisées à différents niveaux impliquent des perturbations d'un niveau à l'autre. Par exemple, des joueurs particulièrement duellistes sont sujets à des « débordements énergétiques », dont les interventions prennent la forme de jaillissements mal contrôlés au plan postural et équilibrateur (déséquilibres, défauts d'appuis au sol). Ceci est particulièrement néfaste au regard des exigences de repérage et de visée nécessaires pour la préparation de l'intervention (organisé au troisième niveau) et pour l'exécution de la déviation (organisée au quatrième niveau). Les différents niveaux, outre le fait qu'ils donnent lieu à des compétences dont le degré de développement n'est pas identique, doivent donc aussi apprendre à composer harmonieusement les uns avec les autres. Une compétence relevant d'un niveau peut donc masquer ou défavoriser l'expression d'une autre compétence : l'énergie consentie au premier niveau doit par exemple être « contrôlée » (s'efforcer de rester équilibré, de se stabiliser, de ne pas chuter systématiquement) pour rester compatible avec l'exercice des activités organisées aux deux derniers niveaux.

Le modèle proposé permet donc d'interpréter tant les multiples dissociations de compétences (nos observations ont mis en évidence que toutes les combinaisons imaginables de dissociation entre les quatre niveaux sont possibles) que tous les cas d'influence perturbatrice entre les compétences potentiellement disponibles, c'est-à-dire entre les activités organisées à différents niveaux. Ces deux cas doivent être soigneusement distingués.

#### II. 4. 2. L'amendement des propositions de Cellérier

Ces observations soulignent le caractère régulé et interactif de l'organisation de la conduite du volleyeur en situation. J'ai montré que le modèle de l'organisation téléonomique et sémantotopique de l'action et de la pensée proposé par Cellérier (1992) sous la forme d'un réseau de subordination fonctionnelle inter-schémas n'est que partiellement compatible avec ces observations conduites dans le champ de l'action motrice en environnement dynamique évoluant en temps réel. Cette contribution est à nos yeux la dernière proposition conséquente formulée par les tenants de l'orthodoxie piagétienne. Elle vise une « théorie des systèmes cognitifs » en adoptant une perspective fonctionnelle, pour atteindre les fondements d'un « constructivisme psychologique » se situant dans la continuité des recherches de Piaget, « qui, en 1936, soutenait la primauté des catégories téléonomiques sur les catégories gnoséologiques » (Ducret, 1992, p. 216). Il s'agit de mieux appréhender la redoutable complexité des activités de « pilotage de l'action propre » que nécessite la résolution de n'importe quel problème d'adaptation au réel (Ducret, *ibid.*). L'organisation des connaissances en mémoire est envisagée selon une perspective sémantotopique, c'est-à-dire fondée sur des proximités de relations signifiantes et fonctionnelles. La mémoire serait ainsi constituée comme un ensemble de réseaux de schémas qui constitueraient autant de réseaux d'accès. L'action comme la pensée, puisque celle-ci est appréhendée en tant qu'action intériorisée, seraient essentiellement un mouvement d'activation des connaissances dans cet espace sémantotopique. Selon ces perspectives, l'activation des schémas s'opère par propagation dirigée à travers le réseau, sous la forme d'une succession de « transferts de contrôle » de l'activité d'un schéma surordonné aux sous-schémas qui coopèrent à la réalisation d'une action particulière. Il en résulte que l'accessibilité d'une connaissance ne peut se faire qu'à travers les voies d'accès du réseau correspondant et selon l'ordre de parcours déterminé par sa connectivité (Cellérier, 1992).

Cette organisation des connaissances a pour fonction de réduire ou d'éliminer toute recherche en mémoire, car elle permet de déterminer pour chaque contenu quels prochains contenus seront atteints et dans quel ordre, car plausible en ce point de la situation. Une telle pré-activation est indispensable selon Cellérier pour rendre compte des actions complexes et de leur régulation en temps réel, puisque le fonctionnement cognitif exige que les schémas nécessaires au traitement des situations soient activés en temps réel, c'est-à-dire retrouvés avant que les situations n'aient changé.

De plus, la continuité du fil téléonomique suppose qu'à chaque instant, le champ d'attention qui constitue la centration présente du sujet est déterminé par la coordination des champs d'assimilation partiels des schèmes activés au sein du réseau. Mais l'action comme la pensée supposent aussi des déplacements opératoires de la centration opérée par le « schème du but » vers les divers « schèmes du moyen », ceci impliquant des détours téléonomiques, c'est-à-dire un détournement passager de la centration vers un sous-but suivi d'un retour au but supérieur. Le cours de toute activité nécessite des opérations de transfert de contrôle et une réversibilité des déplacements de la centration, dans la mesure où l'exécution du schème supérieur est momentanément suspendue, interrompue où inhibée, puis il est réactivé et son exécution reprise. Le principe général est que « toute activité adaptative, finalisée par un besoin ou un but, repose sur la conservation obligée de cette valeur supérieure tout au long de la succession des actions composantes... Si en un seul point de cet enchaînement, la conservation d'un but n'est pas assurée, la concentration (au sens littéral de subordination des centrations partielles à la centration sur le tout) sera rompue » (Cellérier, *ibid.*, p. 284).

Selon l'auteur, les transferts de contrôle de l'activité et de sa régulation ainsi que les détours téléonomiques sont nécessaires vu les contraintes de fonctionnement du système, qui "ne dispose que d'une seule machine d'exécution successive pour l'ensemble simultané de ses schèmes" (p. 279). C'est cette hypothèse qui détermine sa conception ; ce point crucial à mes yeux mérite confirmation, c'est pourquoi je reproduis les propos exacts de l'auteur. "On se trouve devant un ensemble de schèmes conservés et constituant simultanément la mémoire, qui ne peuvent être évoqués et exécutés que successivement" (p. 280). L'ordre d'effectuation de l'action est « toujours linéaire, cela va de soi" (p. 283). Cette hypothèse apparaît clairement lorsqu'il évoque la linéarité de l'action motrice : l'exécution séquentielle des schèmes produit des configurations « aussi bien pluridimensionnelles (constructions matérielles et symboliques) que linéaires (procédés de transformation, courses et trajets spatiaux, mais aussi "mouvements" et "figures" des activités sportives, musicales, chorégraphiques, etc.) » (p. 289).

J'en ai conclu que les propositions de Cellérier sur l'accessibilité inter-schèmes sont affectées :

- par une conception excessivement linéaire et séquentielle tant de l'organisation de l'action que de son « exécution » : si cette conception peut suffire à rendre compte de l'organisation de l'action dans des cas d'environnement statique (et les problèmes de type Tour de Hanoï), elle est insuffisante pour les cas d'environnement dynamique. En effet, l'hypothèse du détour téléonomique (c'est-à-dire un détournement passager de la

centration vers un ou plusieurs sous-buts suivi d'un retour au but supérieur) reste très proche des conceptions informatiques (décomposition du but en sous-buts, retour vers le but supérieur lorsque l'obtention des sous-buts a été satisfaite). Car l'interruption de l'exécution du schème supérieur ne peut-être réversible, comme le précise d'ailleurs Cellérier, que si la situation pour laquelle ce schème a été interrompu n'a pas changé. Cette condition n'est évidemment jamais satisfaite dans les environnements dynamiques évoluant en temps réel, puisque la situation y est, par définition, en évolution permanente. Une telle conception de l'organisation de l'action ne peut donc rendre compte de l'organisation de l'activité dans ces environnements.

- par une difficulté d'ordre à la fois logique et théorique : lorsque les auteurs évoquent le fonctionnement coordonné des schèmes activés, ils réservent le phénomène de la centration présente (coordination des champs d'assimilation partiels des schèmes activés au sein du réseau) et celui de la concentration (subordination de la succession des centrations partielles à la centration sur le tout) aux seuls traitements perceptifs. C'est une réduction théorique, car il y a logiquement lieu de considérer que les besoins, les buts, les mouvements relèvent aussi de tels phénomènes assimilateurs : en dissociant l'entité indissociable que constitue le schème, Cellérier révèle aussi sa conception réductrice du "transfert de contrôle" de l'activité à des schèmes fonctionnellement subordonnés.
- par une conception réductrice du schème, qui rompt avec le précepte piagétien du fonctionnement assimilateur global du schème, proposant qu'on ne peut dissocier le besoin de l'acte en sa totalité, y compris, donc, des mouvements nécessaires à sa satisfaction (Piaget, 1936). Cellérier ne dispose pas d'une conception du schème permettant de satisfaire et d'opérationnaliser les relations inter-schèmes. On ne trouve rien en particulier qui précise les composantes du schème, a fortiori rien qui clarifie la façon dont procèdent les relations inter-schèmes. C'est peut-être ce que reconnaissent implicitement Inhelder et de Caprona, dans le même ouvrage : "il y a lieu de penser qu'une étude des fonctionnements cognitifs s'appuiera sur l'élaboration du concept de schème et prendra le sens d'une étude des rapports fonctionnels entre schèmes" (1992, p. 29).

En effet, mes observations suggèrent que le schème de duel n'est jamais interrompu ni désactivé durant l'ensemble de l'action. Dès lors que le schème de duel assimile une situation critique (donc problématique pour le sujet), l'action a commencé, et ce schème reste activé, c'est-à-dire qu'il produit une activité synergique, dont on peut repérer les manifestations

comportementales, avec laquelle les autres schèmes doivent composer. En particulier, les règles d'activation de la synergie adaptative d'inscription dans le duel assurent la disponibilité du sujet tout au long de l'action (l'attitude de garde, la nécessité de focalisation de l'attention, la rapidité et la vigueur de l'ensemble des actes, etc.) et jusqu'à ce que la situation ne soit plus, pour diverses raisons, perçue comme problématique.

Elles suggèrent également que dès que le schème de duel est activé, il active par ses attentes un (ou plusieurs) schème(s) de modélisation de la situation, lequel produit l'activité relevant de son registre assimilateur, manifestée en particulier par l'exercice de consultations visuelles spécialisées et par des ajustements de placements sur le terrain, tout en demeurant en attitude de garde.

Deux schèmes au moins, relevant de deux premiers niveaux d'organisation de l'action, sont donc conjointement activés et « exécutés », ce qui dément l'affirmation du caractère successif postulé par Cellérier. C'est aussi le cas lors des moments où le joueur dévie la balle, les premier et quatrième niveaux de l'organisation de l'action sont conjointement impliqués.

Mes observations ont donc validé le recours au concept de schème proposé par Vergnaud, et ont par ailleurs permis de préciser les modalités d'activation et de relations inter-schèmes non évoquées par cet auteur : tout schème d'un niveau donné instruit tous les schèmes de niveau subordonné en leur adressant ses attentes, mais en leur imposant également le produit de leur activité, qui ne se réduit pas seulement à des manifestations comportementales. « Chacun des schèmes impliqués, quel que soit le niveau auquel il est situé, est alimenté par des invariants opératoires constitués pour partie par les produits de sortie de l'un ou de la totalité des autres schèmes, et pour une autre partie par des contenus de connaissances spécifiques du niveau considéré » (Récopé, 1996, p. 377). Ces relations inter-schèmes permettent d'interpréter la continuité en temps réel du flux de l'action, et de manière indissociable, la spécification progressive de cette action qui résulte de l'activation des niveaux subordonnés.

Le modèle des relations entre les différents niveaux d'organisation de l'action motrice d'opposition est la meilleure manière de rendre compte du caractère localement structurant du schème de duel : celui-ci produit des attentes en direction de la situation du jeu qui est assimilée comme problématique, mais adresse également ses propres attentes aux trois types de schèmes subordonnés. Ces schèmes sont complémentaires, ils contiennent chacun des connaissances qui sont plus spécifiques du volley-ball, mais qui portent sur différents registres. Ils ont chacun leur champ propre d'assimilation partiel des situations du jeu, c'est-à-dire qu'ils organisent l'activité en fonction des aspects des situations qui sont pertinents pour chacun d'eux. Si l'état d'élaboration du schème de duel ne connaît pas d'évolution

développementale, les connaissances spécifiques des trois autres types de schèmes s'affinent et se précisent par apprentissage pour mieux servir les attentes inchangées du schème de duel. En cas d'évolution développementale du schème de duel, en revanche, les connaissances spécifiques du volley-ball relevant des niveaux 2, 3 et 4 se modifient de façon radicale, du fait de nouvelles attentes exprimées par ce schème.

Ce modèle étend le processus de « concentration » évoqué par Cellérier, et réservé par celui-ci aux seuls aspects attentionnels et perceptifs, à la spécification progressive du but. Pour cet auteur, comme on l'a vu, la question du but renvoie à celle des relations entre un but supérieur gouvernant l'action et une pluralité de sous-buts qui le servent : mes observations accréditent plutôt, pour les environnements dynamiques évoluant en temps réel, un processus de spécification progressive du but à mesure que les sous-schèmes sont activés. J'ai donc conçu que le but supérieur initial, normatif mais relativement indéterminé, se différencie dans le temps en se trouvant précisé et contextualisé à des aspects de plus en plus fins, tardivement apparus au cours de l'évolution de la situation, autant d'aspects non encore disponibles au moment où l'action est initiée. Le but supérieur est lui-même l'objet d'un processus de concentration (au sens que lui donne Cellérier, de « subordination des concentrations partielles à la concentration sur le tout »), plutôt qu'il ne donne lieu à des sous-buts discrets et successifs. Ceci signifie que chacun des schèmes activés assure une contextualisation du but supérieur, qui est de fait une spécification de ce dernier selon les aspects qui relèvent du registre assimilateur de ces schèmes. Il y a progressive détermination du but par contextualisation à mesure que la dynamique situationnelle, et la dynamique actionnelle (depuis le premier niveau jusqu'au quatrième), se déploient dans le temps.

En conséquence, ce modèle prétend enfin qu'il n'y a pas « transfert de contrôle » à des sous-schèmes, mais une délégation de contrôle, qui prend la forme d'une décentralisation de l'organisation et de la régulation de l'action à partir d'un but supérieur initialement inspecifié. C'est en ce sens que le but de l'action n'échappe pas au processus de concentration : celui-ci apparaît, si l'on reste fidèle au lexique du « concentrique », comme une réduction progressive du but à mesure que la situation évolue et que les niveaux subordonnés interviennent pour le spécifier.

J'ai donc été conduit à formuler ces divers amendements à la conception de l'organisation de l'action proposée par Cellérier, à partir de mes observations, pour l'action en environnement dynamique évoluant en temps réel.

### **III. Les insatisfactions à l'issue de la thèse qui ont généré une recherche supplémentaire**

Ces insatisfactions ne portent pas sur les résultats conduisant à la mise en évidence du caractère structurant du schème de duel au sein de l'organisation de l'action du volleyeur, qui ont confirmé par traitement quasi-expérimental mes observations antérieures et mes intuitions progressivement élaborées. Bien que non décisifs, ces résultats paraissent être suffisamment consistants, et sont confortés par de nombreux témoignages issus du terrain professionnel par divers praticiens. Je persiste aujourd'hui à penser que mon usage du concept de (caractère ou de statut) « structurant » était rigoureux et je n'ai pas évolué sur ce point.

Elles relèvent de deux autres aspects, qui constituent aujourd'hui encore mes préoccupations majeures. Lors de mon audition par la Commission des Spécialistes d'Etablissement pour le poste de Maître de conférences de l'Université Blaise Pascal, à l'UFR STAPS, en 1997, soit quelques mois seulement après la soutenance de ma thèse, je tenais un discours valorisant certaines perspectives de recherche que je pressentais comme essentielles : l'intérêt d'une approche bio-logique (un *logos* non réducteur sur le *bios*, c'est-à-dire une approche s'intéressant à l'activité du vivant, d'où mon incompréhension majeure à l'égard de la distinction consacrée entre « sciences humaines » et « sciences de la vie », comme si l'homme n'était pas un vivant, comme si il y avait des sciences qui ne soient pas le fruit de vivants) pour mieux appréhender les fondements de l'action ; la nécessité d'un objet pourtant délaissé – la sensibilité –, pour étudier le fondement du sens et de la signification ; enfin, la visée d'une théorie de l'action motrice et de son organisation, devenue aujourd'hui un thème de recherche majeur, mais qui ne me paraissait pas encore l'être à l'époque. Ces perspectives demeurent vivaces en moi, et me semblent relever aujourd'hui de perspectives partagées ou re-estimées, sans que j'y sois pour la moindre des choses.... Je reviendrai sur cette question.

Mais j'ai rapidement, en revanche, été critique d'une part, à l'égard de mon interprétation du « schème de duel » et de ce que j'ai appelé la « Signification Fonctionnelle Adaptative Supérieure » qu'il est censé comporter.

J'ai été également insatisfait de la formalisation opérée dans mon modèle d'organisation de l'action, qui me semblait partielle, inachevée.

#### **III. 1. Schème de duel et sensibilité à la rupture de l'échange**

L'adage selon lequel ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, le lecteur attentif l'aura remarqué, n'est pas satisfait par mon premier travail. Les notions de sensibilité, d'enjeu, de

SFAS, de normes, demeuraient obscures, énigmatiques à mes yeux et, par conséquence particulièrement délicates à formuler de manière simple et convaincante dans des communications. Comme si je manquais l'essentiel dans ma recherche d'un sens global structurant les conduites du volleyeur.

Les quelques formulations suivantes, extraites de ma thèse, en témoignent, parmi beaucoup d'autres :

- pour ce qui concerne la référence au « sensible » : un usage flottant et incertain, évoluant entre le diffus, le général et le particulier, en assimilant le « sensible » à ce qui est perçu par le sujet comme « critique », et au fait de se sentir « concerné ».

« Elle [la SFAS] constitue le cadre le plus global de l'assimilation des situations du jeu, et instaure le rapport d'ordre supérieur du sujet aux situations du jeu, *de l'ordre d'une sensibilité diffuse* ».

« Cela suffisait selon nous à *valider le recours aux qualificatifs de « sensibilité » et d'« implication »* : « la conception d'une *connaissance « sensible » et « impliquante »* s'est en effet progressivement confirmée à mesure que nous précisions nos perspectives théoriques : *le sujet est en effet sensible ou pas à certains aspects de l'environnement* ».

« Les *situations qui présentent pour lui [le sujet] un caractère « sensible » ou « critique »*, pour lesquelles il se sent concerné ».

- pour ce qui concerne la référence au « normatif » : une incapacité à poser conceptuellement la norme, un usage intuitif de cette notion comme appartenant au champ notionnel de ce qui gouverne et détermine les conduites.

« [La SFAS] constitue *la référence normant les relations* que le sujet entretient avec les situations du jeu »... « Elle contient des *attentes normatives* visant la production de certains effets particuliers »... « Elle *norme le fonctionnement cognitif et le traitement* qu'il fait des situations ».

« La SFAS *génère une norme de contrôle évaluatif* qui motive l'intérêt du sujet à diagnostiquer certaines situations ».

- pour ce qui concerne la référence à « l'enjeu » : l'impossibilité de préciser la « nature » et l'importance du « poids » de ce qui est en jeu (en-jeu), soit de ce qu'il y a à perdre ou à gagner dans le jeu, ainsi que ce qui est sous-jacent à l'avènement de l'enjeu pour le sujet, autrement que par la construction de fonctions d'opposant et donc d'un domaine d'interaction d'opposition particulier caractérisant son projet.

« [La SFAS] gouverne la relation à l'ensemble des situations du jeu, en fonction de l'état de conceptualisation de l'opposition et de *l'enjeu d'opposition que chaque pratiquant a construit. L'enjeu d'opposition conçu et poursuivi est indissociable du sens qu'il attribue à sa présence en tant qu'inter-acteur dans le jeu, et des fonctions qu'il est en mesure de concevoir et qu'il s'assigne* parmi l'ensemble de celles qu'on peut concevoir en tant qu'adversaire, en tant que partenaire, au sein des situations qui les justifient en les rendant nécessaires. *L'enjeu prend toujours le sens d'un projet spécifique d'utilisation du ballon* (des raisons d'agir, ou des motifs d'action surgissent dès lors qu'une situation du jeu présente une nécessité ou une opportunité d'intervention conforme au contenu de son projet).

De fait, ces insatisfactions convergent pour questionner ce qui est au fondement de ce que j'ai appelé le « schème de duel », ce qui requiert de nouvelles observations et de nouvelles interprétations.

L'existence d'un mode de cohérence interne ou d'un sens structurant ne semblant pas en cause, mes recherches ont depuis conservé cette hypothèse de travail jusqu'à présent non remise en cause. Mais ce caractère cohérent des conduites est tout compte fait peu mis en évidence dans ma thèse, et reste abordé de manière superficielle.

Plus précisément, les différents critères d'observations retenus pour décrire l'activité des pratiquants, bien que pertinents, paraissent en effet relativement isolables, et j'ai d'ailleurs privilégié celui de l'attitude de garde, comme en témoigne l'appellation de « schème de duel ». Si un sens global et totalisant est à l'œuvre, on devrait pouvoir harmoniser ces critères, leur trouver un dénominateur, mieux, un fondement commun. Il en va de même pour les fonctions de pratiquant et les interactions d'opposition qu'elles servent : la proposition d'une construction de fonctions donne à voir une collection, voire une mosaïque de fonctions auxquelles une conceptualisation donne accès, mais elle ne renvoie pas à une logique d'ensemble. Tel état de construction du schème de duel est abruptement renvoyé, c'est-à-dire énigmatiquement renvoyé, à telles fonctions implicitement conceptualisées et dès lors auto-assignées.

Dans un premier temps, j'ai tenté de remédier à cette lacune, en cherchant à mieux définir et à qualifier le contenu d'ensemble des six projets d'opposant, pour disposer d'une référence susceptible de tout fédérer : les conduites, les observables et les fonctions.

En voici le résultat : le projet prend la forme d'une proposition implicite (un théorème en acte dans le langage de Vergnaud) qui détermine la classe des « bonnes actions » selon ses propres critères de nécessité et de satisfaction (Maturana et Varela, 1994) :

### **Tenir mon rôle de pratiquant pour ne pas perdre l'enjeu, c'est...**

pour les pré-duellistes :

- du type « intervenant sollicité » : « ... **jouer le ballon quand il vient sur moi** »
- du type « intervenants délimités » : « ... **jouer le ballon quand il vient vers la zone (spatiale) de responsabilité que j'occupe au moment considéré** »

pour les semi-duellistes :

- du type « duelliste intermittent » : « ... **réagir au danger (avéré) pour intervenir afin d'éviter la rupture au détriment de l'équipe** »
- du type « duelliste direct sélectif » : « ...**me préparer à intervenir pour m'opposer au danger potentiel que présente un type d'attaques adverses, et réagir au danger (avéré) pour intervenir afin d'éviter la rupture au détriment de l'équipe** »

pour les pré-duellistes :

- du type « duelliste direct généralisé » : « ...**me préparer à intervenir pour m'opposer au danger potentiel que présente toutes les attaques adverses, et réagir au danger (avéré) pour intervenir afin d'éviter la rupture au détriment de l'équipe** »
- du type « duelliste permanent » : « ... **anticiper tout risque de perte de l'échange au détriment de mon équipe, y compris lorsque mes partenaires jouent le ballon et quelle que soit la position que j'occupe sur le terrain** »

Cette tentative résulte d'une « mise en forme » demeurant « descriptive », ces termes devant être compris comme péjoratifs, car elle réfère d'une part au contenu d'un sens pratique unifié mais élaboré de l'extérieur par l'analyste, et d'autre part, elle persiste à laisser dans l'ombre, ce qui est sous-jacent, ce qui est à l'origine de ce sens pratique. Pourquoi tel contenu de projet pour tel type de pratiquants ? Elle présentait en revanche l'intérêt de mettre l'accent, certes de manière implicite et partielle, sur ce qui peut apparaître comme un enjeu véritable, à savoir la rupture de l'échange, et sur ce qui peut instaurer le ressenti d'un danger de perte de l'échange. Il s'agissait des prémices de l'idée d'une sensibilité variable à la rupture de l'échange, susceptible de mieux rendre compte de la variété inter-individuelle de sensibilité et d'implication des pratiquants à l'égard des diverses situations du jeu et de la faible variabilité

intra-individuelle de cette sensibilité, une voie non évoquée y compris dans la partie conclusive de ma thèse.

La conception naissante de pratiquants diversement sensibles à la rupture de l'échange, ressentant diversement l'impression d'un danger, et diversement engagés à le contrecarrer, m'a fait préférer pendant un temps le qualificatif de pratiquants plus ou moins *combatifs* à celui de plus ou moins *duellistes*. Est « combatif » celui qui met tout en œuvre pour ne pas perdre un enjeu, ce qui correspondait bien à mes observations : le caractère défensif attaché à *combatif*, l'investissement énergétique consenti pour tenter de jouer les ballons lointains et difficiles. La distinction marquée à l'égard d'*agressif* (ce qui n'était sans doute pas assez le cas pour le *duelliste*) a sans doute renforcé ce choix. Mais, si ce terme « passe bien » auprès des praticiens, il n'a pas résisté longtemps, en raison du caractère psychologisant lié à sa connotation de trait de personnalité, comme caractéristique intrinsèque à la personne (comme le *duelliste*, d'ailleurs). Or mes observations laissent penser qu'il s'agit avant tout d'une question relationnelle, d'un rapport à un domaine d'activité particulier ; les pratiquants *combatifs* en situation de match en volley-ball paraissant ne pas être *combatifs* dans l'ensemble de leurs activités sociales, culturelles et professionnelles.

Faute de mieux, l'appellation de schème *de duel* reste pour l'instant d'actualité, bien qu'il s'agisse désormais pour moi d'un schème caractérisé par une (et tout autant caractéristique d'une) sensibilité propre à l'enjeu de rupture. Cette question fera plus tard l'objet d'un développement.

Dans la suite de cette partie, je ne mentionnerai que les aspects dont l'interprétation à été modifiée. Pour éviter de lourdes redites, je ne reprendrai donc pas certaines précisions déjà fournies.

### III. 2. Schème de duel et organisation de l'action du volleyeur

Deux types de modifications ont été apportés.

#### III. 2. 1. Un changement d'appellation des schèmes

Des observations plus précises m'ont conduit à une reformulation partielle de l'appellation des types de schèmes impliqués dans l'organisation de l'action du volleyeur, en me permettant de mieux appréhender leur registre d'activité :

Pour ce qui concerne le niveau du schème de duel :

L'appellation demeure (provisoirement ?) inchangée, mais de nouvelles interprétations ont émergé. Le schème de duel discrimine l'ensemble des situations du jeu sur une dimension "situation critique" - "situation de repos", selon que le pratiquant ressent plus ou moins, ou pas, une impression de danger dans sa relation à la situation actuelle du jeu. La sensibilité du joueur à la rupture de l'échange (donc les conceptualisations sous-jacentes) détermine les ressentis de danger, et organise l'ensemble de ses conduites (ceci sera précisé par la suite). Tous les indicateurs (l'orientation du corps en relation avec les déplacements aériens permanents du ballon ; l'attitude de garde manifestée pour certaines situations du jeu ; l'engagement énergétique consenti pour assurer le contact avec le ballon lorsque celui-ci suppose un déplacement ; les manifestations évaluatives/affectives en relation avec l'issue des échanges de jeu) y sont désormais référés (j'indiquerai pourquoi), ce qui assure l'unité du fondement des conduites. Dès qu'une situation du jeu est assimilée comme critique (parce qu'il y perçoit un danger de perdre l'échange), le pratiquant est spontanément en "attitude de garde", parce qu'il cherche à pré-parer ce danger. Un sujet n'a aucune raison de se préparer s'il n'est pas affecté par un danger qu'il faut pré-parer. L'action a déjà débuté, elle est initiée, mais elle est largement indéterminée, car ce premier niveau d'organisation n'est pas en mesure d'en spécifier le cours pas plus que le cours de l'évolution de la situation actuelle du jeu. Le sujet éprouve le besoin d'un diagnostic sur l'évolution immédiate de la situation; or la satisfaction de ce besoin réclame des connaissances spécifiques relevant du second niveau d'organisation de l'action. Le schème de duel n'est pas un processeur central, il ne fournit pas un programme spécifiant ou déterminant l'ensemble du cours de l'action. En revanche, en tant que schème structurant, il circonscrit l'espace des actions possibles et nécessaires. Aussi longtemps que la situation actuelle est perçue comme critique, l'activation du schème de duel n'est jamais interrompue, ni suspendue : il détermine l'investissement fonctionnel tant qualitatif qu'énergétique auquel se livre le pratiquant pour l'ensemble de l'action, et il active au moins un schème du niveau subordonné (du second niveau) en l'instruisant par ses attentes (diagnostiquer plus finement l'évolution de la situation critique et spécifier le cours de l'action potentielle) et en lui déléguant les opérations d'organisation et de contrôle afférentes. Postuler ce niveau est indispensable pour rendre compte des transitions entre « attitude de garde » et « attitude de repos » (ou de relâchement), et de la variabilité interindividuelle de ces transitions durant le cours du jeu.

Pour ce qui concerne le second niveau d'organisation de l'action :

J'ai modifié la dénomination du type de schèmes intervenant à ce niveau, en abandonnant les « schèmes de modélisation de la situation du jeu » au profit de « schèmes d'exploration des situations critiques ». Ce qualificatif est préféré car la fonction d'exploration, qui s'étend aux aspects moteurs et perceptifs, est apparue comme la meilleure voie d'interprétation unifiée des conduites organisées à ce niveau.

Ces schèmes ont en effet pour fonction commune de spécifier l'évolution immédiate des situations critiques. Chacun est formé de connaissances organisant l'exploration perceptive d'une classe particulière de situations du jeu et, de manière indissociable, permettant de spécifier le pré-placement favorable à une possible intervention (ajustements de placement exploratoires sur le terrain). Ils sont plus ou moins nombreux et différenciés, selon les discriminations que peut assurer le sujet entre différents scénarios distincts (exemple sur attaque adverse : attaque ligne, attaque petite diagonale, etc.) et plus ou moins évolués (la compétence à anticiper les attaques lobées peut être plus développée que les compétences permettant de prévoir d'autres types d'attaque). Les connaissances qu'ils contiennent aboutissent à spécifier en temps réel le pré-placement favorable sur le terrain (premiers ajustements exploratoires du placement) en fonction de la perception de l'événement probable. Elles assurent de manière dynamique, dans le flux temporel, la recherche d'indices permettant la prévision en réduisant l'incertitude événementielle et/ou spatio-temporelle. Elles réalisent des "hypothèses en acte", ou des "paris en acte" largement implicites, qui se révèlent plus ou moins opportuns. A tout moment, selon la perception des circonstances du jeu, le diagnostic est susceptible d'être corrigé, d'être affiné, préalablement à l'intervention proprement dite sur le ballon.

Ces divers schèmes sont sélectivement préactivés par le schème de duel. Ceci signifie qu'ils ne sont activés que lorsque le schème de duel a assimilé une situation comme critique, et sont désactivés dès que la situation n'est plus critique pour le pratiquant. C'est le cas, par exemple, d'une situation critique, potentiellement dangereuse, pour tel pratiquant, lorsque le passeur adverse, s'il est joueur de la ligne avant, joue le ballon en suspension : si l'assimilation de la situation par son schème d'exploration spécialisé conduit à l'attente selon laquelle le passeur n'attaquera pas, le pratiquant abandonne spontanément l'état de garde et se relâche, se relève. Notre modèle de l'organisation interschèmes permet d'interpréter ces observations : les schèmes relevant du second niveau de l'organisation de l'action peuvent se désactiver et désactiver par-là même le schème de duel, et l'action cesse. Une autre action sera initiée lors de la prochaine situation critique. Notre modèle attribue un caractère récursif aux relations interschèmes.

Dans le cas où le diagnostic opéré par un schème d'exploration confirme la probabilité d'une intervention particulière, ce schème reste activé, et préactive lui-même un (ou plusieurs) schème(s) relevant du troisième niveau, en l'instruisant par ses attentes (spécifier le but de l'intervention défensive, préparer les modalités de l'intervention, et le placement terminal préalable à l'intervention) et en lui déléguant les opérations d'organisation et de contrôle afférentes. Et, si l'occurrence d'une intervention sur le ballon se confirme, il active aussi un (plusieurs) schème(s) du quatrième niveau.

Postuler ce second niveau, et les schèmes d'exploration qui le composent, est indispensable pour interpréter la variabilité interindividuelle de pertinence des déplacements exploratoires sur le terrain, qui sont des pré-placements spatiaux, entre pratiquants présentant pourtant une sensibilité équivalente à la rupture de l'échange. Si l'on n'évoque pas des connaissances permettant d'effectuer des prévisions efficaces, il ne reste plus que la « chance » pour rendre compte des joueurs qui assurent plus souvent que les autres un placement favorable sur le terrain avant l'intervention.

#### Pour ce qui concerne le troisième niveau d'organisation de l'action :

Les « schèmes de planification de l'intervention » ont été finalement renommés « schèmes de préparation de l'intervention » car le terme de planification avait une connotation cognitiviste peu compatible avec mon approche. Ils contribuent à l'accomplissement du cours de l'action tout en étant instruits par le premier niveau (qui règle l'investissement émotionnel/énergétique du pratiquant et par le deuxième niveau (qui l'a activé sélectivement en raison du diagnostic opéré). Ces schèmes ont pour fonction commune de spécifier le type d'intervention que le pratiquant s'apprête à effectuer sur le ballon et de préparer l'exécution par un placement des différents segments corporels spécifique de la modalité d'intervention prévue. Postuler ce niveau est indispensable pour trois raisons. Premièrement, alors que le joueur n'a pas encore touché la balle, on peut déjà repérer chez lui certaines régularités comportementales (une préparation caractérisée par certaines particularités, voire certains défauts au regard de l'orthodoxie « technique », par exemple le bassin systématiquement trop élevé avant l'intervention). Deuxièmement, on observe souvent chez les débutants une difficulté à activer le schème pertinent au regard des circonstances : il semble qu'au moins deux schèmes préparatoires à l'intervention soient candidats à l'assimilation de la situation. Par exemple, le pratiquant se prépare manifestement à jouer le ballon en « manchette », mais il change au dernier moment en réagissant tardivement pour jouer finalement le ballon à deux mains, en étant souvent très mal préparé à le faire. Ce conflit entre deux modalités d'intervention relève

selon moi de difficultés à activer le schème « qui convient », et accrédite l'existence d'une opération de sélection entre plusieurs schèmes candidats à la spécification du type d'intervention le plus approprié au moment considéré. Enfin, on observe chez des joueurs confirmés, en cas d'incident (par exemple, un ballon « flottant », ou touchant le filet, ou légèrement dévié par un partenaire au contre) une réorganisation tardive pour s'ajuster aux circonstances imprévues : le joueur se préparant à intervenir en « manchette » se prépare au dernier moment à jouer le ballon avec un seul bras.

Dans le cas où les schèmes d'exploration constamment à l'œuvre confirment l'actualité de l'intervention prévue, le schème de préparation sélectivement activé délègue le contrôle de l'activité à l'un des schèmes spécialisés de "déviation du ballon".

#### Pour ce qui concerne le quatrième niveau d'organisation de l'action :

J'ai en effet modifié l'appellation de « schèmes perceptivo-gestuels » qui opèrent au quatrième niveau, au profit de celle de « schèmes de déviation du ballon ». D'une part parce que tous les schèmes impliqués dans l'action peuvent être qualifiés de perceptivo-gestuels, d'autre part parce que les schèmes ont ici pour fonction commune d'assurer la déviation du ballon. Celle-ci implique à la fois le contact réel avec le ballon, et la création d'une trajectoire à l'issue de ce contact. Ces schèmes sont constitués de nombreux invariants opératoires et possibilités d'inférences permettant en temps réel une déviation par l'ajustement des surfaces de contact (leur orientation, leur tonus, la force adressée au ballon) aux caractéristiques cinématiques et dynamiques de la trajectoire du ballon. Les exigences de ces repérages et ajustements en temps fortement contraint sont souvent tellement coûteuses que la recherche du contact avec le ballon suffit à produire une saturation perceptive ne laissant ni place ni temps pour une réelle tentative de visée. C'est dans ce contexte particulièrement exigeant que ce quatrième niveau achève l'actualisation de l'action motrice, donc la concrétisation du cours de l'action. Postuler ce niveau est indispensable d'une part pour rendre compte de la variabilité interindividuelle d'adresse, en fonction de la précision des déviations qu'ils assurent, entre joueurs qui pourtant se préparent à intervenir de manière équivalente. D'autre part, on observe assez facilement l'état de construction de certains invariants opératoires du schème de déviation « manchette » : des pratiquants débutants ratent régulièrement le ballon, certains le jouent d'une fois à l'autre avec une surface variable des avant-bras (ils ont les avant-bras tous rouges du poignet jusqu'au bas du coude). D'autres pratiquants contactent toujours le ballon avec la même zone de l'avant-bras (juste au-dessus des poignets : ils ont construit une catégorie intracorporelle qui permet d'assurer l'invariance des repérages

nécessaires à l'intervention sur le ballon, ce que Vergnaud nomme précisément un invariant opératoire). Rendre compte de l'organisation de l'action « en sa totalité » chez le volleyeur impose de se préoccuper aussi de ces connaissances pratiques.

C'est bien du résultat de l'intervention par contact/déviation que dépend en dernier ressort l'efficacité de l'action, laquelle est évaluée en référence à l'état d'adaptation intentionnelle propre du sujet. Les manifestations émotionnelles/évaluatives, plus ou moins intenses et contenues, témoignent du contrôle que n'a jamais cessé d'assurer le schème de duel durant le cours de l'action<sup>12</sup>.

### III. 2. 2. Une radicalisation du processus de concentration conduisant vers une théorie de l'organisation de l'action : la synthèse assimilatrice

Si j'ai critiqué et amendé les propositions de Cellérier dans ma thèse, j'ai vite été conduit, en reprenant la question de l'organisation de l'action, à critiquer mes propres propositions, dont le caractère partiel m'est apparu évident (Récopé, 2002 ; Récopé, 2003/1998).

Il s'est avéré que je n'avais pas tiré toute la richesse de l'élaboration par Vergnaud (1985) du concept de schème (tout schème est une totalité dynamique organisée qui ne peut fonctionner si elle est scindée) ni des propositions (par ailleurs évasives) de Piaget sur le fonctionnement assimilateur global du schème : on ne peut dissocier le besoin de l'acte en sa totalité, y compris, donc, des mouvements nécessaires à sa satisfaction (Piaget, 1936). Si l'on radicalise ces perspectives, on doit en effet étendre le fonctionnement assimilateur de n'importe quel schème aux aspects trivialement distingués, à savoir la signification, l'émotion, la perception, la motricité, l'action. La position invoquant un fonctionnement assimilateur global et multidimensionnel de tout schème implique de considérer le processus assimilateur à l'œuvre dans les relations interschémes comme un processus se déployant selon une modalité unique. En conséquence, cette position impose de considérer qu'un même processus de concentration est à l'œuvre dans l'ensemble des aspects engagés dans le flux de l'action :

- l'aspect perceptif qui est, comme on l'a vu, le seul à être évoquée par Cellérier ;
- le but de l'action, comme je l'avais proposé lors de la thèse ;
- mais également la signification, les besoins, les attentes, et l'accomplissement des actes.

Il en résulte en particulier que la signification ne peut échapper au processus de concentration, tel que je l'ai précisé : jusqu'à quatre types de signification (et les conceptualisations sous-

---

<sup>12</sup> On trouvera en Annexe 2 un schéma résumant les quatre types de schèmes et leurs expressions comportementales.

jacentes) peuvent assurer la progressive spécification de la situation pour le sujet. Se pose donc le problème de la possibilité d'une discrimination des différents registres de signification pratique.

Il en va nécessairement de même pour l'accomplissement des différents actes composant l'action et leur manifestation comportementale : une motricité de duel, non spécifique du volley-ball, est initialement engagée, puis se trouve progressivement spécifiée par trois autres registres de motricité spécialisée à mesure que les schèmes des niveaux subordonnés sont « actifs ».

Est-ce à dire qu'un volleyeur fait quatre choses différentes à la fois, comme s'il était soumis à l'exercice d'une « quadruple tâche » ? Loin de ça, nos observations suggèrent que des activités composantes se coordonnent en formant un acte d'ensemble (Janet, 1929). La contribution de quatre types de motricité rend compte de la complexité d'analyse (par le chercheur) et de la difficulté de réalisation (par le pratiquant) de l'action motrice du volleyeur :

- une motricité de duel d'ordre relationnel, relevant du rapport au risque de perdre l'échange, générée par le schème de duel, dont on doit dissocier pour les besoins de l'analyse les aspects comportementaux suivants, pourtant non dissociables :
  - un risque qu'il faut prévenir ou dont il faut se prémunir (pré-parer), dont il faut se garder, se défendre (orientation face au ballon ; attitude de garde) ;
  - un risque déclenchant la nécessité de scruter pour connaître ou confirmer le caractère risqué de la situation ;
  - un risque auquel il faut faire face quand il devient danger, en investissant spontanément et intensément tous les moyens disponibles (promptitude, vitesse, énergie et persévérance des jaillissements).

Ces différents aspects comportementaux n'étant jamais suspendus ou interrompus pendant le cours de l'action.

- un risque dont on a finalement triomphé ou pas (manifestations émotionnelles selon l'issue de l'action et/ou l'issue de l'échange).
- une motricité exploratoire, traduite au plan comportemental par des consultations visuelles spécifiques et par des ajustements de placement spatio-temporel, visant la

meilleure base de placement avant une intervention potentielle, générée par les schèmes d'exploration.

Ces ajustements ne sont pas non plus forcément interrompus, le joueur pouvant chercher à affiner son pré-placement jusqu'au dernier moment lors du contact avec le ballon.

Cette motricité exploratoire est activée par le schème de duel, elle se greffe sur la motricité de duel, compose avec elle en se combinant à elle.

- une motricité de préparation à l'intervention, susceptible de n'être jamais interrompue, mais elle-même régulée jusqu'au moment du contact avec le ballon.

Cette motricité de préparation est activée par un schème d'exploration, elle se greffe sur la motricité résultante de la combinaison [schème de duel - schème d'exploration], compose avec elle en se combinant à elle.

- une motricité de déviation du ballon, activée par un schème particulier de préparation, elle se greffe sur la motricité résultante de la combinaison [schème de duel - schème d'exploration - schème de préparation], compose avec elle en se combinant à elle.

Ainsi, jusqu'à quatre registres de motricité peuvent fusionner en une motricité résultante du volleyeur, progressivement spécifiée par réduction d'une indétermination initiale.

On retrouve ici les caractéristiques opérantes du processus de "concentration". Il apparaît alors comme la synthèse du fonctionnement simultané de schèmes situés à différents niveaux d'organisation de l'action : **la concentration relève donc d'une « synthèse assimilatrice », une composition dynamique de l'activité assimilatrice de chacun des schèmes opérant au moment considéré.**

Il suffit pour cela d'admettre que les schèmes ont deux types d'entrées : leurs entrées propres, et celles qui leur sont adressées en tant que « sorties » d'autres schèmes.

Cette hypothèse a été évoquée par Reed en 1982. Se référant aux travaux de Gibson et à ceux de Bernstein, cet auteur propose de rompre avec la dichotomie central-périphérique en matière de contrôle moteur : les nombreux résultats expérimentaux qu'il analyse établissent que le système nerveux intégré fonctionne comme une structure complexe de boucles entrées-sorties, ceci permettant l'exercice d'une variabilité des actes en fonction de la variabilité du contexte. Ses principales propositions sont que :

- les composantes des actions ne sont pas des mécanismes, mais sont des actions : les actions sont des relations, et les composantes des actions sont elles-mêmes des

relations, qui doivent être analysées en tant que propriétés s'imbriquant les unes dans les autres : « les actions ne sont pas des choses, avec des unités discrètes hiérarchisées et disparates, mais sont des relations avec des propriétés strictement imbriquées » (notre traduction, p. 116).

- lorsque plus d'un composant est impliqué dans une action (comme c'est presque toujours le cas), aucun d'eux n'apparaît individuellement de façon évidente.
- comme l'ont proposé Luria (1973) puis Arbib (1981), le contrôle du mouvement est distribué verticalement et horizontalement dans le système nerveux. Les actes impliquent diverses boucles « entrées-sorties » interconnectées et emboîtées les unes avec les autres. Chaque boucle est elle-même ajustable par des modulations d'origine tant centrale que périphérique, et les diverses boucles sont mutuellement ajustables.

Plus précisément, la seule voie d'interprétation consistante aux yeux de Reed est de conclure à l'existence de « sorties perceptives » et d'« entrées motrices », alors que les travaux antérieurs ne considéraient que des « entrées perceptives » et des « sorties motrices ». C'est précisément ce à quoi concluent nos observations : chaque schème est envisageable comme une boucle entrées-sorties<sup>13</sup>. Vergnaud (1985) caractérise d'ailleurs le schème comme une application (au sens mathématique) qui prend ses entrées et ses sorties dans des espaces multidimensionnels. Le nombre de dimensions de chacun de ces espaces est éventuellement très grand, et en outre cette application est dynamiquement organisée et contrôlée.

La « synthèse assimilatrice », en tant que composition dynamique de l'activité assimilatrice de chacun des schèmes opérant simultanément au moment considéré, suppose que les sorties perceptives et motrices d'un schème surordonné deviennent une partie des entrées perceptives et motrices d'un schème subordonné. En d'autres termes, par exemple, les aspects moteurs (posturaux, énergétiques, comportementaux) du schème de duel sont les « entrées motrices » du schème d'exploration, qui doit composer avec – et à partir de – ces « données motrices » qui lui sont imposées.

Les relations interschémes supposent donc l'activation permanente d'un schème surordonné qui initie le cours de l'action et active des sous-schémes en leur adressant ses attentes, sans leur transférer pour autant le contrôle de la suite de l'action. Il leur délègue le contrôle de la suite de l'action, car lorsque l'action débute, le pratiquant ne sait pas encore ce qui va se

---

<sup>13</sup> On trouvera en Annexe 3 un schéma présentant les schèmes sous forme de telles boucles.

passer, ni si il va avoir à intervenir : c'est l'évolution de la situation critique, telle que l'assimilent les divers sous-schémes, qui permettront la contextualisation de l'action. Le schème subordonné sélectivement (pré)activé sera alors celui dont les invariants opératoires sont le mieux à même de traiter la situation, soit celui dont l'activité assimilatrice peut le mieux poursuivre et spécifier le cours de l'action du sujet, conformément aux attentes adressées par le schème surordonné.

L'action en environnement dynamique trouve ainsi sa nécessaire capacité d'actualisation et de contextualisation dans la contribution de schèmes assimilant chacun les aspects de l'action et des situations qui sont spécifiques de son registre. Le cours de l'action dépend de la composition tant d'activités perceptives que d'activités motrices, opérées à différents niveaux d'organisation et simultanément coordonnées.

**La synthèse assimilatrice fonctionne selon une dynamique de spécification progressive, comme un processus de concentration.** Ce modèle fournit des éléments d'interprétation du processus décrit par certains sociologues de l'action : « le but de l'action et son résultat recherché ne sont pas clairement définis quand l'agent commence à agir, pas plus que ses circonstances. Les uns et les autres prennent forme et acquièrent leur définition à travers l'accomplissement de l'action » (Quéré, 1998, p. 159).

Mon modèle apparaît comme le prolongement d'observations de Revault d'Allonnes (1920) qui est le premier à avoir évoqué une organisation sous forme de schèmes formant une constellation, bien qu'il se restreigne, comme Cellérier plus tard, aux aspects perceptifs (Vergnaud et Récopé, 2000). Il propose que des schèmes plus particuliers pourraient s'enchâsser dans un schème générique, que des petits schèmes subordonnés pourraient s'incorporer à de grands schèmes. Il précise que « des schèmes sont simplement mélangés ou interférents quand ils se superposent chacun pour soi à un même objet, de manière à en fournir des lectures diverses, relativement indépendantes. Mais des schèmes sont, au contraire, combinés ou conjugués, lorsque leur action simultanée engendre un aperçu que ni l'un ni l'autre, isolément, n'amorcerait » (ibid., p. 200). Revault d'Allonnes anticipait ainsi l'hypothèse piagétienne de schèmes constituant « non pas seulement une somme d'éléments organisés, mais encore une organisation globale, un système d'opérations interdépendantes ...grâce au mécanisme de l'assimilation réciproque des schèmes en présence » (Piaget, 1936, p. 358). La question de l'organisation interschémes est donc ancienne.

Le modèle de la synthèse assimilatrice ne récuse pas les modèles séquentiels du fonctionnement cognitif (à caractère linéaire, sériel, successif, juxtaposé), ou les modèles en parallèle (caractère de concomitance stricte, de simultanéité non relationnelle), mais soutient en revanche que de tels modèles sont incapables de rendre compte de l'action motrice en environnement dynamique. C'est en ce sens qu'elle constitue une alternative. Pour paraphraser Revault d'Allonnes, **l'opérativité simultanée de plusieurs schèmes engendre une activité qu'aucun ne pourrait satisfaire isolément** : or le modèle séquentiel postule des isolements par succession, alors que le modèle parallèle postule des isolements par simultanéité<sup>14</sup>. Prenons l'exemple du mouvement : la conception de niveaux d'organisation contribuant simultanément à sa réalisation, par la voie musculaire, est compatible avec les résultats de la psychophysiologie (Paillard, 1976) et de l'anatomie fonctionnelle, car elle permet d'envisager la combinaison des différents aspects (tonique, postural, énergétique, phasique) qui se coordonnent dans la production d'un mouvement adaptatif intégré. Le mouvement réalisé n'est pas simplement une série de mouvements associés, il n'est pas non plus généré par une pluralité de voies musculaires opérant indépendamment l'un de l'autre. Il apparaît au vu de nos analyses comme la résultante (non exempte de perturbations, comme on l'a vu) de « sorties » et d'« entrées » motrices de schèmes qui spécifient le flux de l'action : il est l'expression de la réalisation motrice de la synthèse assimilatrice des actes qui composent l'action du volleyeur, loin de constituer une réponse à caractère linéaire et unidimensionnel. Il va de soi que la "synthèse perceptive" donne lieu à de tels flux au sein de la totalité organisée : si chaque schème a ses propres "entrées perceptives" spécifiques, il est aussi instruit par les "sorties perceptives" (ie les résultats des traitements perceptifs, ainsi que les attentes perceptives) d'au moins un autre schème activé au sein du réseau.

L'organisation de l'action repose sur des relations **de hiérarchie, de succession, de simultanéité et de spécification entre schèmes**, caractéristique non paradoxale, mais bien fondatrice, de la synthèse assimilatrice. Un tel modèle construit sur la base d'observation empirique se voit aujourd'hui conforté par certains travaux issus de la physiologie contemporaine qui, selon Berthoz (1997), doit relever le défi de rendre compte du caractère dynamique, flexible, adaptable, de ce qu'il nomme les mécanismes biologiques. Berthoz conclut à propos du processus sous-tendant l'activité visuelle qu'il « ne se fait pas de façon seulement sérielle et hiérarchisée, il se fait aussi en parallèle avec de nombreux mécanismes

---

<sup>14</sup> On trouvera en annexe 4 une illustration des relations postulées par le modèle de la synthèse assimilatrice, par distinction à l'égard des modèles séquentiel et parallèle.

de feed-back ou de contrôle centrifuge. De plus des processus de sélection apparaissent à chaque embranchement du processus » (2004, p. 397).

Notre modèle d'inspiration post-piagétienne propose que l'organisation et la réalisation de l'action motrice relèvent d'un fonctionnement auto-organisé à caractère hiérarchique. Il rend compte de l'existence d'une action déjà engagée, alors même que le cours de l'action reste largement indéterminé, et que son but n'est pas encore spécifié<sup>15</sup>.

Une telle proposition renoue avec la conception du contrôle moteur de Bernstein (1967) : une entité organisatrice et anticipatrice attribuant à l'activité motrice sa finalité adaptative, tout en déléguant des opérations de régulation locale à des instances décentralisées, rend compte du remarquable caractère structural et unitaire de l'action motrice. Il affirmait qu'un mode invariant d'organisation de l'action n'est pas incompatible avec une modulation des conditions de sa réalisation, en raison d'une prise en compte des éléments de variabilité du contexte. Notre proposition est compatible avec l'analyse en termes de "systèmes d'action" portée par Reed (1982), par Kelso et Kay (1987), qui consiste pour l'essentiel à défendre que la motricité est un système auto-organisé, et non le résultat de commandes adressées par un système cognitif indépendant. La conception d'une activité organisée selon un emboîtement de schèmes de différents niveaux est actuellement confortée dans le champ des neurosciences (Jeannerod, 1994) et dans celui de la philosophie (Ben-Zeev, 1988).

Les modèles de l'action motrice intentionnelle qui se dessinent actuellement (Livet, 1997) envisagent que son initiation, loin d'apparaître comme une représentation complète et déterministe de la totalité de l'action, fournit un modèle central incomplet nécessitant des « complémentations » et des actualisations qui prennent effet dès que l'action s'enclenche.

Je suis fondé à penser que l'*action en volley-ball* est loin de se circonscrire à *l'intervention sur le ballon* (qui, en toute rigueur, n'apparaît qu'au quatrième, soit au dernier, niveau d'organisation ; la plupart des actions sont initiées et cessées alors que le joueur n'a pas eu à intervenir sur le ballon ; les diverses formes de préparations, progressivement spécifiées, sont constitutives du cours de l'action ; ces diverses préparations, qui sont de type « s'apprêter à ... », sont conditionnée par l'avènement d'une nécessité à pré-parer un danger.

C'est cet aspect, relevant de la sensibilité, qui retiendra maintenant mon attention.

---

<sup>15</sup> On trouvera en Annexe 5 un schéma montrant les deux caractères non paradoxaux de la synthèse assimilatrice : l'action est une coordination par activation successive, elle est par là-même une concentration par spécification progressive.

#### **IV. L'amorce de l'étude de la sensibilité des pratiquants en situation**

L'intuition qu'une sensibilité à la rupture de l'échange variable selon les sujets est au fondement de la diversité de la mobilisation défensive des pratiquants devait être mise à l'épreuve.

##### IV. 1. Le recours à l'entretien

Lors de ma thèse, et pendant quelques temps encore, j'en suis resté, comme le dit si bien Vermersch à son propos « à une approche descriptive comportementale basée sur les observables et les traces du déroulement de l'action, ainsi que les inférences que l'on pouvait en tirer dans l'esprit de la méthode inductive propre à la logique de l'enquête policière » (2002, p. 95). J'ai ressenti par la suite la même insatisfaction que celle qu'il évoque : bien qu'intéressé à révéler ce qui se passe pour le pratiquant, ce qui fait sens pour lui, et par les connaissances immanentes aux propriétés de ses actions, donc à ce qui est de l'ordre de l'inobservable, je me cantonnais à des observables, certes les plus riches possibles.

J'avais envisagé la possibilité de recourir au point de vue privé du pratiquant (le point de vue en première personne, relativement à sa propre expérience, c'est-à-dire auquel le sujet est le seul à avoir accès sur le mode expérientiel) mais, après quelques tentatives, j'avais été très déçu par la pauvreté des propos par rapport à mes interprétations. Sans doute aussi avais-je un a priori de sens commun, qui n'a pas échappé à Vermersch : inutile de prendre en compte le point de vue du sujet, parce que de toute façon il n'est pas au courant de ce qui se passe réellement. Une sorte d'inhibition aussi, que je suppose pour partie due à mon attachement à une pensée structurale et à la thèse de la conceptualisation largement implicite de Vergnaud, me conduisant à survaloriser l'ampleur des aspects « qui ne relèvent pas du point de vue privé parce qu'ils ne sont pas expérientiels et donc ne peuvent faire l'objet d'une saisie de conscience » (Vermersch, *ibid.*, p. 93). Bref, j'introduisais un gouffre entre l'expérience subjective, vécue de façon pré-réfléchie, et sa conscientisation. Or Vermersch travaille précisément sur les conditions de possibilité (la psychologie phénoménologique) et de validité méthodologique (les aides à la verbalisation) de la réflexivité consciente : ce qui relève de l'expérience subjective ne demande aucun effort particulier, aucune compétence spéciale pour la vivre. Mais la prise de conscience de l'expérience subjective, sa thématization descriptive, et, en amont de tout cela, son réfléchissement délibéré, ne sont ni spontanés, ni immédiats, ni directs, ni faciles (1999).

J'en étais donc resté à un point de vue en troisième personne, certes « subjectophile », mais qui me faisait élaborer de l'extérieur un point de vue que je *prêtais* au sujet indépendamment du point de vue qu'il aurait lui-même pu me *donner*.

J'ai finalement admis la nécessité, mais aussi les difficultés, de procéder, à l'introduction des points de vue en première et seconde personne « comme ressource complémentaire à l'exploitation des traces et des observables qui caractérise le point de vue en troisième personne (Vermersch, 1999). Les recommandations sur les clarifications préalables aux entretiens, sur la nature des questions à poser et sur les relances favorables ont été des ressources qui m'ont permis des essais et des erreurs, et d'entrevoir la grande diversité de réactions des « expérienceurs » et la nécessité d'ajustements en cours d'entretien.

#### IV. 2. La première étude avec recours à l'entretien : le cas d'un des meilleurs défenseurs mondiaux.

Le premier entretien d'importance cruciale à mes yeux a consisté en un entretien d'auto-confrontation avec un joueur professionnel (nommé X par la suite) reconnu actuellement comme l'un des tous meilleurs défenseurs mondiaux, auquel j'ai eu accès grâce à un cadre de la Fédération Française de Volley-Ball. Je l'avais préalablement repéré<sup>16</sup> comme un cas extrême de « duelliste permanent » en ayant analysé son activité dans divers matchs.

X a visionné un enregistrement audiovisuel, consistant en un montage que j'avais réalisé en conservant certains extraits significatifs de son activité lors d'un match international France–Cuba.

##### IV. 2. 1. Mes observations préalables des conduites de X

###### IV. 2. 1. 1. Une première observation comparative :

D'ordre global, elle conclut qu'il se distingue fortement de ses coéquipiers<sup>17</sup>, eux-mêmes joueurs de niveau international, par les caractéristiques suivantes :

- il a « un temps d'avance » sur ses coéquipiers : dans la plupart des cas, même si ce n'est pas à lui d'intervenir sur le ballon, son déplacement débute alors qu'ils sont encore immobiles ; il les incite à intervenir avant qu'ils n'aient agi lorsqu'il est trop loin du ballon ; il réclame instantanément qu'ils enchaînent lorsqu'il réussit une intervention défensive.

---

<sup>16</sup> Sur la base des critères et indicateurs précédemment indiqués.

- il consent un investissement énergétique intense dans la quasi-totalité des situations de danger avéré, y compris lorsque le ballon n'est pas à sa portée : plongeons et tentatives le mettant parfois en danger physique de chute violente au sol, courses effrénées y compris vers les gradins ou les murs du gymnase. Dans ces cas, il se déplace immédiatement, et ne renonce à son déplacement que dans un second temps, après avoir constaté qu'un joueur est mieux placé que lui pour intervenir ou que le ballon lui est inaccessible.
- il présente de nombreuses manifestations émotionnelles de frustration quand un ballon n'est pas défendu par lui, mais aussi par ses coéquipiers. Elles sont intériorisées, contenues, non exubérantes, et le coupent durant quelques secondes de ses coéquipiers.

IV. 2. 1. 2. Une seconde observation, plus systématique<sup>18</sup>, de sa pratique *in situ*:

Cette procédure d'observation, sur la base de ce même montage vidéo, a abouti à une modification de mes critères d'observation, ci-dessous exposés, qui restent à ce jour pour moi les plus représentatifs de la mobilisation défensive :

- a) L'orientation corporelle face au ballon,
- b) La fréquence de l'attitude de garde,
- c) Les jaillissements exercés sous forme d'efforts explosifs instantanés pour contacter le ballon,
- d) La poursuite de ces jaillissements malgré la proximité d'obstacles matériels (partenaires, mur, gradins, poteau, etc.),
- e) Les manifestations émotionnelles exprimées suite à un échec défensif.

Si l'efficacité défensive de X est réputée, c'est parce qu'elle est littéralement mesurée à l'aide des outils statistiques usuels en Volley-ball, et comparée, à son bénéfice, à celle des autres joueurs. Mais, il faut bien noter ici qu'*aucun de mes critères n'est relatif à la qualité ni à la précision des interventions proprement dites sur le ballon, c'est-à-dire à la*

---

<sup>17</sup> Considérer que tous les joueurs internationaux sont des duellistes permanents est une évidence non questionnée : de nombreuses observations concluent qu'on peut être joueur ou joueuse de haut niveau sans présenter les caractéristiques du duelliste permanent.

<sup>18</sup> Il s'agit de documenter le plus finement possible ce qui est réalisé *in situ* pour tenter de repérer les régularités de la pratique effective : celle-ci prend alors un caractère d'activité typique (Quéré, 1993).

*précision des déviations du ballon qui résulte des interventions.* Ils concernent les comportements du joueur en relation avec les déplacements du ballon, ce qu'on a parfois maladroitement appelé « jeu sans ballon » ; ils sont restreints à la mobilisation défensive et demeurent *en ce sens* étrangers au critère de l'efficacité. Les critères ne relèvent pas de savoir-faire techniques spécifiques du volley-ball, en ce qu'ils ne concernent pas le résultat des interventions proprement dites sur le ballon en terme d'efficacité. Ils se limitent strictement à l'implication défensive, en repérant les comportements émis en relation avec l'évolution des déplacements du ballon à différents moments : a) et b) sont représentatifs de la disponibilité pour une intervention défensive potentielle ; c) et d) de l'implication lors d'une intervention ; e) de la réaction à l'issue d'un échec défensif de l'équipe.

#### IV. 2. 1. 3. Résultats : Présentation des matériaux issus de l'observation des comportements :

X présente, relativement aux cinq indicateurs retenus, des comportements typiques qui le distinguent de ses partenaires :

- a) Une centration perceptive sur le ballon : alors que le jeu donne lieu à des déplacements aériens permanents du ballon (entre partenaires, et entre les adversaires situés de l'autre côté du filet), X fait constamment et instantanément face au ballon. Son corps est toujours orienté vers le ballon, excepté lorsque l'équipe adverse est en situation de crise, c'est-à-dire lorsqu'elle est confrontée à de gros incidents de réception de service ou de défense. Dans tous les autres cas, cette orientation est instantanée : X fait constamment face au ballon, quelle que soit l'évolution, plus ou moins prévisible, des déplacements de celui-ci. Lorsque, sur smash adverse, la vitesse du ballon est très grande, seuls la tête et le haut du buste de X sont orientés vers le ballon, mais ils le sont toujours, quelle que soit la vitesse du ballon. Lorsque X « anticipe » une intervention (un plongeon vers l'avant ou un jaillissement vers l'avant) mais qu'il est surpris par la trajectoire réelle du ballon (qui arrive loin derrière lui, à sa droite, vers un de ses partenaires), tout en étant embarqué dans sa chute vers l'avant, il tourne la tête instantanément pour regarder le ballon sans regarder ses mains lors du contact avec le sol.

- b) Une attitude de garde fréquemment manifestée, repérable par une posture : bras relevés, jambes (plus ou moins) fléchies, appuis dynamiques au sol. X n'est en « attitude de repos » que lorsque le ballon est en phase d'ascension quasi-verticale, vers le plafond, ou lorsque l'équipe adverse est en situation de construction de son jeu (lorsqu'elle connaît une « crise défensive »). Dans tous les autres cas, il est dans une posture intermédiaire. X est spécifiquement « en garde » dans certaines classes de situations du jeu : au moment où le serveur adverse contacte le ballon ; avant que le passeur adverse (si celui-ci n'est pas un arrière « pénétrant ») ne contacte le ballon ; avant que l'attaquant adverse ne contacte la balle ; lorsqu'un de ses partenaires s'apprêtant à jouer le ballon semble dans des conditions d'intervention peu favorables.
- c) Des actes défensifs synchrones aux déplacements du ballon : X ébauche de nombreux ajustements de placement et des déplacements instantanés et explosifs, alors que ses partenaires sont encore statiques. Ses déplacements débutent en même temps que le ballon lors des smashes adverses. Il jaillit ainsi intensément, quelles que soient : la position qu'il occupe sur le terrain ; la destination du ballon ; la distance qui le sépare du ballon. Une fois ce jaillissement opéré, alors qu'il est en pleine accélération, emporté par son élan, il décélère parfois, mais dans un second temps seulement, lorsqu'un partenaire est placé plus près du ballon ou lorsque le ballon est vraiment trop loin pour qu'il puisse le contacter. Il incite souvent ses partenaires à se placer (« allez !!! »), comme s'il avait un temps d'avance sur eux : au cours d'un même échange, par exemple, il le fait trois fois, pour leur demander de se placer à un endroit particulier, et d'aller jouer le ballon alors même qu'il vient de le toucher en défense.
- d) Une focalisation sur le contact avec le ballon : X poursuit sa tentative vers le ballon y compris lorsqu'il est hors de sa portée, par des courses énergiques et des chutes qui donnent lieu à des contacts peu contrôlés avec le sol. Il est le seul à poursuivre une course effrénée le conduisant à proximité immédiate d'éléments matériels de l'environnement (poteau, mur, etc.).
- e) Des réactions de frustration : X se distingue de ses partenaires par sa réaction lorsque le ballon tombe dans son terrain suite à un service ou une attaque adverse. Les manifestations comportementales de ces frustrations prennent des expressions variables, mais sont contenues ou non exubérantes, et le coupent quelques instants de

ses partenaires. En revanche, lorsque son équipe remporte un point, ses manifestations de joie ne le distinguent pas de ses partenaires, dont elles ne sont ni plus fréquentes ni plus intenses.

#### IV. 2. 2. L'entretien avec X :

Il vise l'expression hors situation du ressenti de X lors de sa pratique. d'une durée de 2 heures, il a été intégralement enregistré sur cassettes audio, suite à l'accord de X.

##### IV. 2. 2. 1. Avant l'enregistrement : le « contrat d'entretien » :

Je signale mon admiration à X, pour ne pas me mettre en position de surplomb.

Je l'informe que j'ai analysé son jeu, en particulier grâce au montage d'une bande vidéo (12 minutes d'extraits d'un match France-Cuba de Ligue Mondiale, où il a été très performant, qui constituera le support de l'entretien). Que je cherche à comprendre la combativité défensive des volleyeurs, et que j'ai déjà quelques interprétations, que je lui soumettrai, ayant observé des joueurs de différents niveaux de pratique, d'âges différents. Que je souhaite qu'il me livre son ressenti, ce qui est important pour lui, et que je ne le questionne pas directement sur les gestes, ni sur sa technique, ni sur le plan de la tactique. Que j'interviendrai parfois, pour lui faire préciser certains aspects, pour lui livrer mes impressions, mais je considérerai que c'est lui, qui, *in fine*, a raison. Que je souhaite qu'il résiste, qu'il me contredise, sans complaisance, qu'il m'impose son point de vue. J'espère de sa part un retour sur son ressenti, comme s'il revivait ces moments, avec la plus grande sincérité/spontanéité possible, mais je l'informe que je n'étudie pas ces moments là en particulier, mais ce qu'il ressent en général en tant que défenseur.

##### IV. 2. 2. 2. Conduite de l'entretien

Il prend la forme d'un entretien compréhensif (Kaufmann, 1996) conduit selon une procédure d'autoconfrontation (Theureau, 1992) dont les verbatim sont intégralement transcrits. Cet entretien est centré sur le ressenti en situation lors d'événements « critiques », parfois spontanément exprimé par le joueur, parfois exprimé ou précisé suite à des incitations ou des « relances » du chercheur.

##### IV. 2. 2. 3. Analyse de l'entretien

Une analyse thématique des propos est ensuite assurée, sans recourir à des logiciels ni à d'autres moyens techniques, par émergence de catégories thématiques qui sont progressivement remises en cause jusqu'à ce qu'elles paraissent satisfaisantes.

Cette analyse, qui constitue un autre mode de documentation de ce qui est à l'œuvre en pratique, permet de confronter la pratique *in situ* à ce qui est explicitement signifié *a posteriori* de la pratique.

La visée consiste à relever d'éventuelles complémentarités ou distorsions entre les deux types (comportementaux et verbaux) de matériaux.

#### IV. 2. 2. 4. Résultats : Présentation des matériaux issus de l'entretien

Les catégories thématiques constituées (assorties de quelques extraits significatifs de verbatim avec, en italiques, les interventions du chercheur) suite à l'analyse de cet entretien sont :

1) L'expression d'une conviction, d'une évidence qui fait l'objet d'une généralisation : une focalisation sur la rupture de l'échange comme enjeu du jeu de volley-ball

- « le but du volley-ball,... c'est que la balle elle tombe pas dans ce terrain-là mais qu'elle tombe de l'autre côté ... »
- « le volley, c'est le ballon doit pas tomber par terre dans cette zone-là, donc il faut absolument qu'il tombe pas par terre »
- « le but, c'est de gagner, et au volley-ball, gagner, c'est que la balle elle tombe pas chez toi, elle tombe de l'autre côté »

2) L'expression d'une conviction, d'une évidence qui fait l'objet d'une généralisation à toutes les situations du jeu et à tous les pratiquants : une centration sur l'activité défensive

- « si tout le monde fait son travail... eh ben la balle elle tombe pas »
- « tu te sens obligé de défendre tous les ballons »
- « si le mec il fout une mine à 2m [de l'endroit où tu es], tu vas jamais l'avoir. Mais si ça se passe à 50cm, 1m, tu dois la toucher »
- « [ce genre de balle] on doit la défendre, c'est pas normal [qu'on l'ait laissé tomber]
- « quand on se dit c'est pas à moi [d'y aller, de la défendre], c'est qu'on refuse »
- « pour moi, si on veut gagner, c'est pas normal [de pas aller à fond se battre sur tous les balles qui arrivent] »

- « pour moi, quand tu as un ballon qui arrive à 50cm du pied et que tu y vas pas, ou que tu esquisses même pas un geste, pour moi ce n'est pas de la combativité »
- « bon défenseur, c'est pas une définition, parce que tu as des mecs qui sont super forts au niveau du contact, c'est-à-dire que toutes les balles qu'ils vont avoir sur eux, ils vont toutes les défendre... mais si on leur met à 50cm, ils vont jamais en toucher une »

### 3) L'expression d'une polarité plaisir-déplaisir selon que la défense est réussie ou ratée

- « pour moi la plus grande joie c'est quand quelqu'un défend, c'est évident. Pour moi »
- « ...cette envie de pas la voir tomber par terre [la balle] »
- « [avant] quand je défendais [une balle], c'était la même jouissance [que maintenant] »
- « c'est de la joie, c'est de la joie parce que là je pense que ça relèverait de la frustration si je prenais pas de plaisir à faire ça »
- *vous vous en voulez, vous, à vous, que la balle tombe au sol ?* « Tout le temps. Tout le temps, oui »
- « ça c'est sûr, à chaque fois qu'il n'y a pas une défense de faite, et que je suis sur le terrain, je me dis j'aurais dû être là »
- « ça je peux pas le supporter [que la balle tombe au sol dans son camp] »
- « là, j'y vais un peu désespérément, là »

### 4) L'impression d'une force qui s'impose à lui et qui le meut spontanément, instantanément

- « j'irai tout le temps. Je pense que j'irai parce que j'y réfléchis pas »
- *Et si balle est loin ?* « Eh bien j'irai, j'irai. Parce que ... ». *Sur le temps, dans le temps, pas après avoir vu la balle ?* Non, non, sur le temps. Parce que, je veux dire, je vois la balle qui part, j'y vais. Je vais y aller, même si je ne la touche pas »
- « à un moment donné je vais penser la balle perdue mais je vais y aller par ce que il faut que j'y aille »
- « oui, moi j'irai sur tous les ballons, mais peut être que physiquement je ne tiendrai pas »
- « je sais pas, c'est quelque chose en moi qui me dit celle-là tu vas la défendre »
- « j'ai été pris à contre-pied, mais bon là j'y suis allé tout en sachant que je l'aurai pas, hein. Puisque la balle, j'ai bien vu que je l'aurai pas »

5) Une conceptualisation du temps et de l'espace en rapport avec les déplacements du ballon

- *alors, qu'est-ce qui fait que, à certains moments, vous vous mettez en position ramassée ?*  
« C'est bien simple : c'est... il y a une défense, y a une relance qui se fait [chez l'adversaire], quand y a une relance qui se fait, t'es pas obligé d'être comme ça [en position de garde], tu sais que la balle elle va pas t'arriver dessus, à partir du moment où, si le passeur est devant, c'est à ce moment-là où je me mets à intervenir, parce c'est à ce moment-là où la balle peut arriver chez nous »

- *mais quand vous vous mettez en position là, ramassée, de garde, de défense, vous êtes pas sûr que la balle va arriver sur vous...* « Non, mais elle peut arriver sur moi, alors que si c'est une relance adverse, elle arrivera pas sur moi. Ou alors si elle arrive, j'aurais largement le temps de faire ce que je dois »

- *là, vous êtes vigilant, mais vous êtes pas en état d'alerte.* « Sûr que non, ça. ... Ce que je veux dire c'est que moi, je sais que, maintenant, je sais quelles sont les situations dangereuses, très dangereuses, et les situations qui sont favorables pour nous, bon, ce que j'appelle favorables, c'est qui sont pas encore dangereuses, quoi... Je vais être comme ça, ça veut pas dire que je suis pas attentif ou quoi que ce soit. Au moment où le passeur touche la balle, bing, ça y est, là je suis en alerte, là, ça y est ».

6) L'expression d'une relation aux partenaires par comparaison à soi, par incompréhension de n'être pas comme eux, en référence à leur disponibilité défensive (et plus à leur niveau de pratique)

- « ce qui m'énervé c'est que je comprends pas pourquoi les autres ils sont pas comme moi »

- *et vous avez l'idée que votre coéquipier, il fait ce qu'il peut, mais il est pas sur votre même logique ?* « Oui mais en fait le problème, c'est que moi je réagis comme si c'était moi, en fait, c'est un peu ça, le tort, mais les mecs maintenant le comprennent »

- « moi je suis pas objectif parce que je prends mon exemple »

- *est-ce que ça vous arrive d'en vouloir à quelqu'un de pas défendre, de pas se jeter pour défendre ?* « Ben souvent, même tout le temps »

- *est-ce que ça vous arrive de sentir un énervement, parce que « il aurait dû y aller » ?* « Ah oui, ça, je l'ai tout le temps »

7) L'expression d'une finalité qui prévaut sur les moyens mis en œuvre pour la satisfaire

- « le volley, c'est le ballon doit pas tomber par terre dans cette zone-là, donc il faut absolument qu'elle tombe pas par terre »
- « j'en ai rien à foutre de savoir comment elle doit faire, mais elle doit pas tomber là, vous vous démerdez »
- « je vais y aller avec le torse, avec tout, mais je vais la défendre, la balle [...] avec n'importe quoi, mais je vais la défendre ».

8) Une difficulté à rendre compte de ce qui est à l'œuvre dans le processus de mobilisation :

- « la combativité, je pense que je l'ai en moi »
- « c'est une énergie défensive »
- « c'est de l'instinct, mais c'est du combat »
- « j'ai la chance de sentir le jeu bien comme il faut, je sais pas, c'est une chose qui est... »
- « peut-être cette envie de défendre la balle, cette envie de pas la voir tomber par terre, cette envie de pas perdre le point »
- *mais pourquoi il y a des gamins qui se jettent, et qui sont pas libéro en équipe de France ?*  
« parce que, eux, ça leur plaît d'aller chercher des ballons »

IV. 2. 3. Interprétation des matériaux de l'étude

Les deux types de matériaux font apparaître que pour X, le volley-ball est sur le fond un sport d'opposition, où des adversaires se confrontent en permanence en référence à un enjeu de rupture de l'échange.

Les comportements comme les propos de X mettent en évidence que sa mobilisation défensive est fondamentalement référée, à tout moment à la rupture de l'échange. L'échange est l'enjeu référentiel permanent : ce qu'il y a à perdre (si on ne parvient pas à éviter la rupture, si on laisse la balle tomber dans le sol de son demi-terrain), et ce qu'il y a à gagner (si l'adversaire n'y parvient pas). La comparaison que nous établissons entre X et ses partenaires (et qu'il évoque lui-même spontanément : voir la catégorie thématique n° 6, « L'expression d'une relation aux partenaires par comparaison à soi... ») montre qu'il est significativement plus engagé qu'eux à éviter la rupture.

**J'entrevois ainsi la possibilité de rendre compte d'un mode de cohérence interne ou d'un sens structurant, car l'interprétation invoque une relation qui englobe les cinq critères.**

Ceux-ci s'avèrent complémentaires, et sont temporellement ordonnés, en ce qu'ils réfèrent à une réaction adaptative, non spécifique, rapportée à un ressenti de danger de rupture, à l'impression ou à l'estimation d'une possible menace. Ils contribuent chacun à qualifier une relation spatio-temporelle globale au risque de rupture de l'échange :

En effet :

- a) X s'oriente systématiquement et instantanément face au ballon [critère a]. Ceci est l'indice d'une relation particulière entretenue avec le ballon, lequel est l'objet représentatif du danger. La focalisation perceptive sur le ballon, l'orientation face à l'objet du danger, l'attention constante portée à ses déplacements atteste que le ballon définit la situation. Le ballon est le véhicule ou le média du danger de rupture, car c'est la nature de ses déplacements qui détermine *in fine* l'issue de chaque échange. Notre interprétation est que le joueur éprouve spontanément le besoin d'être constamment attentif aux déplacements du ballon. X indique que, même lorsqu'il est en attitude de repos (debout, relevé, mains sur les hanches) lorsque le ballon est au-dessus du terrain de l'adversaire, il est néanmoins « en alerte [...] ça veut dire que *j'analyse*, je regarde s'il va y avoir bonne relance, s'il y a relance moyenne » : ceci confirme les propositions de Scherer (2001) quant à l'estimation des aspects pertinents de la situation *pour l'individu* et quant à la focalisation de son attention sur ces aspects.
- b) L'attitude de garde préparatoire à une possible intervention [critère b] est l'indice de la relation entretenue avec certaines situations du jeu dont le futur présente un risque de rupture. Cette interprétation est attestée par les propos de X : il est en permanence engagé dans une préoccupation temporelle. S'il n'est jamais sûr d'avoir à intervenir, il évalue intuitivement l'évolution des situations au cours desquelles il peut avoir à intervenir et indissociablement le degré d'urgence temporelle associé à cette intervention potentielle (« elle peut arriver sur moi, alors que si c'est une relance adverse, elle arrivera pas sur moi. Ou alors si elle arrive, j'aurais largement le temps de faire ce que je dois »). L'attitude de garde est adoptée systématiquement durant les phases d'attaque adverse ou lorsqu'un partenaire intervenant sur le ballon risque d'être mis en difficulté. C'est-à-dire lorsque l'évolution immédiate de la situation actuelle du jeu est sentie comme potentiellement dangereuse : le pratiquant se prépare à intervenir parce qu'il *pré-pare* ce danger de rupture. L'adoption d'une attitude de garde suppose

selon Nicolau (1983) que le joueur cherche à se préserver d'une possible mise en difficulté (« cette position est celle d'un joueur qui prévoit que l'adversaire peut le mettre en difficulté », p. 51) par une activité préparatoire visant une vitesse d'intervention optimale en cas de besoin. Ceci est congruent avec la distinction avancée par La Porte (2001) dans le domaine de l'ergonomie des organisations à risque entre « situations de confiance » et « situations de danger » pour rendre compte de l'avènement d'un état d'alerte et de la réactivité différentielle des individus. Mais également avec l'importance de la perception de « signaux de dangers potentiels » avancée par Turner (1978) puis confirmée par Vaughan (2001). X indique de manière très précise cet aspect : « Ce que je veux dire c'est que moi, je sais que, maintenant, je sais quelles sont les situations dangereuses, très dangereuses, et les situations qui sont favorables pour nous, bon, ce que j'appelle favorables, c'est *qui sont pas encore dangereuses*, quoi... Je vais être comme ça, ça veut pas dire que je suis pas attentif ou quoi que ce soit. Au moment où le passeur touche la balle, bing, ça y est, là je suis en alerte, là, ça y est ».

- c) L'intensité de « l'engagement énergétique » [critère c] lors de nombreux déplacements et jaillissements défensifs instantanés est l'indice de la relation entretenue avec un danger de rupture avéré. X s'engage à défendre les attaques de l'adversaire mais aussi à compenser les incidents de construction du jeu de son équipe, quelle que soit sa position sur le terrain au moment considéré. Cette réaction instantanée et spontanée à l'imminence du danger vise en première urgence à éviter la rupture au détriment de l'équipe – à éviter que le ballon ne tombe au sol –, ceci prenant spontanément le pas sur toute autre préoccupation. Selon Lazarus (2001) et Scherer (2001a), ceci relève des actes adaptatifs intuitifs, non délibérés, en cas d'urgence temporelle forte. De nombreux propos de X soulignent qu'il y va sans y qu'il ait à y penser (« je vois la balle qui part, j'y vais » ; « j'y réfléchis pas » ; « j'y vais instinctivement »), sans évaluer préalablement ses chances de réussite. On est proche de l'inclination que Bergson définissait comme un mouvement commencé comme par action réflexe, définition loin de reposer sur une métaphore : c'est ainsi qu'on doit comprendre son expression « il faut que j'y aille », il ne choisit pas d'y aller, il n'a pas le choix, ce mouvement s'impose de lui-même. Peut-être est-ce pour cette raison qu'il déplore les partenaires qui « n'esquisse[nt] même pas un geste » défensif.

- d) La poursuite de ces jaillissements donnant parfois lieu à des contacts peu contrôlés avec le sol et/ou les impacts avec un élément matériel de l'environnement [critère d] est l'indice de la prévalence du risque de rupture sur le risque de se blesser. Selon Yates et Stone (1992) un des composants du risque concerne la signification ou la valeur accordée par le sujet à chacune des pertes (plus l'enjeu est important, plus grand est le risque senti) ce qui explique les comportements corporellement risqués. X se focalise sur le ballon puisqu'il s'agit de réussir à le toucher pour éviter la rupture. Cette pertinence s'impose sur les autres objets de l'environnement matériel sans qu'il y ait choix délibéré ni calcul. Parfois X poursuit son effort vers le ballon tout en sachant qu'il ne l'aura pas « je vais penser la balle perdue mais je vais y aller parce que il faut que j'y aille ». Il y va « désespérément », selon son expression, ce qui le conduit dans des tentatives extrêmes parfois dangereuses pour son intégrité (dans les tribunes, au contact des murs ou obstacles matériels, des chutes, sauts ou ruades « désespérés » qui le font retomber lourdement au sol, au risque de le blesser). On est loin de l'image d'un gestionnaire avisé de ses ressources.
- e) Enfin, les manifestations de frustration suite à un échec défensif [critère e] font toujours suite à une perte de l'échange par rupture sur ballon non défendu. Car cet événement est contraire à la conception qu'a X, puisque « le volley, c'est le ballon doit pas tomber par terre dans cette zone-là [le côté du filet qu'occupe son équipe], donc il faut absolument qu'il tombe pas par terre ». X indique clairement d'ailleurs s'en vouloir « tout le temps » que la balle tombe au sol, même si ce n'était pas à lui d'intervenir « ça c'est sûr, à chaque fois qu'il n'y a pas une défense de faite, et que je suis sur le terrain, je me dis j'aurais dû être là » ; « ça je peux pas le supporter [que la balle tombe au sol dans son camp] ». Ces manifestations émotionnelles qui le distinguent de ses partenaires sont des réactions intimes, intériorisées, de frustration, à cette occurrence. C'est bien la rupture en raison d'une balle non défendue qui le frustre (« c'est pas normal » ; « là je suis agacé parce qu'on laisse tomber la balle. C'était jouable »), au point de lui faire proférer des sentences brutales (« si tout le monde fait son travail...eh ben la balle elle tombe pas »). L'observation montre en effet qu'il ne présente pas de telles manifestations émotionnelles lorsque son équipe perd l'échange pour d'autres raisons (sur une faute d'attaque d'un partenaire, ou sur contre adverse gagnant). L'entretien s'avère irremplaçable tant il est précieux sur cet aspect, car il révèle aussi l'existence d'une joie intense, intime, privée, mais non

manifeste au plan comportemental : « pour moi la plus grande joie c'est quand quelqu'un défend, c'est évident. Pour moi ». Il évoque le plaisir, et davantage, « la jouissance », qu'il « prend à faire ça » (réussir à bien défendre). L'alternance de joie et de frustration intensément éprouvées, spécifiquement rapportées à la rupture de l'échange sous l'angle défensif, semble le distinguer de ses partenaires.

C'est cette relation à la rupture de l'échange sur balle non défendue qu'il me faut clarifier et interpréter.

Les conduites *in situ* de X ainsi que ses propos exprimant son ressenti en situation révèlent que la relation à la rupture de l'échange est la *relation prévalente* à l'œuvre dans sa pratique.

Le terme « prévalent » signifie indissociablement trois choses :

- cette relation *pré-vaut, elle vaut avant la pratique, elle pré-existe à la pratique de X* pratique. S'exprimant en pratique, elle organise cette pratique, l'expérience subjective vécue *in situ*, et la constitution de son expérience réflexive. En ce sens, cette relation est transcendante, car elle rend possible ce type d'expériences chez ce pratiquant. Ce caractère transcendant permet des expériences « empiriques ».
- cette relation *prévaut pour l'organisme et oriente le sens de la situation pour lui*. Cette relation est saillante, prégnante, au moment considéré.
- cette relation *prévaut aux autres relations constitutives de la pratique*, en ce qu'elle s'impose à la pratique comme une relation primordiale, englobante, totalisante, fondatrice. Cette valence relationnelle constituée est première, originaire de toutes les autres relations qui lui sont secondes, dérivées. Cette relation définit pour X la situation actuelle, et organise ses relations à tous les aspects de l'environnement (relation au ballon, relation à l'espace, relation au temps, relation aux partenaires, relations aux obstacles, etc.).

En d'autres termes, elle est structurante (je ne reviendrai pas sur ce terme, mais je considère désormais que *prévalent* est synonyme de *structurant*).

L'étude de la mobilisation défensive de X révèle que la relation à la rupture de l'échange est la référence qui assure les ressentis de joie ou de frustration éprouvés par X en situation de pratique. Un caractère affectif, plus ou moins intense, repérable au plan comportemental, confirmé et précisé par l'entretien, est saillant : il est lié à la menace que présente tout risque de rupture de l'échange pour la réalisation de sa vie de pratiquant, et à la satisfaction d'avoir triomphé de cette menace. Il oriente de manière globale l'activité à tout moment du jeu, en

particulier par une relation aux déplacements du ballon rapportés au ressenti de danger et d'urgence temporelle pour y faire face.

L'activité de X prend la forme d'une motricité d'ordre relationnel et affectif qui n'est pas d'abord spécifique du Volley-ball. En effet, X est un joueur très efficace, il dispose donc d'une motricité spécifique très performante (donc de savoir-faire très efficaces), mais il ne la pose jamais comme première, ni essentielle. Pour lui, le volley, c'est d'abord « le ballon doit pas tomber par terre dans cette zone-là, donc il faut absolument qu'elle tombe pas par terre » ; ce qui compte, c'est la défendre, et tout le reste n'est que moyen au service de cette fin : « vous vous démerdez » ; avec le torse, avec tout, avec n'importe quoi » ; « avec le pied, avec le poing ». Un « sens sensible » structure tant la pratique que l'expression du ressenti de la pratique : ce sens est l'expression impérieuse d'une polarité fondamentale : réussir à éviter la rupture de tout « échange »/ne pas réussir à l'éviter. La rupture est indissociablement objet senti, objet prévalent, objet perçu. Comment en rendre compte ?

## **V. Vers une qualification de la sensibilité et des relations prévalentes : perspectives théoriques**

### V. 1. Dépasser la notion de sensibilité

Dans le champ de la physiologie de la perception et de l'action, Berthoz (2002, 2004) utilise régulièrement le qualificatif de « sensible », son projet étant d'élaborer une théorie « interactionniste » du fonctionnement du cerveau. Il faut comprendre comment le cerveau, dans l'immense complexité du monde sensible, sélectionne, choisit les objets. Ce qualificatif est aussi employé pour désigner certains neurones sensibles à la nouveauté d'un stimulus. De même, le cortex cingulaire est sensible à la probabilité d'apparition d'un stimulus conditionnel ; il s'agit encore de tester si certains neurones sont sensibles aux valeurs de récompenses associées aux différents lieux de l'environnement (Cours Collège de France, 2001-2002). L'expérience est sensible, le corps est sensible (Cours Collège de France, 2002-2003). Le vécu est le propre de l'homme sensible, mais certains colorants fluorescents sont sensibles au potentiel de membrane (Cours collège de France, 2004-2005).

Une rigueur d'usage du terme « sensible » semble nécessaire.

### V. 2. L'approche de l'appraisal

Il existe, dans le champ de la psychologie contemporaine des émotions, une orientation théorique (« appraisal theories ») mettant explicitement l'accent sur la relation et sur la référence au bien-être (Scherer et al., 2001) : Ainsi, selon Lazarus (2001) le terme d'« appraisal » (traduisible par « appréciation, estimation, évaluation éprouvées, restant largement inconscientes, intuitives, non délibérées ») doit être préféré à celui de « perception », ce dernier n'insistant pas assez sur la signification personnelle des objets ou événements en terme de bien-être. L'homme apprécie constamment les circonstances auxquelles il est sensible et réagit conformément à cette appréciation, en référence aux valeurs personnelles, à l'impact existentiel des buts poursuivis, et aux intentions en situation. Cette appréciation détermine le contenu qualitatif d'une expérience émotionnelle ainsi que son intensité (Lazarus, 2001). De même, pour Scherer (2001), tout organisme évalue constamment tous les événements en relation avec ce qu'ils impliquent en terme de bien-être. Ce que les individus considèrent important ou non important pour leur bien-être influence leurs réactions émotionnelles au regard de la perte potentielle ou avérée ainsi que leurs activité adaptative. Ces caractéristiques individuelles affectent de manière considérable leurs réactions

émotionnelles et l'expérience subjective vécue. Il en résulte que sans une spécification détaillée pour des individus donnés ou pour des types d'individus, la prétendue définition objective de ce qu'est la perte offre très peu de précisions par rapport à la considération des caractéristiques personnelles, et a donc une moindre pertinence ainsi qu'un très faible pouvoir prédictif.

Mais ces théoriciens de l'émotion ne s'intéressent pas directement aux phénomènes affectifs, et précisent que le champ d'étude de l'émotion n'englobe pas l'ensemble des phénomènes affectifs. Ils ont cependant conscience qu'ils ne peuvent s'en affranchir, dans la mesure où l'émotion est définie comme un épisode affectif particulier. Celle-ci est distinguée des autres phénomènes affectifs par son caractère bref et clairement circonscrit dans le temps. En revanche, ils fournissent quelques indications à leur propos, notamment pour rejeter l'appellation d'« états affectifs », qui laisse croire à quelque chose de statique, alors qu'il s'agit en réalité de processus dynamiques constamment modifiés, qui ne débouchent pas tous sur des émotions. On peut donc penser que l'élaboration d'une théorie de l'émotion supposera une clarification des relations entre affectivité et expérience hédonique, à partir du lien entre affectivité et émotion. Ils distinguent deux grandes classes d'émotions, où le critère de caractère utile ou nocif pour l'organisme d'une transaction avec le milieu occupe une position centrale.

Scherer (2001) signale que, étant donnée l'importance accordée à la compréhension de la manière dont est assignée la signification dans les théories de l'appraisal, il est impératif de disposer d'une meilleure clarté sur la question de la signification. Selon lui, bien que les conduites finalisées soient un objet essentiel pour ce champ d'étude, l'état de la recherche ne parvient pas à spécifier les processus sous-jacents à l'appraisal. La terminologie, particulièrement confuse, en témoigne : il n'y a pas de consensus sur les usages différentiels de termes tels que « drives », « besoins », « motifs », « mobiles », « buts », et autres. Il lui apparaît préférable et prudent de considérer qu'il y a à la source de toute émotion un état désirable vers lequel est mobilisé l'organisme, sans préjuger de la source motivationnelle, du degré de conscience ou de volonté qui peuvent être associés à cet état.

Il adresse deux autres questions centrales, d'ailleurs liées, aux théories de l'appraisal : comprendre dans quelle mesure les conséquences d'un événement affectent les buts ou valeurs essentielles de l'organisme, et dans quelle mesure elles requièrent une action adaptative ou un ajustement interne ? En effet, puisque tous les objets et événements rencontrés par un organisme sont constamment évalués, la relation qu'on entretient avec eux devrait varier considérablement selon la signification qui leur est attribuée. L'une des

questions non résolues consiste à spécifier le degré ou le type de signification requis pour qu'il y ait avènement d'un épisode émotionnel.

J'en conclus que l'approche de l'appraisal converge sur certains aspects essentiels avec mes préoccupations, qu'elle encourage à des efforts de recherche, mais qu'elle n'est pas en mesure de spécifier davantage la question des appréciations intuitives issues d'une relation prévalente.

### V. 3. La position de Ribot

Dans le champ de la psychologie, des travaux antérieurs méritent d'être mentionnés. Ils s'inscrivent dans ce que j'ai proposé d'appeler (Récopé, 2000 ; Récopé, à paraître) la psycho-philosophie des tendances<sup>19</sup>, appellation qui cache mal l'hétérogénéité de points de vue des nombreux auteurs.

Elle est à ma connaissance inaugurée par Ribot (1993), qui affirme sa proximité avec Spinoza. En un mot, la thèse de Ribot s'inscrit comme une réaction contre les théories intellectualistes des états affectifs : ceux-ci sont rattachés à des conditions biologiques et plongent au plus profond de l'individu. Les états agréables ou pénibles dont on peut avoir conscience ne sont que des *effets* qui doivent nous guider vers la recherche et la détermination des causes : « La conscience ne livre qu'une partie de leurs secrets ; elle ne peut jamais les révéler complètement il faut descendre au-dessous d'elle » (p. VII). Ce qu'on appelle états agréables ou pénibles ne constitue que la partie superficielle de la vie affective, car ils résultent de tendances conscientes (désirs) ou inconscientes (appétit) qui sont satisfaites ou contrariées. Celles-ci se traduisent par des mouvements : pour Ribot, la motilité est la révélation de tendances attractives et répulsives, c'est-à-dire d'éléments moteurs qui, à aucun degré de la vie, du plus humble au plus élevé, ne fait jamais défaut. « Ces tendances ne sont rien de surajouté et d'extérieur : elles sont la vie en action » (p. 10). Le fond de la vie affective est l'appétit ou son contraire, c'est-à-dire des mouvements ou arrêts de mouvements : dans sa racine, elle est tendance, acte à l'état naissant ou complet, indépendante de l'intelligence qui n'a rien à y voir.

En résulte une définition : alors que « la plupart des traités classiques disent : "la sensibilité est la faculté d'éprouver du plaisir et de la douleur". Je dirai, en employant leur terminologie : la sensibilité, c'est la faculté de tendre ou de désirer et *par suite* d'éprouver du plaisir et de la douleur » (p. 2) ou des états agréables et pénibles. En fait, Ribot reproche à ses devanciers de

---

<sup>19</sup> Peu importe finalement le lexique : on pourrait évoquer, comme le font certains sociologue de l'action, de « tradition dispositionnaliste ».

confondre sensibilité et affectivité en restreignant la première à la seconde<sup>20</sup>. Cette perspective le signale comme précurseur de Bartlett (1932), pour qui toute réaction affective dépend des tendances à l'œuvre, ou de Meynard (1963), selon lequel tout phénomène affectif n'a de sens qu'en fonction de la tendance dont il souligne la satisfaction ou l'insatisfaction. Pour Ribot, l'agréable et le désagréable sont des « qualités relatives, variant d'un individu à l'autre et d'un moment à l'autre pour le même individu. Que l'organisation change, les tendances changent, la position du plaisir et de la peine par contre-coup » (p. 434).

Ribot précise que la sensibilité vitale ou organique est une forme embryonnaire de la sensibilité consciente. Et ajoute qu'une idée qui n'est qu'une idée, c'est-à-dire un simple fait de connaissance, ne produit rien, ne peut rien elle n'agit que si elle est sentie, s'il y a un état affectif qui l'accompagne, si elle éveille des tendances, c'est-à-dire des éléments moteurs. De même, une idée morale purement spéculative, sans accompagnement affectif, ne donnera rien dans l'ordre pratique. Mucchielli (1964) rapporte que pour Ribot, le sentir est plus ancien et plus profond que le connaître. Ribot proclamait en effet, comme Schopenhauer, la priorité des tendances sur la connaissance, et que ce n'est pas la raison qui se sert de la passion, mais la passion qui se sert de la raison pour arriver à ses fins. Dans un autre ouvrage (1905), il évoque des concepts ou jugements « affectifs », en indiquant qu'entre la logique des sentiments et la logique de la raison, il n'y a pas de séparation naturelle". Il y prend aussi à son compte des définitions des valeurs : Witasek : "la valeur est toujours en rapport intime avec le désir" ; « Pour Eisler. il faut ramener les valeurs aux fonctions génériques de l'activité vitale. La valeur des choses étant leur aptitude à provoquer le désir et la valeur étant proportionnelle à la force du désir, on doit admettre que la notion de valeur est subjective essentiellement ».

Ces orientations anciennes, par ailleurs discutables, me paraissent particulièrement fécondes au vu de mes résultats et de mes premières interprétations : j'y trouve en effet une première caractérisation consistante de la vie, de la sensibilité, de la motricité, de la valeur, et indirectement de l'action.

Une tendance vitale d'ordre psychologique, subjectif, pourrait expliquer les conduites du volleyeur défensivement mobilisé : sa sensibilité serait l'expression d'une tendance. Attraction et répulsion, satisfaction et frustration, agréable et pénible sont des dimensions qui conviennent pour décrire et interpréter ses conduites *in situ* et correspondent aux ressentis exprimés. Ce sont des termes relationnels, qui rapportent la relation à un objet, mieux, qui la

---

<sup>20</sup> Notons que l'affectivité reste actuellement définie comme une expérience hédonique, dont le caractère spécifique et fondamental est renvoyé à la possibilité d'expériences de *plaisir* ou de *douleur*, intrinsèquement

font converger vers un objet : la rupture de l'échange. Cette tendance serait satisfaite si le joueur réussit à éviter la rupture de l'échange, insatisfaite dans le cas contraire. La motricité de duel ou de mobilisation défensive serait une motricité d'évitement de la rupture. Un désir ou un appétit spécifique ferait la valeur d'enjeu de la rupture, puisqu'elle serait à la fois objet appétitif ou désirable (évitement de la rupture) et objet inappétant ou indésirable (l'échec de l'évitement de la rupture). Sensibilité et motricité seraient ainsi liées, à la manière de la tendance et du mouvement selon Ribot.

Wundt, en 1913, prolonge ces perspectives en proposant de décrire le vécu émotionnel au moyen de trois dimensions :

- *l'attraction/la répulsion* (qui correspond à la valence positive ou négative de l'état du milieu pour l'organisme considéré)

- *l'excitation/l'apaisement* (qui correspond à l'augmentation ou à la diminution d'activité de l'organisme au moment considéré)

- *la tension/la détente* (qui correspond à l'insatisfaction ou à la satisfaction des inclinations prédominantes de l'organisme au moment considéré).

Ces propositions de Wundt permettent de mieux saisir le lien entre sensibilité, activité et motricité, et, en particulier, de mieux qualifier l'attitude de repos et l'attitude de garde, ainsi que l'alternance de l'une à l'autre.

L'attitude de repos renverrait à un apaisement, c'est-à-dire à une détente de l'organisme, avec une diminution de son activité. Ses inclinations (ou tendances) sont satisfaites au moment considéré, il ne ressent pas dans l'environnement quelque chose à l'égard de laquelle il aurait une attraction ou une répulsion. L'individu est « négligent » au sens de Darwin (1881).

L'attitude de garde renverrait à une excitation, c'est-à-dire une tension de l'organisme, avec une augmentation de son activité, car ses inclinations (ou tendances) ne sont pas satisfaites au moment considéré, il ressent dans l'environnement quelque chose d'attrayant ou de repoussant. L'individu est « actif » au sens de Darwin (1881).

Toute transition entre ces deux attitudes renverrait à une alternance entre tension et détente, entre excitation et apaisement, soit la disparition ou l'avènement de quelque chose qui attire ou qui repousse.

Mais ces indications restent imprécises : comment qualifier la sensibilité ? Sensibilité et motricité sont-elles liées, ou sont-elles les deux faces d'un même phénomène ? Peut-on évoquer une sensibilité à un objet socio-culturel, la rupture de l'échange ? Comment préciser

---

liés à l'aspect *attractif* ou *répulsif* des événements (Frijda, 1993), ou encore comme « l'aptitude à éprouver du plaisir ou de la douleur », Sévérac, 2004, p. 32).

les relations dérivées, la relation à l'environnement ? Il reste à comprendre.

#### V. 4. Les tendances vers de Pradines

Pradines (1948) rend précisément compte de tendances qualifiées par leur objet, les *tendances vers*....

Pour cet auteur, « Au principe même le plus simple, des phénomènes psychologiques, nous ne pouvons trouver moins que la vie, et la vie ne se laissera jamais réduire en processus purement physiologiques. Mieux vaut présenter ces problèmes au physiologiste sous une forme vraie qui lui pose un problème, que de prétendre le débarrasser illusoirement de ce problème en le faisant travailler sans profit sur de fausses données. Après tout, le physiologiste est accoutumé à chercher dans la biologie des concepts (d'aptitude, d'adaptation, de sélection, d'utilité) qui ne peuvent s'écrire en termes physiologiques » (p. 115). Pour lui, toute activité vitale est utilitaire par nature et téléologique par définition.

S'intéressant à l'attention, il souligne le rôle capital de l'intérêt affectif et de l'attente dans l'attention spontanée. Dans cette forme d'attention, être attentif, c'est épier dans le présent les signes d'un avenir, en attendre quelque suite qui nous intéresse : l'attention, au lieu de se concentrer sur l'événement donné, se ramasse toute sur l'événement attendu, c'est-à-dire non plus sur ce qui est, mais sur ce qui pourrait être, sur un avenir simplement éventuel. On peut faire attention à ce qui n'est pas (pas encore...). La centration perceptive sur le ballon et l'état de garde paraissent relever d'une telle attention spontanée.

Ceci le conduit à distinguer activité perceptive et activité réflexe, bien qu'elles s'inscrivent toutes les deux dans le cadre des relations avec le monde extérieur, et qu'elles servent « la même adaptation motrice externe » (p. 78). La perception est une activité dont la conscience apparaît indissociable car elle « nous fait connaître l'objet à distance, ce qui veut dire à distance de bien ou de mal, et nous renseigne sur une excitation, bonne ou mauvaise, simplement imminente et éventuelle (plus ou moins imminente et plus ou moins probable), et nous permet une réaction préparée, tandis que le réflexe est une réaction immédiate à un excitant qui agit sur nous, en bien ou en mal, à bout portant » (p. 78). Les volleyeurs mobilisés en défense seraient des pratiquants dont l'attention spontanée les intéresse à percevoir à distance, ce qui permettrait une réaction préparée au mal plus ou moins probable et imminent.

Pour Pradines, ce qu'on nomme généralement habitudes ne peut rendre compte de ce phénomène, car elles ne sont pas sources des états agréables ou pénibles. « Il y a là deux stimulants d'action que l'habitude ne peut jamais, en effet, parvenir à engendrer, même dans

ses formes d'état les plus despotiques. [...] aucune habitude, quelque contrariété qu'elle puisse éprouver, n'est capable de susciter des impressions comparables en activité et en puissance dynamogénique » (p. 93). Si on a quelque peine à ne pas suivre une habitude bien enracinée, les contrariétés de l'habitude n'ont jamais ce caractère affectif, ni réactif. D'autre part, l'habitude ne peut jamais donner naissance à des besoins au sens propre du terme, ni par suite créer en nous la source d'où tous les plaisirs procèdent. L'habitude n'est pas de l'ordre de la tendance : « On confond aussi l'habitude même avec une prétendue tendance de l'acte habituel à se répéter. Mais nous avons une infinité d'habitudes qui ne s'accompagnent d'aucune tendance de ce genre et les actes que l'on sait faire le plus automatiquement, on n'a souvent aucune tendance à les faire » (p. 99) : Si l'habitude paraît créer des tendances de ce genre, on peut montrer qu'en réalité, elle les suppose avant elle et se contente de les développer<sup>21</sup>.

L'habitude n'est pas même de l'ordre du réflexe, car le caractère le plus frappant de l'habitude consiste moins dans l'automatisme de son déclenchement (alors que c'est le cas pour le réflexe) que dans celui de son dévidement (c'est-à-dire l'enchaînement organisé, parfaitement continu, des différents moments successifs d'un même acte habituel) lié à la répétition donnant formation à l'habitude constituée. L'habitude consiste en une impulsion automatique à continuer un acte commencé, mais non pas en une impulsion à commencer cet acte, c'est-à-dire à mettre en branle cet automatisme.

Pradines recherchait<sup>22</sup> « cette force obligatoirement étrangère à l'automatisme qui, dans la vie, se révèle capable de monter des automatismes nouveaux » (p. 102). Selon lui, elle réside dans les tendances vers...

On confond souvent l'entraînement à continuer l'acte avec l'entraînement à le commencer. Or le second seul constituerait une tendance ; le premier ne constitue qu'une facilité. Ces entraînements différents diffèrent profondément dans leur nature phénoménologique et le caractère qu'ils revêtent aux yeux de la conscience. La tendance, nous le savons, est sentie comme un amour et un désir ; la facilité n'a aucun rapport avec ni l'un ni l'autre.

Si l'habitude, conçue comme automatisme constitué par entraînement et répétition, ne peut créer la tendance, elle facilite en revanche la satisfaction d'une tendance qui lui préexiste.

---

<sup>21</sup> « L'entraînement le plus complet à un exercice peut fort bien ne créer aucune propension à le pratiquer, comme il apparaît si bien dans l'habitude, commune à tant d'hommes, de lire, d'écrire, de calculer. L'habitude du langage ne donne pas tous les hommes bavards. On peut de même savoir nager, danser, jouer aux cartes, à la perfection sans avoir aucune propension particulière à la natation, à la danse ou le jeu » (p. 94).

<sup>22</sup> Comme c'est actuellement mon cas, ainsi que je l'ai indiqué dans la présentation de ce document. En ce sens, il préfigure d'une certaine manière la psychologie génétique dont je suis en quête.

Beaucoup de nos habitudes les plus importantes ne sont ni d'origine mécanique, ni d'origine instinctive, mais résultent de mouvements intentionnellement produits, ou utilisés et sélectionnés, en vue de satisfaire certaines tendances ou d'écarter certaines menaces, gênes ou souffrances. Selon Pradines, le mécanisme de l'habitude ne peut sortir de lui un dynamisme qu'il ne contient pas. « Expliquer l'habitude, c'est découvrir dans la vie une force nécessairement dynamique, et cependant capable de monter en nous des mécanismes » (p. 109). Cette force doit être trouvée dans les tendances, qui se révèlent comme des forces orientées vers des effets déterminés, qui contiennent en germe certains moyens appropriés à l'obtention de ces effets, et qui ont « une vague conscience de cette technicité » (p. 110) qu'elles portent en elles : « Le rapport de la tendance à l'habitude ainsi envisagé n'est plus de l'ordre de l'*explication causale* comme Jasper l'entend, c'est-à-dire un rapport de fait incompréhensible entre des éléments totalement hétérogènes. **C'est un rapport de compréhension même génétique** » (p. 110).

Mais selon Pradines, l'étude des tendances, qui devrait être une des plus fondamentales et des plus précises de la psychologie, en est cependant une des plus négligées et, en tout cas, des plus confuses. Le vice, dit-il, est que nous dissertons sur les tendances (leur classification ; une typologie des tendances ; distinction entre tendances altruistes et égoïstes, ou idéales, etc.), et nous ignorons ce que c'est que tendre, nous n'analysons pas l'acte de tendre. Pradines admet parfaitement que l'on cherche, dans la tendance, la force (le dynamisme, l'aspect moteur spécifique, l'énergie latente) psychologique, distincte des forces physiques, dont l'étude conférerait à la psychologie son objet propre, mais il déplore qu'on méconnaisse deux types de tendances distinctes, qu'on les mélange sans rigueur.

Il faut en effet distinguer « tendance à » et « tendance vers ». Le complément de « tendre à » est nécessairement verbal ; le complément de « tendre vers » est nécessairement substantif. On tend à faire, mais on tend vers un objet.

- les « tendances à ... », comme dynamisme mental indifférencié :

Le verbe « tendre à » désigne une tendance qui est celle d'un sujet (un individu), dont elle exprime seulement la réaction spontanée à certaines influences (je tends à lancer mes bras en avant quand je trébuche). La « tendance à » n'est donc qu'une impulsion spontanée et parfois même automatique à certains actes.

- les « tendances vers... » comme activité spécifique :

Le verbe « tendre vers » marque précisément l'élan du sujet vers quelque objet extérieur à lui-même. Il est alors inévitable que la tendance ainsi entendue soit définie par son objet. Tel est le sens fondamental qu'il conviendrait d'attribuer au mot

tendance en psychologie. Il implique une direction d'activité tout autant que l'impression d'une lacune, d'une exigence de complémentation.

Les relations entre les deux types de tendances selon Pradines : « tendre à » n'implique pas « tendre vers » ; en revanche « tendre vers » quelque objet enveloppe toujours tendre à tels actes qui peuvent nous en assurer la possession.

On observe ainsi que Pradines exclut des tendances les automatismes à forme de réflexes, dont le type est l'enchaînement des mouvements au sein de l'habitude (bien différent de sa motivation affective ou tendancielle) ou les réactions soit à la douleur, soit au plaisir. Car d'une part la tendance vise un objet à distance, contrairement au réflexe, et d'autre part aucune stimulation n'est la source d'une tendance. Enfin, la tendance est antérieure et non postérieure au plaisir.

Pradines offre donc la possibilité d'envisager une tendance portant vers un objet, en laquelle réside une force psychologique d'origine vitale. La sensibilité à la rupture de l'échange peut donc être interprétée comme consécutive d'une tendance vers la rupture de l'échange, laquelle peut se trouver menacée à certains moments et se trouver insatisfaite. Cette acception de la tendance est évoquée par Mucchielli (1964). Les tendances sont des directions possibles de l'activité, parce qu'elles indiquent les voies ou pentes selon lesquelles l'action est susceptible de se produire ou de se développer : or ceci est essentiel pour envisager le caractère proprement génétique de l'activité et des conceptualisations sous-jacentes. La tendance est un mouvement organisé qui vise à découvrir ou à créer un certain type de situation dans lequel elle se satisfait. Selon Burloud (1938)<sup>23</sup>, la tendance est caractérisée à la fois par une « direction » et par une « impulsion » : on devrait considérer aussi bien sa visée (ce vers quoi l'on tend) que sa puissance (l'intensité de la force qui nous conduit à tendre vers, la force de la tension), c'est-à-dire son « intentionnalité » et son « avidité ». Ces deux aspects sont indissociables. La tendance est une intention au sens étymologique du mot, une tension de l'être vivant en direction d'un objet. « Intention » désigne ici non plus seulement comme en langage courant un projet conscient, mais plus généralement toute orientation, même inconsciente de l'activité psychique : tendre vers quelque chose, se porter vers un objet extérieur. Elle implique un schème d'action (Burloud, 1938), c'est-à-dire que l'acte qu'elle oriente n'est pas déterminé dans ses détails et son déroulement, mais qu'il est déterminé dans sa « forme générale » et orienté vers un « genre » d'objets. Il faut bien comprendre la double

---

<sup>23</sup> Référence que je dois aussi à P. Vermersch.

généralité de la tendance : générale parce qu'elle est un schème d'action, générale aussi parce qu'elle porte l'organisme vers ... (ou inversement, loin de...) un type d'objets ou une forme de situations. Notre propre appréciation des objets, des événements et situations se fait par l'appréciation du genre, c'est-à-dire du type de rapport que nous entretenons avec eux.

#### V. 5. La sensibilité représentative selon Pradines

Mais Pradines est aussi un théoricien de la motricité affective et de la sensibilité.

La psychologie de Pradines est philosophique en son principe car elle cherche à rendre compte de la « signification des sens » : la problématique de la sensation et de la perception commande toutes les autres. Sa philosophie de la sensation « intègre la sensibilité à l'intelligence en comblant le fossé creusé et maintenu entre elles par Descartes et Kant » (Guyot). Renvoyant dos-à-dos le sensualisme (qui construit l'intelligence sur une sensation dénuée d'esprit) et le rationalisme (qui prétend trouver l'esprit dans une raison transcendante), Pradines propose que la sensation n'a de légitimité biologique qu'en tant qu'elle donne quelque chose à comprendre : ce quelque chose, c'est l'espace, distance à déployer ou à réduire.

Pour Pradines, il n'y a pas d'opposition traditionnelle de « fonctions inférieures » et de « fonctions supérieures » du psychisme. Il s'agit au contraire de montrer que les fonctions qualifiées de supérieures « ne sont, du point de vue des faits, que les formes spécialisées de fonctions psychiques d'abord communes et universelles », une science de l'esprit ne devant s'en tenir qu'aux faits et se garder de porter des jugements de valeur.

Il inscrit l'intentionnalité au cœur de la physiologie de la sensation. Percevoir, pour un vivant, c'est d'abord percevoir quelque chose qui intéresse la vie, à savoir un danger à écarter ou un objet à conquérir. La perception est la représentation, par le moyen de l'impression sensible<sup>24</sup>, d'un objet externe en une place de l'espace.

---

<sup>24</sup> Pradines distingue deux types d'impressions sensibles :

-les impressions sensibles non sensorielles (sensitives, réflexogènes, sensitivo-motrices) qu'il appelle aussi sensitivité, dont le propre est de se lier à des réactions motrices adaptatives, soit d'acceptation ou d'appropriation, soit de refus ou de défense qu'elles déclenchent presque toujours à la manière de véritables réflexes. Ce n'est pas un luxe organique, mais l'accompagnement d'une stimulation présentant un intérêt vital et qui à ce titre provoque immédiatement une réponse appropriée. Elle dérange un équilibre vital qui doit être immédiatement rétabli par les moyens musculaires convenables, soit que ces moyens aient pour tâche de satisfaire un besoin ou d'écarter une douleur ou une gêne.

- les impressions sensitivo-sensorielles (sensations, sensorialité). Le signe distinctif de la sensation vient de ce qu'elle est liée aux divers sens, qui sont tous des *sentinelles avancées* qui nous font connaître les choses susceptibles de satisfaire notre appétit à une distance où elles ne peuvent encore le satisfaire, de véritables sens à distance, même si la distance est minime. Elle est précisément définie par cette propriété d'anticipation des impressions vitalemment importantes. La sensation est avertisseuse, elle est le signe de ce qui affectera.

On perçoit un objet à distance, c'est-à-dire une distance qui nous sépare de cet objet. Le sens ultime de la sensation est l'espace : elle est le signe d'une distance à déployer ou, au contraire, à réduire : la perception de l'espace est corrélativement et constitutivement une perception du temps, c'est-à-dire du temps que le mouvement peut prendre pour réduire ou déployer cette distance.

Pour lui, la distinction de la sensibilité, de l'intelligence (en tant qu'elle nous donne quelque chose à comprendre) et de l'activité intentionnelle (il défend, comme Brentano, le caractère intentionnel des phénomènes psychiques : l'objet est le contenu immanent de tout phénomène psychique)<sup>25</sup>, dès qu'elle prend un caractère systématique, devient arbitraire ou mieux impossible (Pradines, 1948, p. 276).

La sensation, en tant que sensibilité représentative, « est moins un mode de connaissance qu'un instrument d'adaptation », et « l'élément cognitif n'y serait pas une donnée primordiale, lié à des excitants constants, à laquelle viendrait s'attacher *ensuite* une signification adaptative occasionnelle » (Pradines, 1954, p. 44).

Contre la thèse de Bergson, les sensations ne sont pas les données premières, ni les données immédiates de la conscience, mais le résultat d'une élaboration de l'esprit d'un être vivant. Il y a un en deçà de la sensation et de la qualité sensible, donc un en deçà de l'immédiat bergsonien. Le mettre en évidence implique de « chercher la cause de l'intelligence sensorielle dans quelque activité vitale plus primitive que la sensation » : l'activité originaire de l'esprit, que Pradines nomme « raison organique », qui seule rendra possible, ultérieurement, une raison plus spécialisée dans ses fonctions, la raison logique, discursive (Guendouz, 2003).

Le dualisme de la sensibilité<sup>26</sup> se surmonte dans le comportement perceptif qui implique que cette dualité soit dépassée : « la sensibilité représentative n'est qu'une sensibilité affective changée de fonction » (Pradines, 1948, p. 282). La représentation est expressive, c'est-à-dire qu'elle nous fait connaître l'objet à distance, ce qui veut dire à distance de bien ou de mal, et nous renseigne sur une excitation, bonne ou mauvaise, simplement imminente et éventuelle

---

<sup>25</sup> En caractérisant le vivant comme intentionnalité, Pradines est phénoménologue, car il récuse l'opposition figée et traditionnelle entre le sujet et l'objet, au sein de l'espace perceptif. L'intentionnalité décrit une sortie de soi du vivant par laquelle la sensation se produit à l'extérieur tout en étant aussi le fait de celui qui perçoit. Dans la perception, le vivant est à l'origine d'un acte qui le projette dans les choses, plutôt qu'il ne reçoit dans une intériorité refermée sur elle-même. Or ce renversement caractérise fondamentalement, selon Levinas, la démarche phénoménologique (Guendouz, 2003).

<sup>26</sup> La sensibilité est :

- affective et impressive, donnant à éprouver des états intérieurs : cette sensibilité sensitive est non représentative, donc ni spatialisante ni localisatrice. Elle n'apporte pas d'information sur les excitants.

(plus ou moins imminente et plus ou moins probable). Sa fonction consiste à nous prévenir qu'un objet à distance peut nous être utile ou nuisible et à différer un mouvement de propulsion ou d'aversion. Le mouvement ne sera effectif que si la distance entre le vivant et l'excitant se réduit alors qu'elle ne le devrait pas (danger vital) ou si, au contraire, cette distance doit être réduite pour satisfaire un besoin vital (appropriation). Elle nous permet ainsi une réaction préparée, tandis que le réflexe est une réaction affective immédiate à un excitant qui agit sur nous, en bien ou en mal, à bout portant. Mais il reste que ces deux formes de réactions n'en ont pas moins la même fin et la même relation à des objets vitalement importants.

Contre Bergson également, Pradines rejette que la qualité sensible soit la donnée première de la conscience. D'abord parce qu'une qualité n'a d'existence pour la conscience qu'en vertu de sa valeur expressive, c'est-à-dire de sa relation à un objet donné, qui, plus proche, pourrait nous affecter autrement que par la qualité. La qualité est une dégradation des impressions vitalement importantes : par exemple, les saveurs et les odeurs ne sont que des affaiblissements des affections que les objets complémentaires (alimentaires) nous causent en s'unissant à nous, à la manière d'un plaisir ou d'une répulsion dont ils peuvent encore nous stimuler, même à distance. La conscience ne perçoit pas la qualité pour elle-même, la perception d'un « au-delà » de la qualité signifie la distance qui nous sépare d'un objet. Pour Pradines, la qualité n'est donc pas l'objet premier de la conscience, mais le moyen pour elle d'atteindre cet objet. Et c'est dans l'espace que cette visée s'effectue. Il renverse le rapport entre qualité et intensité. Sans la perception des intensités, la perception de la qualité sensible n'est pas possible. L'intensité ne désigne pas les choses extérieures, mais la distance qui nous sépare de ces choses : les variations d'intensité ne sont que les variations de la distance. Ce n'est donc pas la variation de la qualité que nous percevons à travers les variations d'intensité, mais les variations de la distance qui nous sépare d'une chose, variation qui rend possible la perception de qualités. « L'intensité est ainsi la clé de la qualité sensible parce qu'elle est la clef de l'espace qui rend possible la qualité » (Guendouz, 2003, p. 18). Pour Pradines, la manifestation de toute qualité provient d'une identité relative malgré une variété d'intensité, c'est-à-dire une ressemblance dans une différence d'intensité. Il fait de la nature différentielle de l'intensité le fondement de la qualité : la différence permet de saisir les changements de lieu d'un excitant à distance de nous, alors que l'identité permet de saisir la permanence de sa nature. Une impression ne peut revêtir une qualité, ni, ce qui revient au même, se mettre à

---

- expressive et représentative, donnant à atteindre un objet extérieur : cette sensibilité est spatialisante. Elle permet une connaissance de l'objet.

qualifier un objet, sans le mettre à distance par rapport à nous, et c'est en mesurant ces distances variables que la sensibilité apprend à connaître dans une qualité constante, l'objet invariable qui les occupe tour à tour. La qualité résulte d'une variation qui laisse cependant apparaître une permanence<sup>27</sup>.

Il reste que les origines de la sensation et par suite de l'espace sont bien motrices : elle donne à connaître ce vers quoi il faut tendre ou, au contraire, ce qu'il faut fuir. Car la fonction de la perception et de la sensation représentative est de nous faire atteindre des choses à distance. L'espace n'est pas originairement pour Pradines le milieu de nos connaissances. Il est d'abord « une forme de notre action » (1934, p. 2). Et une qualité sensible ne peut intéresser l'être vivant, pour être sentie, que s'il peut comprendre l'imminence variable d'une action vitale particulière qui implique cet objet : il faut que, même primitivement, elle devienne le symbole sensible du mouvement d'une chose (1941/1981).

On trouve donc chez Pradines une conception de la sensation, c'est-à-dire de la sensibilité représentative, comme « compénétration du sujet à l'objet, de la qualité à la quantité, de la durée à l'espace » (Pradines, 1948, p. XXIV) en relation avec des intérêts vitaux. Cette conception, qui s'insère dans une étude de la genèse de l'esprit, fait de la spatialité et de la temporalité une projection vers ce qui n'est pas encore, mais pourrait l'être par le biais d'un mouvement seulement possible qui intéresse la vie. Les qualités sensibles sont issues d'un processus par lequel les sens à distances, progressivement constitués, ont permis de connaître l'objet, c'est-à-dire de le comprendre avant d'en subir concrètement les effets utiles ou nuisibles. Il nous semble que la détermination de ce sens biologique et des fonctions adaptatives de la sensation (Guendouz, 2003) permet de mieux comprendre l'activité des volleyeurs, en particulier le rapport différentiel des pratiquants à l'espace, au temps en situation de match, en référence à l'objet « ballon » et à ses déplacements. La mobilisation des pratiquants relève de l'activité organisatrice du psychisme et de la conscience : « c'est précisément l'intelligence du vivant c'est-à-dire sa capacité à viser quelque chose et à se mobiliser en se rassemblant » (Guendouz, 2003, p. 124). On atteint avec Pradines me semble-t-il la possibilité d'une phénoménologie de la sensibilité du vivant et de l'activité concrète du vivant.

Curieusement, cette psychologie philosophique ne fait pas toute sa place aux « tendances vers... » pourtant mises en évidence par son auteur, sans doute parce que son

---

<sup>27</sup> Il me semble que la position de Gibson, qui postule l'extraction d'invariants dans le flux continu du faisceau perceptif grâce aux variations de position relative d'un objet et d'un percevant, est très proche de la position de Pradines sur cette question.

objet est la genèse de l'esprit, et non l'étude de l'activité de vivants particuliers. Il indique cependant que l'être individuel collabore avec l'extérieur selon ses « affinités constitutives » (1954, p. 28) et au bénéfice de sa conservation propre. C'est cette question qui doit être désormais précisée.

#### V. 6. La normativité chez Canguilhem

Dans la philosophie de la vie de Canguilhem (1952, 1966), le concept de norme est proche des notions de « tendance vers... », de « relation à... », d'affinité, constitutives du vivant individué. La position est ferme : l'analyse philosophique de la vie ne peut se faire qu'à partir du concept de norme ; le concept de norme renvoie inévitablement à l'idée de vie ; le binôme vie-norme est donc indissociable ; la vie est l'idée que le concept de norme permet de ressaisir (Le Blanc, 1998). La vie, par les normes, est position de valeurs, et c'est ce qui la distingue sur le fond de tous les autres phénomènes naturels qui suivent des règles ou des lois sans que n'intervienne un processus d'appréciation reposant sur des préférences.

Canguilhem s'inspire de la psychologie phénoménologique de Goldstein (1934). La norme sert à comprendre des cas individuels concrets par la révélation d'un comportement total de l'organisme : « les formes vivantes étant des totalités dont le sens réside dans leur tendance à se réaliser comme telles au cours de leur confrontation avec leur milieu, elles peuvent être saisies dans une vision, jamais dans une division. Car diviser, c'est, à la limite et selon l'étymologie, faire le vide, et une forme, n'étant que comme un tout, ne saurait être vidée de rien » (Canguilhem, 2003, p. 14). L'idée fondamentale de Goldstein est qu'un organisme n'est donc jamais égal à la totalité théorique de ses possibilités. On ne peut comprendre son action sans faire appel à la notion de comportement privilégié, sans "reconnaître le caractère autopoïétique de l'activité organique » (Ibid, p. 28). C'est déjà vrai au plan alimentaire : une étude du sens biologique de l'alimentation ne consiste pas seulement à établir un bilan nutritionnel, mais à rechercher dans l'organisme lui-même le sens du choix qu'à l'état libre il opère dans son milieu pour faire ses aliments de telles ou telles espèces ou essences, à l'exclusion de telles autres qui pourraient en rigueur théorique lui procurer des apports énergétiques équivalents pour son entretien et pour sa croissance. De même une étude du sens biologique du mouvement doit s'intéresser à l'orientation du mouvement, car elle seule distingue le mouvement vital du mouvement physique, la tendance, de l'inertie.

De ce fait, le rapport entre le vivant et son milieu s'établit comme un débat où le vivant apporte ses normes propres d'appréciation des situations, où il domine le milieu, et se l'accommode : « ni le vivant, ni le milieu ne peuvent être dits normaux si on les considère

séparément, mais seulement dans leur relation » (ibid, p. 208). Si l'organisme et le milieu forment eux-mêmes une totalité, selon Goldstein, il faut néanmoins distinguer le vivant de son environnement, sinon toute recherche de relation deviendrait impossible. L'organisme est le centre de référence de ces relations. On peut ainsi rendre compte de la constitution d'un milieu : « Le milieu propre de l'homme c'est le monde de sa perception, c'est-à-dire le champ de son expérience pragmatique où ses actions, orientées et réglées par des valeurs immanentes aux tendances, découpent des objets qualifiés, les situent les uns par rapport aux autres et tous par rapport à lui. En sorte que l'environnement auquel il est censé réagir se trouve originellement centré sur lui et par lui... Ainsi, seul le monde usuel de son expérience pragmatique, a un sens pour le vivant » (Canguilhem, 2003, p. 195). Les normes instaurent une activité de régulation et de centration. Régulation dans le sens où leur activité permet le maintien de l'individualité au sein d'une dynamique relationnelle, et centration dans le sens où le milieu est appréhendé à partir des normes propres. Pour Canguilhem, ce phénomène embrasse la conceptualisation, puisque les normes incluent les normes du connaître. Les normes gnoséologiques sont immanentes à la vie :

« L'importation des concepts dans la vie vaut comme l'introduction d'un outil humain dans un milieu de vie. Le concept a une utilité car il est une médiation nécessaire dans le rapport de l'homme à son environnement. La généralisation, fonction du concept, permet à l'homme de simplifier l'environnement, d'y fixer des identités nécessaires à son action. Le concept est l'outil intellectuel dont la généralisation permet l'action. Le thème est connu. L'homme, pour agir, a besoin de simplifier l'environnement au maximum, en repérant quelques saillies sur lesquelles son action trouvera une prise. Le concept, assimilé à une idée générale, est fondé sur le besoin de l'homme d'agir... La généralisation, fonction centrale du concept, est rapportée à la perception de l'utile dont la nécessité est déterminée par le besoin » (Le Blanc, Ibid., 269).

Il emporte également les techniques. Canguilhem reconnaît la pertinence de Leroi-Gourhan, qu'il cite : « On n'a jamais rencontré un outil créé de toutes pièces pour un usage à trouver sur des matières à découvrir » (2003, p. 13).

Ceci est accrédité par les propos de X au cours d'un dernier entretien (non publié). Il m'indique sa recherche constante de solutions gestuelles pour mieux défendre, et m'apprend qu'il éprouve personnellement le besoin de mieux connaître les meilleurs serveurs mondiaux, qu'il reconnaît comme étant ceux qui peuvent régulièrement le mettre en défaut par leurs services. Il demande qu'on les filme systématiquement lorsqu'ils servent et analyse lui-même les vidéos. Il s'impose par nécessité un travail de repérage d'indices et de détection de

régularités à partir des comportements de ces serveurs (par exemple : des régularités entre le type de lancer de balle et la direction que prend le ballon servi ; des habitudes de certains qui ont un service « sûr » et qui cherchent à l'assurer lors des fins de sets ou de match ; le repérage d'un service privilégié chez d'autres). Cela lui permet de prévoir la trajectoire du service, voire de déterminer le service adverse en dissuadant par son placement le service probable, et donc en perturbant le serveur avant l'exécution du service. Cela lui permet aussi de donner des indications de placement à ses partenaires en réception de service (parfois pour assurer une forte couverture de la zone de destination probable du service).

Selon les termes de Vergnaud, il élabore des invariants opératoires, ainsi que des systèmes d'attentes. Selon mon modèle d'organisation de l'action, il alimente et contextualise (aux « grands serveurs ») ses schèmes d'exploration des situations critiques sur réception de service, situés au troisième niveau de l'organisation de l'action.

On observe ainsi que sa sensibilité normative lui fait construire hors situation des conceptualisations (délibérées et explicites dans ce cas) servant son adaptation technico-tactique en situation.

Pour Canguilhem, les relations normales ne peuvent être déterminées par simple référence à une moyenne statistique, mais par référence de l'individu à lui-même dans des situations identiques successives ou dans des situations variées. Chez l'homme, il s'agit aussi d'appréhender les faits subjectivement éprouvés, plutôt susceptibles d'appréciation que de mesure ou d'exhibition objective. Car elles relèvent du sensible, d'un « sens [qui] n'est pas la relation entre..., il est la *relation* à... c'est pourquoi il échappe à toute réduction qui tente de le loger dans une configuration organique ou mécanique » (1980, p. 27).

Le Blanc (2002) voit dans ces perspectives la possibilité d'une anthropologie philosophique de la vie ordinaire et de l'individualité vivante qui appréhende l'expérience concrètement vécue à partir de la dynamique normative. Pour Macherey (1998), cette perspective de la vie humaine vaut pour les plans biologique, social et existentiel : l'expérience ne doit pas être comprise comme individuelle, au sens d'une individualité abstraite, anonyme, s'exprimant au sein de formes d'existence et de milieux sociaux, mais comme individuée. C'est-à-dire comme singulière, liées à des normes propres, en tant que dispositions et aspirations particulières. Les normes individuées sont l'affirmation d'un pouvoir de normativité, expriment dynamiquement un élan qui trouve son impulsion en chaque vivant, selon une orientation déterminée par son essence singulière de vivant. Les formes individuées de vie ne se laissent pas analyser objectivement dans les termes d'une mesure statique qui se ramène à

la détermination d'une moyenne statistique car elles sont à référer à des normes vitales définissant le pouvoir ou la puissance d'exister propre à tout vivant. Selon ces perspectives, la vie est un processus de différenciation par lequel tout vivant produit ses propres normes : « Chaque homme serait la mesure de sa propre normalité » (Canguilhem, 1966, p.347), c'est-à-dire qu'il sentirait ce qui, pour lui, est normal ou anormal, ce qui favorise la réalisation de sa vie et ce qui la menace.

Nos matériaux nous paraissent imposer une interprétation invoquant l'existence d'une norme propre. En effet :

- les comportements et les ressentis d'insatisfaction renvoient à ce qui est tenu par X pour « normal » ou « anormal » :

*« on doit la défendre, c'est pas normal » ; « si on veut gagner, c'est pas normal ».*

- il exprime des jugements d'évidence durant l'entretien :

*« pour moi la plus grande joie c'est quand quelqu'un défend, c'est évident. Pour moi »*

- un verdict de profonde conviction, de prescription impérieuse, aussi :

par de très nombreux « *il faut...* », de « *on doit...* »

- il formule sous forme de sentence abrupte de véritables théorèmes (dont la retranscription écrite rend très imparfaitement compte, car elle manque le ton par lesquelles choses sont dites)

*« si tout le monde fait son travail... eh ben la balle elle tombe pas » ; « tu te sens obligé de défendre tous les ballons » ; « si le mec il fout une mine à 2m [de l'endroit où tu es], tu vas jamais l'avoir. Mais si ça se passe à 50 cm, 1m, tu dois la toucher »*

- il atteste une centration selon un point de vue propre...

par la présence de très nombreux « *pour moi,...* »

- ... tout en ayant l'impression que son point de vue est différent, non partagé par ses partenaires

*« en fait le problème, c'est que moi je réagis comme si c'était moi » ; « moi je suis pas objectif parce que je prends mon exemple » ; « ce qui m'énerve c'est que je comprends pas pourquoi les autres ils sont pas comme moi »*

Dans sa discussion du choix par Wittgenstein du concept de « capacité », Chauviré (2002) précise que ce concept est *normatif*, il implique une référence aux notions de réussite

et d'échec, de correction ou d'incorrection, ainsi que l'indication possible d'une règle comme raison de l'action. Il en conclut que les comportements sont alors normatifs, même inconsciemment normatifs, et pas seulement réguliers au sens statistique et descriptif du terme. Le concept de norme de Canguilhem permet de saisir les fondements de la règle normative individuelle. C'est par ce déploiement d'une double valeur, positive de soutien, négative de réaction que toute individualité s'affirme, autant par ce qui contribue à son développement que par ce qui lui nuit (Le Blanc, 1998).

Nos résultats suggéraient que l'objet de la « tendance vers... » est la rupture de l'échange, que la *relation* à l'enjeu de rupture est la relation prévalente (ou structurante) de sa pratique. Suite à ces nouvelles considérations, je pense avoir identifié une norme. Si tout individu est un complexe de normes, et si toute activité humaine est caractérisée par un débat de normes (Schwartz, 2000), j'ai identifié une norme organisatrice et régulatrice qui s'impose lors de la pratique de X. C'est pourquoi nous préférons évoquer cette norme non comme un *comportement privilégié* (selon l'expression de Goldstein) mais comme ce qui est sous-jacent aux *conduites* de X : une *norme prévalente* (ou structurante) déterminerait sa sensibilité à la rupture de l'échange. Le qualificatif *privilégié* laisse penser à un choix de valeur, à une délibération, alors que celui de prévalant met l'accent sur des valeurs qui s'imposent :

- d'une part, les comportements comme les propos de X suggèrent en effet une force qui s'impose à lui et qui le meut spontanément, instantanément, qu'il ne gère pas :

« à un moment donné je vais penser la balle perdue mais je vais y aller par ce que il faut que j'y aille » ; « j'y réfléchis pas » ; « je vois la balle qui part, j'y vais » « c'est une énergie défensive » ; « c'est de l'instinct » .

C'est ainsi que j'ai proposé d'interpréter (Récopé, à paraître) « la conception pragmatiste de la croyance comme disposition à agir » de Bourdieu (1998, 2002), qui souligne que nous sommes littéralement possédés par nos dispositions : elles nous poussent, elles nous déterminent à agir conformément à elles, elles sont plus fortes que nous, dit-il.

- d'autre part, nous avons interprété (Récopé, Fache, Rix et Biache, soumis) les tentatives d'intervention défensive et la poursuite des jaillissements qui se concluent par des contacts brutaux et peu contrôlés avec le sol ou par des impacts avec un élément matériel de l'environnement comme l'indice de la prévalence du risque de rupture sur le risque de se blesser. Selon Yates et Stone (1992) un des composants du

risque concerne la valeur accordée par le sujet à chacune des pertes (plus l'enjeu est important, plus grand est le risque) ce qui explique les comportements que l'observateur juge corporellement risqués :

ceci résulte sans doute de ce que, comme l'avoue X, « ça je peux pas le supporter [que la balle tombe au sol dans son camp] », et il consent, en observant une des ses interventions, « là, j'y vais un peu désespérément, là ».

Enfin, nos résultats suggèrent que l'enjeu de rupture de l'échange est interprétable non seulement en tant que polarité normative, mais plus fondamentalement comme *ambivalence normative* (Récopé, Fache et Rix, à paraître). En effet, ils permettent de rapporter à un même objet de sensibilité le « ce à quoi » on *s'offre* et le « ce à quoi » on se *soustrait* (selon les termes de Canguilhem) : satisfaisant et frustrant, ou plaisant et déplaisant sont complémentaires ou correspondants, en ce qu'ils se rapportent au même objet de sensibilité, à savoir la rupture de l'échange. La rupture de l'échange est « vitale » l'enjeu du jeu pour l'organisme. Elle est la réalisation visée, mais elle est comme un objet à deux faces :

- éviter la rupture est satisfaisant, éprouvé comme plaisir (« grande joie », « plaisir », « jouissance » exprimés par X) :

cela passe par une approche du ballon (suivre, s'unir-au ballon) en tant que proximité existentielle (dont témoigne la focalisation sur le ballon assurée par le regard, par l'orientation corporelle, puisqu'il est l'objet central du milieu personnel), mais aussi en tant que proximité spatiale (l'atteindre, assurer le contact avec lui avant qu'il ne tombe au sol), mais ce n'est pas finalement l'approche *du* ballon en soi qui compte, puisque l'approche du ballon est approche de la possibilité de défendre, approche de l'évitement de la rupture : l'approche n'est alors pas spatiale, mais existentielle, de même que l'est l'évitement de la rupture, en un sens distinct de celui d'évitement comme éloignement à l'égard d'un objet (fuir, se-séparer-de comme augmentation d'une distance spatiale)

- ne pas réussir à l'éviter est frustrant, éprouvé comme déplaisir (« je peux pas le supporter », « frustration », « désespérément » exprimés par X :

c'est la raison pour laquelle X pré-pare le danger de rupture en se préparant à l'éviter, qu'il ressent des moments de tensions (état de garde), qu'il cherche à prévenir, dont il cherche à se prémunir, y compris en cas de danger avéré (courses effrénées, sauts désespérés, etc.).

C'est donc bien la (*même*) norme qui détermine pour X ce qui est favorable (attrayant) et ce qui est menaçant (repoussant). Canguilhem suggère *une extériorité* des valeurs positives (ou de préférence) par rapport aux valeurs négatives (ou d'aversion), comme le rapporte Le Blanc (1998, p. 33) : « Il n'y a de valeur de préférence que par exclusion d'une valeur d'aversion. La normativité traduit d'ailleurs l'affirmation de la valeur de préférence au détriment de la valeur d'aversion ». Il apparaît en revanche, au vu de nos analyses qu'une norme prévalente instaure une valeur qui fait coexister indissociablement les deux aspects positifs et négatifs. C'est selon la satisfaction concrète de cette norme en situation d'exercice qu'advientra une expérience vécue comme agréable ou déplaisante. Attirant ou repoussant sont donc référés à une seule et même norme prévalente, inhérente à la vie du pratiquant : ils sont deux aspects réciproques et complémentaires. Ils sont l'*envers* l'un de l'autre.

L'importance que prend la norme dans cette interprétation de la mobilisation défensive du pratiquant par sa sensibilité me conduit à quatre remarques :

- a) Une anthropologie philosophique de l'individualité vivante ne peut se passer du concept de norme.
- b) La norme, telle que définie par Canguilhem et par les précisions que fournit cette étude, est la référence du processus assimilation-accommodation et donc des schèmes qui réalisent ce processus. Pour Piaget, la vie et la connaissance se définissent par l'assimilation, qualité d'ensemble indépendante et stable, tendant à la conservation de l'organisation existante. Ce phénomène particulier d'interaction est à l'œuvre dès qu'existe une forme de vie : le processus assimilateur est toujours l'expression d'une forme de vie organisée disposant de normes propres de fonctionnement et de réaction (Piaget, 1967). Ce processus par lequel l'organisme tend d'une part à reproduire les actions qui lui ont été profitables (Piaget, 1936), d'autre part à se prémunir contre les circonstances qui menacent son organisation et à anticiper des conséquences adaptatives profitables, organise les interactions avec l'environnement sur la base de ces normes. C'est essentiel pour moi, le schème trouve à son fondement l'existence de normes (de réaction, d'activité). J'en conclus que si la vie est assimilation, l'assimilation, définie comme activité de régulation et centration, n'existe que parce qu'il y a des normes, elle est l'expression de ces normes. Les processus cognitifs, qui apparaissent comme la résultante de l'autorégulation organique dont ils reflètent les mécanismes essentiels et comme les organes les plus différenciés de cette régulation au sein des interactions avec l'extérieur (Piaget, 1967), dépendent eux-mêmes des

normes de l'organisme. Ainsi l'organisme ne subit jamais telles quelles les influences du milieu et il se montre essentiellement actif à leur égard. La pensée piagétienne de l'autorégulation et de l'équilibration ne peut pas faire l'économie du concept de normes.

- c) Les débats sur la vie comme conservation de l'organisation existante<sup>28</sup>, peuvent trouver une voie féconde par la considération de la normativité comme processus dynamique de création de normes par lesquelles le vivant se maintient et s'individualise. La vie est *conservation de l'organisation des normes opérant au moment considéré*, mais la vie est aussi créatrice de normes nouvelles, et ainsi, modification de l'organisation pré-existante. La conservation est à référer à la normativité. C'est par un changement de la norme prévalente que j'interprète les évolutions développementales du schème de duel repérées dans ma thèse.
- d) Merleau-Ponty (1945) défend, entre autres, la conception d'une perception valorisante et affective. Le sensible ne peut être pensé par rapport à une forme intellectuelle mais doit être replacé dans le registre de la perception, qui génère et structure un monde. Cet auteur rend hommage à Goldstein, qui a référé l'analyse du comportement morbide à la perception qui s'opère dans la psychologie normale. « Nous sommes donc ramenés à la psychologie normale, quittes à soumettre ses vues au contrôle sévère des faits pathologiques » (1989, p. 20). La *psychologie normale* de Goldstein étant une psychologie phénoménologique des normes, je pense qu'on ne peut trouver ailleurs que dans celles-ci le fondement du caractère *valué* ou appréciatif de la perception. Nous sommes d'emblée en présence du *sens* qu'ont les choses pour nous, qui est un sens sensible, « *sens* plutôt qu'*interprétation*, car ce dernier terme implique une activité intellectuelle dont la présence est elle-même en question dans la perception. Par ce terme plus vague de « sens », nous entendons que la perception n'est jamais indifférente à son objet : celui-ci est perçu *comme* utile ou nuisible, plaisant ou déplaisant... Nous nommons donc « sens » cette dimension affective de l'acte perceptif » (Sévérac, 2004, p. 9). Ce sens sensible renvoie à un mode de relation d'ordre non strictement cognitif/intellectuel/représentationnel [il n'est pas subordonné à un motif s'inscrivant dans l'ordre de la raison : nous nous référons ici à la distinction kantienne (1788/1989) entre *motifs* (dirigés et évoqués par la raison), et *mobiles* (comme penchants sensibles ou inclinations, de nature passionnelle)], mais d'ordre

---

<sup>28</sup> Par exemple, pour Pradines, la vie est en elle-même une tendance à la conservation : « La conservation beaucoup plus que le changement est l'esprit de la vie » (1948, p. 167).

indissociablement affectif/corporel/ relationnel (dépendant d'un mobile). Thinès (1997) montre aussi, dans son analyse de la perception, le caractère biologiquement fondé de la référence sensible, qui n'est pas une opération orientée vers un quelconque mécanisme de *preuve* ; c'est, au contraire, une *épreuve* à l'état pur qui n'appelle aucune démonstration. Et il rappelle que la perception humaine a été envisagée comme à la fois connaissante et sensible par Buytendijk (1965).

Nos résultats accréditent l'existence d'une connaissance sensible. Ils suggèrent en effet que X est particulièrement mobilisé en situation parce qu'il est sensible *particulièrement* à l'enjeu de rupture de l'échange. Il est apparu que ses comportements et ses ressentis, en dépit de leur pluralité apparente, expriment un sens sensible, traduisent une cohérence. Nous saisissons ainsi qualitativement « ce à quoi » il est sensible : la rupture de l'échange. Nous mettons donc en évidence que sa pratique est interprétable en termes de relation entre un individu et l'objet de sa sensibilité normative, bien que la pensée de Canguilhem aborde rarement de manière thématique la question de la sensibilité. Nous avons qualifié et spécifié cette relation sensible, indispensable selon nous pour espérer comprendre sa pratique. J'ai suggéré (Récopé, à paraître) que le concept de « norme » est l'équivalent philosophique du concept psychologique de « *tendance vers...* ».

Mais il fallait dès lors vérifier si cette sensibilité intime, privée, à l'œuvre chez X peut-être néanmoins commune aux pratiquants mobilisés en défense.

C'est cette préoccupation de recherche qui fera la matière de la partie suivante.

## **VI. La mise à l'épreuve d'une possible communauté de vécu et d'expérience pratique chez les pratiquants mobilisés en défense.**

Envisager que quelque chose est partagé par ces pratiquants était plausible depuis longtemps, suite aux observations de terrain et aux résultats de la thèse. Cette possibilité a été questionnée en plusieurs temps. Une première étude exploratoire, à laquelle ont contribué plusieurs membres du Laboratoire d'Anthropologie des Pratiques corporelles, ainsi que Claudine Martinez, a consisté en une série d'entretien avec des pratiquants diversement mobilisés en défense, dont les résultats ont suscité les approfondissements ultérieurs.

### VI. 1. L'étude de cas de Mickaël

C'est une étude faite en 2005 dans le cadre d'un mémoire de Master recherche Sciences Humaines et Sociales 2<sup>ème</sup> année, par Hélène Fache, *Etude anthropologique de l'expérience corporelle d'un volleyeur : la disponibilité défensive comme expression d'une intentionnalité normative* qui a véritablement engagé cette mise à l'épreuve.

Cette étude de cas porte sur Mickaël, un lycéen repéré durant les cours d'Education Physique et Sportive (EPS), qui se caractérise, par rapport aux autres élèves de sa classe, comme un joueur particulièrement mobilisé et disponible en défense lorsqu'il pratique le volley-ball. Il n'a jamais intégré un club de volley-ball et n'est pas licencié à l'association sportive du lycée qui propose pourtant cette activité. En revanche, Mickaël est un joueur confirmé en football. Il n'a d'ailleurs pratiqué le volley-ball que dans le cadre des cours obligatoires d'EPS au collège.

L'observation des actes en situation est confrontée à leur mise en mots signifiée par le pratiquant. La signification explicitée *a posteriori* vise à appréhender l'expérience corporelle du pratiquant. La caractérisation de l'expérience se constitue par le passage du senti à la conscientisation. C'est à partir de la trace événementielle que les processus de ressouvenir et d'explicitation peuvent avoir lieu. L'entretien d'autoconfrontation qui utilise l'enregistrement audio et vidéo comme trace de l'activité a été centré sur sa mobilisation et sa disponibilité défensive, en se focalisant sur la manière dont il ressent, perçoit, s'engage, dans ses actions défensives en situation de match : « le postulat méthodologique étant que la trace objective

que forme l'enregistrement constitue un appui stable pour un commentaire par le sujet de ses actes »<sup>29</sup>.

L'interprétation correspond à la mise en œuvre d'une phénoménalisation des événements fondée sur la compréhension de la perspective du sujet grâce à l'émergence de catégories rendant compte des caractéristiques de l'activité de Mickaël tant lors de ses actes que par les significations qu'il exprime.

Je ne rapporterai pas ici avec précision les résultats ni les interprétations de cette étude, totalement prise en charge par H. Fache, car elles débouchent sur des conclusions très proches de celles tirées de l'étude de X.

- La focalisation sur le ballon : Mickaël a pour préoccupation de « *toujours suivre le ballon* », exprimée à travers l'orientation systématique de son corps entier ou de sa tête uniquement (le regard notamment lorsqu'il chute ou est en déséquilibre) vers le ballon. L'attention portée aux trajectoires, aux directions prises par le ballon, exprime la nécessité pour Mickaël de pouvoir à tout moment s'approcher du ballon. Cette approche s'inscrit elle-même dans la possibilité de relever la balle pour *défendre* en premier lieu son camp (éviter la rupture dans son camp) et éventuellement pour tenter de *créer la rupture* chez l'adversaire. La focalisation perceptive et attentionnelle manifestée en actes corporels est l'expression d'une préoccupation sentie qui l'incite spontanément à s'orienter, à se diriger sans pouvoir rendre compte des raisons qui sont à l'origine de ses actes corporels.

- Le processus de tension/détente : l'adoption d'une attitude de garde (attitude générale disponible, position ramassée, corps penché vers l'avant et en direction du ballon, bras et jambes fléchis, les mains près du buste, les doigts écartés, les talons légèrement décollés du sol et le regard toujours orienté vers le ballon) ne résulte pas d'une délibération consciente qui conduit le sujet à se préparer à la défensive ou la contre-offensive mais témoigne, au contraire, de son inscription spontanée dans la situation. Cette attitude de garde est une tension attentive du sujet, c'est-à-dire qu'elle est une tension corporelle manifestée à la suite de la perception d'un élément particulier qui attire l'attention, qui rend attentif le sujet. Elle est un état d'alerte face à un danger perçu référé aux déplacements du ballon, rapporté à un risque de rupture de l'échange au détriment de son équipe. Ainsi, l'attitude de garde dévoile l'état interne, sensible du sujet dans le jeu, et par-là même, sa sensibilité à l'enjeu de rupture en tant que l'état d'alerte vécu émerge de la préoccupation sentie de prévenir et d'éviter la rupture de l'échange, de remporter l'enjeu. L'alternance tension/détente est liée à la

---

<sup>29</sup> G. Rix, M-J. Biache, *Enregistrement en perspective subjective située et entretien en re-situ subjectif : une*

sensibilité, au mouvement originaire du sujet : il ressent un danger en même temps qu'il perçoit une possible rupture de l'échange, ce qui l'amène à vivre une tension qui se manifeste corporellement par l'attitude garde. Au contraire, il ressent un soulagement, un repos, une quiétude en même temps que la rupture de l'échange est écartée, ce qui l'amène à vivre un relâchement/à le manifester corporellement. De plus si les moments de tension et de détente résultent de la perception d'un danger, ils caractérisent la temporalité du sujet en tant que la tension est vécue lorsque le sujet sent que le temps disponible pour s'approcher du ballon afin de le relever est « *court* », selon ses termes. Le relâchement survient lorsqu'il ne ressent pas une telle pression temporelle : l'instant est senti comme tendu ou détendu selon le temps dont il dispose.

- L'engagement défensif orienté vers le « *relever* » de la balle : les jaillissements corporels intenses en direction du ballon surgissent spontanément dans un moment de tension. Ils ne résultent pas d'une réflexion préalable. Car Mickaël ne conçoit pas, intuitivement, de laisser une balle tomber au sol sans tenter de la « *relever* ». Autrement dit, la disponibilité défensive, l'approche vers la balle et, éventuellement, la récupération de celle-ci, sont exprimées sous la forme de normes et sont la manifestation d'une force affective qui pousse le sujet à agir en vue d'éviter la rupture. Le jaillissement corporel est encore la manifestation d'une temporalité sentie, lorsque qu'il « *sent* » qu'il n'a pas assez de temps. Il tend alors spontanément un bras, une jambe, n'importe quelle partie du corps ou le corps entier, en tant que ces actes sont le moyen d'éviter la rupture. Ainsi, la mise en œuvre de jaillissements corporels explosifs traduit une énergie interne, une sensibilité propre à l'enjeu de rupture.

- La relation aux partenaires : certains mouvements spontanés de Mickaël accompagnent à distance l'effort d'un partenaire en train de tenter d'éviter la rupture de l'échange. Il ressent l'obligation de soutenir un partenaire qui tente d'éviter la rupture de l'échange. Les mouvements tendant à prolonger l'effort d'un partenaire présentent les mêmes caractéristiques de jaillissement corporel que lorsqu'il cherche lui-même à jouer le ballon. Mais il indique éviter de jouer avec ceux qui « *bougent pas* » ou qui « *font rien* », « *parce que sinon je m'énerve* ». Il exprime un agacement s'il est contraint de jouer avec ce type de partenaires. « *c'est un désavantage d'avoir quelqu'un qui bouge pas parce qu'il peut croire qu'il va avoir la balle alors qu'il va pas l'avoir et alors que nous, on aurait pu y aller en fait* ». Mickaël ne conçoit pas qu'un partenaire ne soit pas mobile sur le terrain, ne se donne pas les moyens d'intervenir sur la balle : « *j'vois que si toi tu te donnes à fond, que l'autre à*

*côté il fait rien, ça va pas quoi* ». En affirmant sa désapprobation au regard de l'immobilité d'un partenaire, il signifie en même temps normes et valeurs propres : « *faut qu'il se donne aussi ou sinon ça sert à rien de jouer* ».

Si cette étude met en évidence chez Mickaël, comme je l'ai fait chez X, une sensibilité à la rupture de l'échange, et une norme sous-jacente, les interprétations de H. Fache ont pris une direction phénoménologique plus prononcée. Elle s'est en effet intéressée aux propositions d'auteurs tels que Straus et Barbaras, ce qui m'a orienté davantage, dès lors, vers une attention aux phénoménologies de la vie.

## VI. 2. Sentir et se mouvoir, percevoir et connaître selon Barbaras

En particulier parce que le *sentir*, pour Straus puis Barbaras, qualifie le mode d'exister vivant ; la *relation originaire au monde* est celle qui s'opère *par le sentir et le se-mouvoir*. La conscience est inscrite dans une totalité vitale qui lui est première. La thèse de Barbaras est qu'on ne peut rendre compte de la nature de l'intentionnalité sans l'enraciner dans l'être vivant : « c'est en prenant pour point de départ le mode d'exister propre à l'être vivant et le type de relation qu'il entretient avec son environnement que nous serons en mesure de rendre compte de la perception » (2002, p. 682), car on se donne alors le moyen d'envisager le dynamisme unitaire par lequel le vivant s'ouvre à son monde. Il s'agit de saisir le sujet de la perception dans sa plénitude concrète, comme relation motrice et pratique avec le monde. Barbaras (1994, 2003) prolonge la position de Straus (1935/2000) sur cette relation originaire se réalisant par nos appétits dans le mouvement du *suivre*, du *s'unir-à*, du *s'ouvrir à*, et par nos aversions dans le mouvement du *fuir*, du *se-séparer-de*, du *se fermer*. Le sentir est une expérience pathique qui recouvre le sympathique (l'attirant, le plaisant, l'utile) comme l'antipathique (le repoussant, le désagréable, le nuisible). Ceci implique que le mouvement et le sentir sont dès l'origine indissociables : rien ne peut être connu comme attirant ou repoussant, ni ressenti comme sympathique ou antipathique par un organisme vivant si celui-ci ne dispose pas de la possibilité de se mouvoir vers les choses attirantes ou de s'éloigner des choses repoussantes. Réciproquement, un être capable de se mouvoir mais non de sentir n'aurait aucun milieu, car il n'aurait aucun lieu où se mouvoir : il n'aurait pas à s'approcher de certaines choses ni à s'éloigner de certaines autres. En somme, un être qui ne pourrait s'éloigner ou s'approcher serait insensible, tout comme un être incapable de sentir ne serait pas en mesure de s'orienter. « De cet empiétement du mouvement sur la sensibilité et de la sensibilité sur le mouvement, la perspective husserlienne ne peut pleinement rendre compte »

(Barbaras, 2003, p. 685). Barbaras admet après Merleau-Ponty (1945) que « l'expérience motrice de notre corps n'est pas un cas particulier de connaissance ; elle nous fournit une manière d'accéder au monde et à l'objet, une « praktognosie »<sup>30</sup> qui doit être reconnue comme originale et peut-être comme originaire » et considère ceci paraît difficilement conciliable avec l'analyse husserlienne des vécus<sup>31</sup>.

La connaissance sensible présuppose un caractère moteur autant que la connaissance motrice présuppose un caractère sensible. De telles perspectives conduisent à caractériser la connaissance sensible comme une connaissance motrice.

Il s'ensuit que pour Barbaras (1999), parler d'un monde sensible relève de la tautologie : il n'y a de monde que comme sensible, il n'y a de sensible que comme présentation d'un monde. Il s'agit d'un milieu, comme ensemble de ce à quoi l'organisme sera sensible, constitué par l'organisme, sans que cette constitution repose sur une faculté distincte des actes par lesquels le vivant agit au sein de ce milieu. Une ébauche de précision est fournie : la notion de norme propre distingue les prétendus « monde extérieur » et « monde sensible » : « le vivant ne répond aux sollicitations du monde extérieur qu'en fonction des normes propres de cet organisme » (*Ibid.*, p. 143).

Mais cette question des normes, de la spécification des normes, n'est pas posée, ni traitée, comme centrale, malgré la référence marquée de Barbaras à Goldstein. Sans doute parce que sa phénoménologie refuse toute forme même raffinée de substantialisme, et voit dans le désir, désir insatiable, littéralement désir de rien, car rien ne peut le satisfaire<sup>32</sup>, le noyau de l'intentionnalité (2002) : l'être manque de son essence. Ma perspective ne me conduit pas jusque là, et me limite à considérer le désir de certains objets, comme spécification individuée

---

<sup>30</sup> Je retrouve là une idée de Merleau-Ponty que M.-J. Biache m'avait recommandée il y a plusieurs années.

<sup>31</sup> J'ai cependant trouvé chez Husserl (1970), un auteur que je suis loin de bien connaître, un passage qui indique que la visée intentionnelle réalise une dynamique. C'est, dit-il, une activité orientée d'emblée vers un contenu signifiant, un mouvement vers certains objets, qui deviennent ainsi un donné sensible qui exerce une force impressive : l'objet intentionnel. Selon cet auteur, le fait premier est une tendance affective qui stimule notre vécu intentionnel d'arrière-plan, qui assure ainsi une "orientation vers". L'être est tendanciellement orienté vers l'objet intentionnel. Tout acte spécifique est un élan-vers, une visée intentionnelle, dont la force de tension ou d'attraction présente des degrés divers. Selon Husserl, l'intérêt est éveillé avec l'orientation vers l'objet : il est le signe d'un « être auprès » (inter-esse) de l'objet qui s'impose. Ce n'est pas un intérêt qui engendrerait quelque chose comme des desseins ou des entreprises volontaires. Cet intérêt ne doit pas être confondu avec un plaisir : un objet intentionnel peut très bien éveiller notre intérêt par son caractère horrible. En tout cas -que l'objet motive notre orientation vers lui par la valeur positive ou par la valeur négative que nous sentons en lui- dès que nous le saisissons, sa teneur de sens va aussitôt nécessairement s'enrichir » (1970, p. 100). La perception est d'emblée un mouvement qui entraîne vers ces objets intentionnels : le percevoir est un processus actif dans le cours duquel les tendances se déchargent, qui débute avec la première « orientation-vers ». L'engagement est un élan de l'être vers un futur et son inscription dans une action (Récopé, Rix et Lièvre, en préparation).

<sup>32</sup> « Ceci ne signifie pas que le vivant est capable de désirer des objets, qu'il manque d'une réalité déterminée, réalisable ou accessible : ce serait subordonner le désir à une connaissance ... c'est au contraire dans le désir que

d'un désir fondamental et originaire.

C'est pourquoi cette phénoménologie de la vie ne permet pas de qualifier ni de spécifier la relation sensible mise en évidence à partir de nos résultats. Elle reste muette sur le s'unir-à *quoi*, se-séparer de *quoi*. Or, comme je l'ai indiqué, nos interprétations nous imposent de spécifier le *quoi*, ou *la chose*, de la sensibilité normative.

Il reste que la pensée de Barbaras m'est utile, car elle établit le caractère moteur et sensible de la connaissance du monde, alors que Straus (2000) distingue, voire oppose le sentir (le moment pathique) au percevoir et au connaître (le moment gnosique)<sup>33</sup> :

Pour Straus, « Sentir n'est pas connaître. Les phénomènes ne sont pas transformés mentalement en choses avec des qualités définies, qui se présentent à des moments divers et à des endroits variés, mais analogues et interchangeableables » (2000, p. 242).

« La connaissance cherche à connaître les choses telles qu'elles sont. La connaissance est universellement valide. La validité générale de la connaissance n'implique pas seulement que la connaissance vaut de la même façon pour l'un et pour l'autre et aussi pour un troisième, elle doit aussi être la même pour moi, aujourd'hui, demain et hier.

Or le sentir me donne le monde pour moi, à un moment particulier, unique, on reproductible, lié à mon action et à ma situation » (2000, p. 371).

Par moment pathique, Straus entend la communication immédiate avec les choses sur la base de leur mode de donation sensible changeant. Ce moment ne rapporte pas aux objets avec leurs propriétés fixes ou changeantes qui pourraient, en raison même de ces propriétés, attirer, effrayer.

Il me semble que Straus n'a pas noté la régularité ou la permanence relative de la relation au monde par le *sentir* et le *se mouvoir* que nos matériaux ont mis en évidence. Sa conception de la connaissance occulte ce qui est sous-jacent au sensible, c'est-à-dire un mode de connaissance sensible, auquel on peut partiellement accéder.

Pour d'autres raisons que celles-ci, Barbaras reproche à Straus de creuser un gouffre entre sentir et percevoir/connaître, entre moment pathique et moment gnosique. De désolidariser le sentir du connaître sans interroger plus avant le sens même du connaître. « Or, dans la mesure

---

quelque chose comme un visé ou un donné peuvent se constituer. La donation de quelque chose ne fonde pas le désir mais en procède » (Barbaras, 2002, p. 692).

<sup>33</sup> Sans doute, d'après Barbaras (2003), parce que les analyses et observations de Straus le conduisent à se positionner contre Descartes et sa conception de la connaissance. Pour Straus, La « connaissance du monde » suppose un sujet extramondain, posé à l'extérieur du monde, qui n'a pas de monde, qui contemple le monde, impassible, qui est sans devenir. Rien ne peut lui arriver car tout ce qui peut arriver est du côté du monde : il ne peut donc que « connaître ».

où l'existence est une, on peut légitimement s'interroger sur le mode d'unité de ces deux plans, sur les conditions d'un passage possible. A vrai dire, Straus insiste sur la rupture entre le sentir et le connaître, plutôt que sur la continuité, et laisse pendante la question de l'articulation du pathique avec le gnosique... Il serait nécessaire de faire sur le connaître la réduction que Straus opère sur le sentir. Par-là même, une continuité se dégagerait par-delà ce que Straus distingue sans doute trop radicalement » (Barbaras, 2003, pp. 78-79).

Selon Barbaras, cette continuité vient de ce que, par-delà la différence du sentir et du percevoir, désirer et interroger apparaîtraient comme deux modalités d'un mode d'exister plus fondamental, qui rendrait compte de l'unité du sujet par-delà la différence de l'affectivité et de la connaissance. Il propose d'interpréter ainsi le propos suivant de Straus.

« On peut affirmer, à propos de tout être qui se meut, que son mouvement est dirigé d'un *ici* vers un *là* et que seul un être qui est incomplet dans son existence temporelle, peut vouloir tendre vers quelque chose ou se mouvoir. L'être-incomplet dans la particularité du moment actuel constitue la possibilité ontologique fondatrice d'une transition d'un *ici* à un *là*, d'une particularité à une autre. Seul ce caractère existentiel rend possible le mouvement spontané, c'est-à-dire l'exploration animale et l'interrogation humaine » (2000).

Nos matériaux me conduisent à commenter ce passage. Seul le pratiquant sensible à l'enjeu de rupture, lorsqu'il sent un danger de rupture, est inquiet, est incomplet dans son existence temporelle. Mais c'est parce qu'une relation prévaut, parce qu'il « tend vers », qu'il interroge et explore. L'état de garde manifeste la nécessité d'exploration. Ce que j'ai appelé « schèmes d'exploration des situations critiques » sont alors à l'œuvre, mais alors seulement. Je suis ainsi amené à renverser en quelque sorte la proposition de Straus. La tendance vers..., ou la norme, en d'autres termes, la connaissance sensible, préexiste au moment considéré. Les pratiquants en état de repos au « même » moment « objectif » ne sont pas inquiets, ils n'ont donc rien à pré-parer, et n'ont aucune raison d'interroger ni d'explorer.

Nous pouvons désormais considérer que la sensibilité, déterminée par une « tendance vers... » (c'est-à-dire par une norme) prévalente (structurante), détermine par suite le pathique, c'est-à-dire ce qui se donne comme sympathique et réciproquement comme antipathique, et ce à l'égard de quoi l'individu reste apathique.

C'est pourquoi le recours à Straus et à Barbaras me paraît précieux pour les questions que je me pose, bien que leur propos relève d'une philosophie.

### VI. 3. Vers la mise en évidence d'une communauté

Il nous fallait élargir la population d'étude pour vérifier l'éventuelle existence d'une communauté de sensibilité normative et d'expérience pratique, pour ne pas en rester à des cas particuliers.

Le jeu en volley-ball se présente, je le rappelle, comme une reproduction (non systématique cependant) de phases de jeu récurrentes, ce qui facilite le repérage d'une éventuelle régularité de l'activité des joueurs dans ces diverses classes de situations. Ceci favorise aussi l'exercice de comparaisons entre pratiquants : selon Scherer (2001), la procédure consistant à observer des individus exposés aux mêmes types d'événements ou de situations et à mener des entretiens avec eux est une approche prometteuse pour étudier les réactions différentielles en fonction des différences personnelles d'appréciation opérées en situation. C'est cette voie méthodologique que nous avons récemment poursuivie (Récopé, Fache, Rix, Biache, soumis) en mettant l'accent sur le bien-être subjectif ressenti en situation de pratique.

La méthodologie d'observation et d'entretien ayant déjà été indiquée, je ne reviendrai pas sur cet aspect.

#### VI. 3 1. Sujets

Les participants sont cinq pratiquants (dont X et Mickaël) qui ont été retenus à l'issue de repérages préalables car :

- ils présentent régulièrement une forte implication défensive durant le jeu et des manifestations émotionnelles d'insatisfaction dans les cas où leur équipe perd l'échange en n'ayant pas réussi à défendre. Ces deux caractéristiques les distinguent fortement de leurs partenaires et plus généralement de la masse des pratiquants (beaucoup moins impliqués défensivement et ne présentant généralement que des manifestations émotionnelles de satisfaction lorsque leur équipe gagne l'échange).
- ils présentent en revanche des caractéristiques extrêmement contrastées sur tous les autres aspects relatifs à la pratique : l'âge du pratiquant (de 13 à 27 ans), l'importance de la pratique antérieure (de quelques heures à de nombreuses années), le niveau d'expertise (du débutant au meilleur défenseur mondial), le goût affiché pour la pratique (de l'absence d'intérêt à la passion), les conditions et le contexte de pratique (cours obligatoire d'Education Physique et Sportive, pratique non évaluée en Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire, contexte du sport professionnel du plus haut niveau mondial).

Charlotte est collégienne au Chesnay (78), en cinquième (13 ans). Elle pratique le volley-ball depuis le cours moyen deuxième année. Elle s'est inscrite à l'association sportive du collège et dans un club. Elle souhaite pratiquer jusqu'au plus haut-niveau. Nous l'avons observée dans le contexte de compétitions organisées par l'UNSS.

Laurent est collégien à Versailles (78), en troisième (14 ans). Il a déjà vécu deux cycles de volley-ball au cours de sa scolarité. Il n'est pas licencié à l'association sportive du collège. Il pratique le tennis depuis sept ans et ne s'intéresse pas particulièrement au volley. Nous l'avons observé dans le contexte d'un cycle d'EPS.

Mickaël est lycéen à Clermont-Ferrand (63), en première (16 ans). Il n'a jamais pratiqué le volley en club ni à l'association sportive. En revanche, il est un joueur confirmé en football. Il a vécu deux cycles au collège. Nous l'avons observé dans le contexte d'un cycle d'EPS.

Kamel est étudiant à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand (63), en DEUG 1 (20 ans). Il a très peu joué au volley-ball et indique ne pas aimer particulièrement cette activité. Nous l'avons observé dans le contexte d'une journée de pratique dite de découverte du volley-ball à l'UFR STAPS.

X (27ans) est joueur professionnel, reconnu comme l'un des tous meilleurs défenseurs mondiaux. Il s'entraîne assidûment depuis de nombreuses années dans diverses structures de formation et d'entraînement (les divers clubs où il a joué, les stages de préparation avec l'équipe nationale). Nous l'avons observé dans le contexte de matchs internationaux.

Nous cherchons à savoir si, en dépit de ces caractéristiques très contrastées, un processus commun est à l'œuvre chez ces pratiquants. Une réponse positive conforterait considérablement notre position interprétative.

#### VI. 3 2. Matériaux issus des entretiens

Les catégories thématiques constituées (en italiques, les relances du chercheur : nous n'avons rapporté ici que quelques fragments des entretiens, mais suffisamment révélateurs nous semble-t-il) suite à l'analyse des entretiens sont :

- L'expression d'un impératif défensif qui fait l'objet d'une généralisation à toutes les situations du jeu et à tous les pratiquants

« Pour moi quand on est au volley, quand on est dans un match, ben on est à fond dedans et on doit être prête à y aller quoi » (Charlotte)

« Pour moi oui, pour moi faut essayer au maximum d'être sur toutes les balles » (Mickaël)

« Tu te sens obligé de défendre tous les ballons » (X)

- L'expression d'un plaisir dans l'effort défensif

« ...Quand elle tombe de notre côté et qu'on s'est arraché, j'en veux pas du tout à l'équipe, je suis contente parce qu'on s'est arraché... » (Charlotte)

« Ah oui. Aller la chercher loin, ça me fait plus plaisir » (Laurent)

« Même quand on rigole, on se jette sur les balles parce que ça fait partie du jeu. Parce que c'est beaucoup plus marrant de se jeter sur une balle que de la laisser tomber » (Kamel)

« Pour moi la plus grande joie c'est quand quelqu'un défend, c'est évident. Pour moi » (X)

- L'expression d'une frustration en cas d'échec défensif

« C'est un moment de déception parce qu'elle est tombée au sol et donc, je me suis arrachée donc je me suis arrachée un peu pour rien et c'est toujours un moment de déception » (Charlotte)

« Enfin un peu de frustration parce que bon, je me suis donné pour rien mais bon, c'est pas grave (...). Mais là, je suis un peu frustré d'avoir essayé de la prendre pour rien quoi » (Mickaël)

« Ça je peux pas le supporter [que la balle tombe au sol dans son camp] » (X)

- L'expression d'une insatisfaction personnelle en cas de non-intervention défensive

« Je m'en veux quand même parce que je me dis j'aurais pu y aller » (Charlotte)

« Non, j pense que je dois me dire que c'est pas normal parce que vu que je, je pense que j'aurais dû la prendre » (Mickaël)

« Ça c'est sûr, à chaque fois qu'il n'y a pas une défense de faite, et que je suis sur le terrain, je me dis j'aurais dû être là » (X)

- L'expression d'une insatisfaction à propos des partenaires non impliqués défensivement

« Là euh j'suis un peu énervé contre lui parce que justement je me suis donné à fond et euh, j'suis énervé contre moi et contre lui en fait. *Contre toi pourquoi ?* Parce que c'était pas,

parce que la façon dont je l'ai remis c'était pas parfait et puis lui il me donne pas l'impression de s'être donné fond » (Laurent)

« Disons que si je joue avec des types et moi j'essaie de me donner un minimum et que eux se bougent pas. J'dirais peut-être que la première fois c'est pas grave parce qu'ils n'étaient peut-être pas dans le match. La deuxième fois j'dirais c'est pas grave parce qu'on sait pas ce qui peut se passer. La troisième fois j'le regarde « si tu veux jouer tu joues, si tu veux pas tu dégages quoi. Tu laisses ta place à quelqu'un » (Kamel)

*Est-ce que ça vous arrive d'en vouloir à quelqu'un de pas défendre, de pas se jeter pour défendre ?* « Ben souvent, même tout le temps » ; *Est-ce que ça vous arrive de sentir un énervement, parce que « il aurait dû y aller » ?* « Ah oui, ça, je l'ai tout le temps » (X).

- L'expression d'une activité défensive spontanée, non réfléchie

« C'est pas moi qui me dis qu'il faut que j'y aille plus, ça vient tout seul » ; « C'est venu comme ça quoi. J'ai pas réfléchi » ; « Généralement c'est un instinct, comme ça, j'y vais » (Mickaël)

« J'irai tout le temps. Je pense que j'irai parce que j'y réfléchis pas ». *Sur le temps, dans le temps, pas après avoir vu la balle ?* Non, non, sur le temps. Parce que, je veux dire, je vois la balle qui part, j'y vais. Je vais y aller, même si je la touche pas » ; « à un moment donné je vais penser la balle perdue mais je vais y aller parce que il faut que j'y aille » (X)

- Une conceptualisation du temps et de l'espace en rapport avec la possibilité de défendre la balle

« Ben pour, au moment où il frappe, euh, je suis plus mobile, enfin je suis pas à l'arrêt donc je mets moins de temps à démarrer et pour aller là où il faut » (Laurent)

« Je sais que à ce moment là, au moment où il commence à amorcer son service il faut que je sois prêt » ; « Dès que je l'ai vu quoi, j'ai vu qu'elle était trop basse pour moi quoi, donc j'ai essayé de mettre le pied. Malheureusement elle était trop loin quoi mais... » (Kamel)

« Elle [la balle] peut arriver sur moi, alors que si c'est une relance adverse, elle arrivera pas sur moi. Ou alors si elle arrive, j'aurais largement le temps de faire ce que je dois » (X)

- L'expression d'une prévalence de l'intervention défensive sur l'inconfort corporel

*Le fait d'aller par terre ça ne te dérange pas ?* « Ah non, pas du tout. Non, moi j'aime bien » (Laurent)

« J’essaie quand même de faire quelque chose. Ça coûte pas grand chose d’essayer de la prendre. » *Ça coûte pas grand chose mais tu te retrouves par terre quand même ?* « C’est pas grave ça ! » (Mickaël)

« Quand je joue, j’ fais pas attention à la douleur » (Kamel).. [en réalité Kamel s’est blessé en percutant un des poteaux supportant le filet, et lorsque nous revenons sur cet épisode, il indique : « J’étais focalisé sur la balle » ; « Je l’ai pas vu, le poteau »].

- L’expression d’une comparaison aux partenaires à partir d’une centration sur soi et du constat d’une différence d’implication défensive

« Pour moi oui, pour moi faut essayer au maximum d’être sur toutes les balles. Mais bon, après, on n’est pas tous pareils » (Mickaël)

« Ce qui m’énervé c’est que je comprends pas pourquoi les autres ils sont pas comme moi » ;  
« moi je suis pas objectif parce que je prends mon exemple » (X).

Les propos des cinq pratiquants convergent d’une manière surprenante : la comparaison des ressentis et jugements exprimés montre une similitude insoupçonnée pour chacune des neufs thématiques ayant émergé de cette étude.

### VI. 3. 3. Interprétation

Les matériaux tant comportementaux qu’issus des entretiens révèlent une profonde similitude de la population relativement aux aspects étudiés. La régularité de l’activité déployée ainsi que la multiplicité des jugements (plus ou moins globaux ou épisodiques) comme expression verbale de satisfaction ou d’insatisfaction réfèrent en permanence les déplacements du ballon à un enjeu de rupture de l’échange. Le volley-ball a été défini, à l’issue d’une analyse fonctionnelle portant sur le règlement et sur la logique générale du jeu, comme un sport de rupture d’échange (Metzler, 1986). Au vu de nos résultats, il semble que cela ne soit pleinement vérifié que pour les pratiquants dont la forte implication défensive traduit un rapport psychologique particulier aux situations du jeu. Ces pratiquants sont en effet qualitativement et quantitativement plus impliqués que les autres à éviter la rupture. L’échange est pour eux le mobile d’activité en situation, le *primum movens*, en tant qu’il est ce qu’il y a à perdre (si on ne parvient pas à éviter la rupture, si on laisse la balle tomber dans son terrain) et ce qu’il y a à gagner (si l’adversaire n’y parvient pas).

Une fluctuation de ressentis de bien-être spécifiquement référés à l’enjeu de rupture de l’échange sous l’angle défensif caractérise ces pratiquants mobilisés en défense. Elle se révèle

comme une dynamique temporelle associant le présent de la situation à son vécu au futur immédiat des déplacements du ballon (selon qu'il y ait ou pas un ressenti de danger de rupture) et culmine par l'alternance de bien-être et de mal-être intensément éprouvés dans le vécu du passé immédiat (selon qu'il y ait eu réalisation ou échec défensif). L'analyse de l'expérience de ces pratiquants, *dont nous rappelons qu'ils sont par ailleurs très contrastés au regard de plusieurs variables* (âge, niveau d'expertise, goût affiché pour la pratique, contexte de la pratique), a mis en évidence un rapport commun au bien-être dans l'évitement de la rupture de l'échange et au mal-être dans la rupture subie. Comme si l'on avait affaire non pas à une « communauté de pratique »<sup>34</sup> (Wenger et al., 2002), mais à une « communauté d'expérience en situation de pratique », de nature informelle, entre individus n'ayant jamais interagi. Pas non plus à un « genre »<sup>35</sup> professionnel (Clot, 1999), mais à une « manière pratique commune » de prendre les choses et les gens, qui ne paraît pas avoir été soupçonnée jusqu'à présent.

Ces résultats suggèrent que la mobilisation défensive des pratiquants étudiés est la manifestation d'une « tendance vers » ou d'une « norme » commune. Il semble donc qu'une sensibilité commune est à l'œuvre. Seule la réflexivité dont témoignent les propos de X, et dont on peut penser qu'elle est favorisée par sa professionnalité (« maintenant, je sais quelles sont les situations dangereuses, très dangereuses, et les situations qui sont favorables pour nous, bon, ce que j'appelle favorables, c'est qui sont pas encore dangereuses, quoi »), peut instaurer une différence sur ce plan.

Elle se signale *in situ* par une même *motricité non spécifique du volley-ball, d'ordre relationnel* (relevant du premier niveau d'organisation de l'action), au regard de nos critères d'observation. Elle vise à créer des situations dans lesquelles ils se satisfont (situations d'évitement de la rupture par intervention défensive), dans lesquelles ils trouvent leur bien-être, et réciproquement à empêcher que surviennent des situations de mal-être (lorsqu'ils ne parviennent pas à défendre la balle).

En revanche, mais c'est un aspect que nous n'avons pas à développer ici, ces pratiquants présentent une *grande hétérogénéité sur le plan de la motricité spécifique du volley-ball*

---

<sup>34</sup> Une communauté de pratique est un groupe d'individus partageant un intérêt, un ensemble de problèmes, une passion pour un sujet donné et qui approfondit ses connaissances dans ce champ d'expertise en agissant les uns sur les autres sur une base continue (Wenger et al., 2002).

<sup>35</sup> Dans un milieu professionnel, il existe des sous-entendus collectifs qui organisent l'action, souvent à l'insu du sujet. Clot évoque la constitution d'un genre social propre à chaque milieu professionnel. Ces attendus génériques que les professionnels de ce milieu partagent ou essayent de partager sont en fait les manières collectivement stabilisées grâce auxquelles on prend les choses et les gens.

(relevant des deuxième, troisième et quatrième niveau d'organisation), c'est-à-dire relativement au registre du faire, des savoir-faire, qui ne se limitent pas, rappelons-le, à la réalisation de la déviation du ballon. La différence de niveau de pratique trouve alors sa pleine expression, entre le niveau débutant et le plus haut niveau mondial.

Il semble donc qu'une sensibilité normative commune est à l'œuvre chez les pratiquants de volley-ball mobilisés en défense.

Ma tentative de compréhension de la grande variété inter-individuelle de sensibilité et d'implication des pratiquants à l'égard des diverses situations du jeu et de la faible variabilité intra-individuelle de cette sensibilité et de cette implication a abouti aux interprétations successives déclinées jusqu'à présent dans ce document. Elles sont issues de l'étude de pratiquants sensibles *particulièrement* à l'enjeu de rupture de l'échange. Une série d'étude des pratiquants paraissant moins mobilisés en situation est nécessaire pour mettre ces conclusions à l'épreuve. Il me faut avouer que l'hypothèse interprétative générale est que les pratiquants peuvent être caractérisés par leur sensibilité à la rupture de l'échange (invoquer qu'ils sont plus ou moins sensible est tentant, mais non satisfaisant). C'est une affaire à suivre.

Je termine ici mon exposé de la généalogie d'un parcours de recherche issu d'un objet fondateur. J'indiquerai désormais quelques terrains et thèmes de recherche associés à la question de la sensibilité normative, puis je me livrerai à quelques spéculations théoriques et à quelques directions de recherches futures.

## **VII. Les terrains et thèmes de recherches associés**

Les perspectives exposées jusqu'à présent portaient sur un objet fondateur. Le « terrain » du volley-ball a généré des préoccupations qui le débordent, car c'est bien finalement « l'action pratique »<sup>36</sup> humaine qui m'intéresse.

L'action motrice a été abordée en partant du volley-ball, une discipline sportive<sup>37</sup> caractérisée par des situations ouvertes en environnement dynamique évoluant en temps réel et sans délai de réponse. Elle l'a été en se focalisant sur la compréhension des raisons sensibles de la mobilisation défensive, de la performance et des apprentissages, c'est-à-dire selon une perspective normative (au sens social courant du terme cette fois), qui réifie le volley-ball en l'étudiant logiquement et fonctionnellement. Me livrant à ce type d'analyses, je me suis dirigé vers l'étude de la sensibilité à la rupture de l'échange car cet objet est apparu comme déterminant la performance et l'apprentissage. La question de la sensibilité des pratiquants ne saurait se limiter à cet aspect de la pratique. D'autres normes sont sans aucun doute à l'œuvre chez tout pratiquant. D'autres objets de sensibilité (tels que la peur du ballon, le rapport à l'entraîneur, etc.) ou encore une étude ouverte, non orientée, de la sensibilité des pratiquants, qui pourraient alors exprimer de quoi ils font l'expérience quand ils pratiquent, ou à tel moment de la pratique était possibles aussi et tout aussi légitimes<sup>38</sup>.

Des « terrains » supplémentaires sont requis, et l'étude d'autres objets de sensibilités également pour mieux approcher la complexité de ces aspects, mais aussi pour mettre à l'épreuve certaines de nos interprétations. J'évoquerai allusivement ci-dessous certaines études que j'ai suivies ou auxquelles j'ai contribué. Il y a certes une part d'arbitraire dans ce choix, mais il y a aussi grâce à elle matière complémentaire pour mes perspectives.

### **VII.1. Des terrains et des études complémentaires**

Je signalerai trois types d'étude ethnographique, conduites au moyen d'observation et d'entretiens (Récopé, Rix, Fache et Lièvre, 2006), parce qu'elles portent sur d'autres plans de manifestation du sens sensible à l'œuvre en situation de pratique au sein de contextes d'activité différents.

---

<sup>36</sup> Cet apparent pléonasme marque mon souci de distinction à l'égard de « l'action morale » tellement étudiée en philosophie sans doute avant Aristote, ainsi qu'à l'égard de la « raison pratique » kantienne.

<sup>37</sup> Car elle est prise en charge par une institution instaurant un code réglementaire et organisant des compétitions.

<sup>38</sup> Comme le suggèrent fortement les études de sociologie conduites par Dubar, Dubet et Lahire notamment, sur les identités multiples et complexes, ainsi que les travaux d'ergonomie ou de philosophie du travail.

### VII.1. 1. Pratique du rugby et sensibilité aux impacts corporels.

La pratique de jeunes rugbymen de club a été étudiée en référence à la sensibilité aux impacts corporels en situation de match (Serre, 2004). Cette étude se concentre sur cette composante de la pratique, qui est apparue comme prévalente : c'est-à-dire qu'un rapport autre que celui à l'enjeu fonctionnel principal au rugby (le gagne-terrain, correspondant, dans mes termes actuels, à la sensibilité vers l'en-but adverse, qui porte à avancer vers l'en-but adverses/à ne pas avoir à reculer vers l'en-but de son équipe) détermine et organise l'ensemble des conduites de certains pratiquants en situation de match. Soit parce que le contact est évité, soit parce qu'il est ostensiblement recherché, provoqué, valorisé. Cette étude montre que la relation à l'enjeu principal (objet de mes préoccupations) peut se trouver *in situ* conditionnée à une relation saillante, ici la relation aux impacts corporels avec l'adversaire, laquelle se révèle de fait l'enjeu principal pour ces pratiquants. Elle met en évidence une variabilité interindividuelle de cette sensibilité.

Ce travail est complémentaire du mien en ce qu'il révèle que la sensibilité à l'enjeu principal n'est pas dissociable de sensibilités plus particulières qui s'avèrent prégnantes dans le sport considéré.

### VII. 1. 2. La sensibilité personnelle à l'œuvre dans la pratique du snowboard.

L'étude de plusieurs pratiquants en contexte de loisirs, et non plus dans le domaine sportif consiste en une analyse microscopique de la pratique et des composantes du milieu de pratique propre (Pommarel, 2004 ; Récopé et Pommarel, à paraître, 2007). L'investigation a repéré une diversité inattendue de pratiques, et a identifié divers modes de cohérence interne relatifs chacun à une manière particulière de pratiquer. La pratique est la valorisation d'une configuration de conditions particulières, incluant certaines particularités de micro-relief au sein d'espaces plus ou moins naturels (hors-piste) ou aménagés (snowpark). Une sensibilité personnelle des snowboarders fait évoluer le motif initial d'appartenance à une « tribu » en des mobiles singuliers de pratique : Chaque pratique est une appropriation personnelle des lieux, des espaces, de la technique et des instruments technologisés. Elodie tend vers une harmonie spontanée de la glisse et de la trace ; Bertrand tend vers les sensations issues de l'exploitation optimale du micro-relief ; Fabrice tend vers des moments uniques qui se méritent et sont difficilement partageables ; Simon tend vers la nouveauté et les frayeurs qu'elle provoque ; Xavier tend vers la griserie de la vitesse de la descente ; Elise tend vers la limite de ce qu'elle peut techniquement maîtriser.

Ce travail est complémentaire du mien en ce qu'il étend la perspective de la constitution du milieu propre à des composantes non entrevues jusqu'alors.

### VII. 1. 3. La diversité de sensibilité des expéditeurs polaires.

Il s'agit de notre contribution (Récopé, 2001 ; 2004 ; Lièvre, Récopé et Rix, 2003 ; Rix, Récopé, Lièvre, 2005 ; Récopé, Rix et Lièvre, en préparation) au programme de recherches « Logistique en milieux extrêmes » (Lièvre, 2001) et plus particulièrement des expéditions polaires à ski (Lièvre, 2003 ; 2004).

Toute expédition polaire se présente comme un bon exemple de « vie autonome », elle ne se limite pas, à la différence de la plupart des autres pratiques, à être un moment particulier dans le contexte habituel de la quotidienneté. Elle est une rupture à l'égard de ce contexte, tant par son éloignement géographique, par sa durée, par la logistique spécifique qu'elle suppose, par les modalités de vie qu'elle agence dans un milieu hostile à la vie humaine ordinaire. La question de la sensibilité des expéditeurs polaires est occultée dans la pensée classique de l'organisation logistique, or elle paraît cruciale pour rendre compte des diversités de réaction et d'appréciation entre les divers membres d'une même expédition polaire, ainsi que les relations qu'ils entretiennent *in situ*.

Les membres d'une expédition polaire, partageant le même but, tel qu'atteindre le Pôle Nord Magnétique, n'ont pas la même sensibilité, et apprécient différemment les événements et circonstances en cours d'expédition. Si, pour certains, l'expédition polaire est une immersion dans une nature sauvage, pour d'autres, elle est liée à la possibilité de réaliser un exploit sportif. Nous avons distingué quatre sensibilités différentes chez les expéditeurs polaires à ski : l'exploit sportif en pleine nature ; le plaisir du ski et de la glisse ; la passion de la science, le désir d'exploration et de découverte (Lièvre, Récopé, Rix, 2003).

La sensibilité peut être repérée sur différents plans et types d'investigation :

#### - L'élaboration du projet et la préparation de l'expédition

L'étude et le suivi d'une dizaine de projets ont mis en évidence différentes manières d'organiser une expédition polaire à ski (destination envisagée, déroulement de la journée-type, choix de la tente, du réchaud, du matériel de ski, de l'alimentation, recrutement des membres, apport calorique). Par exemple, le « bon » poids de la pulka ne trouve pas de réponse absolue. Pour un groupe mu par l'exploit sportif, le poids est l'ennemi de la performance. Cependant, s'il faut tracter une pulka de 140 kg au démarrage de l'expédition, un programme d'entraînement sera envisagé. Si le plaisir

de la glisse est premier, il est impératif que la pulka pèse moins de 40 kg. Pour une expédition scientifique, certains équipements sont indispensables à la réalisation du travail, et ne sont pas perçus comme une contrainte. Les chercheurs vont charger une pulka de poids équivalent à leur poids corporel, même si, pour ce faire, ils seront dans l'obligation d'être fréquemment ravitaillés. Enfin, pour privilégier une immersion totale dans le milieu naturel, les expéditeurs tendus vers l'exploration et la découverte accepteront une pulka de poids supérieur, quitte à ne progresser que de quelques km par jour.

Chaque sensibilité détermine la pertinence des solutions logistiques prévalant pour l'organisation d'une expédition, parmi lesquelles figurent les connaissances et techniques dont l'acquisition paraît nécessaire à la bonne réalisation.

- L'appréciation d'un « même » événement.

L'événement est ainsi évocable par les chercheurs : Surprise! La banquise côtière est déjà disloquée et la neige se fait rare en bord de mer : impossible de progresser comme prévu à ski le long de la côte. L'équipe a donc dû affréter un bateau pour rejoindre un point d'accès. Cet événement est diversement apprécié : pour les uns, comme perte de temps contrariant le déroulement de l'expédition ; pour d'autres, au contraire, comme opportunité de naviguer sur la banquise disloquée et de découvrir le front du glacier.

Malgré une inscription dans un même projet, chacun, dans le même contexte objectif, apprécie spontanément la situation selon sa sensibilité propre.

- L'appréciation d'un moment de progression.

Jacques regarde vers l'avant, ne se retourne pas, ce qui se passe derrière ne l'intéresse pas. Pour lui, il faut avancer, progresser le plus possible. Tout temps de non-progression est du temps perdu. C'est le nombre de kilomètres parcourus qui importe. En revanche, tout en avançant, Paul admire l'immense calotte de glace, prend des photos en soignant les couleurs, les reflets et les contre-jours. Mais quand Paul s'arrête pour prendre une photo, Jacques continue à avancer et la distance se creuse. Ni l'un ni l'autre ne respectent une règle de sécurité qui devrait s'imposer, qu'ils connaissent parfaitement : rester groupés en raison de la menace que constitue la présence d'ours. Paul doit alors accélérer pour le rattraper. Il ne comprend pas la hâte de Jacques.

Pour ces diverses raisons, le « terrain » des expéditions polaires est un champ privilégié d'étude de la normativité individuelle et de ses effets sur une vie collective de durée relativement longue, en milieu dit « extrême » dont on ne peut facilement s'extraire. Des sensibilités différentes déterminent ce qui a valeur de contrainte, d'incident, de moment plaisant, etc..

Ce travail est complémentaire du mien car il enrichit mes perspectives initiale dans un domaine qui permet l'expression d'une vie autonome et collective.

## VII.2. Des thèmes de recherche associés

Mes perspectives issues du « terrain » initial du volley-ball, puis des « terrains » complémentaires, m'ont conduit à questionner certaines questions dérivées.

Il ne s'agit pas ici de prétendre que mes avancées sur la question de la sensibilité normative permettent un point de vue avisé sur toutes les questions importantes en Sciences Humaines et en Sciences du vivant, mais qu'elles permettent de porter un regard sur certains aspects qu'elles m'ont fait rencontrer. La conception de l'organisme comme un tout unitaire, donc indivisible, laisse plutôt penser à vrai dire qu'il s'agit de thèmes de recherches intégrés plus qu'associés.

### VII. 2. 1. La question de la motivation en situation de pratique

Cette question est fondatrice de mon travail. Je n'ai pas été confronté à une absence de motivation, mais à un paradoxe. Pourquoi de nombreux jeunes joueurs pratiquant volontairement dans le cadre fédéral, présentant tous les critères d'une forte motivation à la pratique du volley-ball, manifestent sur le terrain des comportements présentant les caractères de sujets peu ou pas motivés ? Ce paradoxe entre « motivation affichée hors situation à propos de la pratique » et « motivation en situation de pratique » a généré mon parcours de recherche. Je sais aujourd'hui que l'inverse est possible: des personnes se disant peu motivées par la pratique du volley-ball, ne s'y étant jamais adonnées spontanément, manifestent en situation des comportements caractéristiques de l'état motivé (c'est le cas de Kamel, étudiant en STAPS, évoqué lors d'une des études déjà présentées).

Cette double dissociation robuste nous a conduits à une revue de littérature sur la motivation, attestant que l'effet comportemental le plus fréquemment rapporté concerne précisément l'effet mobilisateur de l'état motivé. Selon Vallerand et Thill par exemple, le concept de motivation est le « construit hypothétique utilisé afin de décrire les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du

comportement » (1993, p. 17). Coquery (1991) précise qu'il s'agit du processus responsable du déclenchement, de l'entretien et de la cessation d'une action, ainsi que la valeur appétitive ou aversive conférée aux éléments du milieu sur lesquels s'exerce cette action. Cet auteur confirme le caractère affectif de la motivation, invoqué dès 1985 par Nuttin, qui définissait la motivation comme une tension affective susceptible de déclencher et de soutenir une action.

De fait, les théoriciens des émotions confirment qu'on ne peut dissocier les composantes motivationnelles, affectives et émotionnelles dans l'étude des processus adaptatifs. Selon Frijda (1993), les émotions sont des états motivationnels *sous-tendant* certains modes d'interaction avec l'environnement. Les concepts d'activation d'un système comportemental et d'état motivationnel sont quasi équivalents. L'induction de l'émotion dépend des buts, des motivations et des engagements de l'individu. Une théorie de l'émotion doit donc commencer par une théorie de la motivation. Scherer (1993) note que la division platonicienne de la psyché humaine en trois compartiments nettement délimités, cognition, émotion et conation, n'est plus tenable : les émotions se caractérisent autant par des processus cognitifs que par des qualités motivationnelles.

Lazarus (2001) a élaboré une « théorie relationnelle-cognitive-motivationnelle des émotions » à partir du processus d'appraisal. Les valeurs personnelles posent le bien-être/le mal-être et déterminent le contenu qualitatif d'une expérience émotionnelle ainsi que son intensité. Lazarus (2001) défend ainsi la rationalité de l'émotion : pour la comprendre, il faut selon lui admettre le poids des intérêts personnels et s'intéresser aux inclinations (manières récurrentes qu'a une personne de sentir et d'agir, structurées par ses valeurs<sup>39</sup>) plus qu'à des états émotionnels évanescents. Ceci rejoint la proposition fondamentale émise par Nuttin à propos de la motivation : elle est l'aspect dynamique de la relation d'un sujet avec le monde et concerne la direction active du comportement vers certaines catégories préférentielles d'objets, ce terme étant à comprendre dans son sens le plus large. « Certaines formes de contact et d'interactions sont préférées à d'autres, certaines sont recherchées et même requises (...), d'autres au contraire sont évitées et apparemment nocives (1985, p. 15)<sup>40</sup>. La conséquence logique de cette position est que le sujet et le monde ne constituent pas deux entités autonomes préexistantes qui entrent après coup en relation : « l'unité de base est, d'emblée, le réseau fonctionnel des relations mêmes (...) En dehors de cette unité fonctionnelle, ni individu ni monde n'existent (...). Les deux pôles n'existent donc qu'en fonction l'un de l'autre dans le cadre d'une activité relationnelle » (Ibid., p. 103).

---

<sup>39</sup> On n'est pas loin me semble-t-il de l'évocation de « normes » ou de « tendances vers... ».

<sup>40</sup> Il faut préciser que Nuttin étudie la motivation en relation avec des projets conscients.

Scherer (2001a) lui-même évoque cette nécessité : bien que la motivation et les conduites finalisées soient des thèmes centraux, l'état des connaissances rend difficile une spécification plus affinée des processus affectifs qui sous-tendent l'appraisal. La terminologie dans ce domaine reste d'ailleurs rudimentaire et source de confusion, par défaut de consensus sur les termes de mobiles, motifs, buts, engagement, etc. Selon lui, l'usage du terme de but n'implique pas obligatoirement l'intervention de la conscience : un but renvoie à tout état désirable vers lequel l'organisme est mobilisé, sans préjuger de sa source motivationnelle ni de son degré de volonté consciente.

J'ai longtemps cru que la motivation était une notion descriptive. Je pense aujourd'hui, à la lumière de ces indications, que c'est une question complexe autant que centrale, que la recherche a du mal à traiter.

Je pense qu'il faut radicaliser les propositions suivantes, c'est-à-dire en tirer toutes les conséquences logiques, pour pouvoir ensuite vérifier leur pertinence :

- le fait que la motivation se définit d'abord par des comportements en situation : les études sur la motivation devraient se fonder logiquement sur des observations systématiques *in situ* et pas sur des questionnaires (écrits ou de type enquête/entretien). Selon Deci (1975), la motivation intrinsèque (MI par la suite) caractérise la pratique d'une activité pour le plaisir et la satisfaction que le sujet en retire. Pour précieuses qu'elles soient, les analyses et classifications de la MI s'appuient largement sur une méthodologie valorisant des questionnaires, des indications de plaisir et satisfaction exprimées hors situation [par exemple, le Sport Motivation Scale (Pelletier & Al., 1995)], mais aussi par des observations quantitatives portant sur le temps d'activité<sup>41</sup> [par exemple, le Free Choice Measure (Deci, 1971 ; Vansteenskiste & Deci, 2003)]. Nous ne pouvons nous en satisfaire, puisque la motivation s'exprime comportementalement par une direction qualitative et une intensité en situation de pratique.
- l'affirmation de Nuttin sur la prétendue « unité fonctionnelle individu-monde », c'est-à-dire qu'il faut pouvoir penser cette unité ;
- l'affirmation de Scherer quant à l'importance d'un état désirable, de quelque nature qu'il soit, c'est-à-dire s'intéresser à cet état futur attendu, et chercher à le spécifier et à le qualifier ;

---

<sup>41</sup> Le même Kamel n'aurait sans doute pas choisi de pratiquer le volley-ball, si on le lui avait proposé parmi d'autres activités. Dans le cadre de ce paradigme d'étude, sa motivation pratique aurait échappé aux chercheurs.

- l'affirmation que des inclinations et valeurs personnelles déterminent ce qui est apprécié comme utile ou nocif, c'est-à-dire qu'il faut se focaliser sur elles et tenter de rendre compte de ce qui leur est sous-jacent.

Or les recherches actuellement conduites en psychologie de la motivation ne me paraissent satisfaire aucun des quatre aspects susceptibles de radicalisation.

Notre perspective d'étude de la sensibilité normative en situation de pratique radicalise ces quatre aspects, en revanche. Mes observations initiales, ainsi que les résultats exposés, gagnent à être interprétés à l'aide de la notion de *mobilisation* : ceci incite selon nous à porter désormais les efforts de recherche sur ce *par quoi* et *vers quoi* l'organisme est mobilisé en situation de pratique. La motivation en situation est une mobilisation.

La sensibilité rend compte de la mobilisation, et du fait qu'on puisse se déclarer motivé pour la pratique, tout en n'étant pas mobilisé en pratique, et inversement. Or, s'il y a bien un accord unanime des théoriciens de la motivation, celui-ci porte sur le caractère mobilisateur en situation qui distingue les comportements qualifiés de motivés.

La sensibilité est *mobilisante*, en ce qu'elle renvoie à des mobiles qui s'imposent en situation, et non à des motifs mentalisés, exprimés hors situation et hors action. D'autre part, et c'est essentiel, la sensibilité est *phénoménalisante*, c'est-à-dire qu'elle produit le milieu de pratique, le monde de la sensibilité propre.

Ce dernier aspect est important. Le terme de motivation laisse penser que tous les pratiquants perçoivent -et agissent- dans le même monde, qu'ils sont potentiellement disponibles pour les mêmes actions, mais qu'une même action est susceptible d'être exécutée avec une faible motivation ou une forte motivation. Ce postulat cognitiviste (implicitement récusé par Nuttin), pose le monde comme extérieur et indépendant : chacun peut avoir accès à la connaissance d'un environnement (la connaissance qu'en a chaque pratiquant est par conséquent rapportée à une quantité d'écart dont témoigne la représentation plus ou moins bonne qu'il se fait de cet environnement normatif et référentiel). D'autre part, les pratiquants peuvent accéder à la connaissance d'un répertoire identifié d'actions à produire et à celle d'une motricité instrumentale permettant l'accès aux gestes efficaces (cette motricité étant explicitement posée comme la norme du juste, il convient de l'incorporer, de se l'approprier, le plus souvent grâce à la médiation d'un intervenant).

Selon cette conception encore dominante, la subjectivité des pratiquants réside essentiellement dans leur motivation à pratiquer : le degré d'engagement personnel est censé

refléter le degré de motivation pour l'activité considérée et pour sa pratique, en relation avec les satisfactions ou plaisirs divers qu'ils y trouvent.

Un système motivationnel d'ordre cognitivo-énergétique influence de l'extérieur leur système perceptif et leur système moteur en modulant positivement ou négativement l'intensité de leur engagement en situation. Selon qu'ils sont plus ou moins motivés, que cet état motivationnel soit particulier au moment considéré ou plus permanent, lié à la valeur attachée à la pratique par le sujet, les joueurs sont en mesure de percevoir les mêmes choses et de produire les mêmes actions, mais avec une activation plus ou moins forte.

Ainsi l'état motivationnel est censé :

- exister avant la mise en situation pratique.
- contrôler et moduler de l'extérieur les systèmes perceptif et moteur au sein d'un monde symbolique et préexistant.

Nos résultats montrent que cette idée ne résiste pas à l'analyse ethnographique. Telle personne indiquant le plus sincèrement du monde qu'elle n'aime pas particulièrement pratiquer le volley-ball peut dévoiler, à son corps défendant, en situation de jeu, l'emprise de sa sensibilité, par un engagement corporel intense révélateur d'une inclination insoupçonnée. La mobilisation réfère à l'existence d'un mobile sensible s'exprimant en situation même de pratique, et indissociable de la « mise en pratique ».

Ce mobile détermine la perception et l'action sans leur être extérieur, mais il est en quelque sorte le *primum movens* et la condition de possibilité. Il détermine les actions du pratiquant et les aspects du monde qui font partie de son milieu parce qu'ils sont pertinents pour ses actions. Il exprime une capacité intentionnelle du vivant à viser quelque chose et à se mobiliser en se rassemblant : la mobilisation prend la forme d'une synergie fonctionnelle recouvrant l'ensemble des composantes adaptatives de l'organisme conçu comme totalité. La mobilisation est un acte de totalisation, c'est le principe ou le fondement adaptatif organisateur qui oriente l'activité. Chaque joueur est ainsi caractérisé par sa relation totalitaire au monde, qui est le monde de sa perception et de son action : des joueurs confrontés à une même situation objective du jeu ne vivent pas la même situation, ne perçoivent pas les mêmes choses car ils n'ont pas la même sensibilité.

C'est pour ces raisons que notre perspective peut contribuer à clarifier la difficile et centrale question de la motivation.

## VII. 2. 2. La question de la santé subjective et du bien-être en situation de pratique

L'importance des manifestations de satisfaction et de frustration, issue de nos matériaux, nous a conduit à investir cette question.

La plupart des revues de question et des analyses conceptuelles sur la notion de santé soulignent l'absence de définition consensuelle et la référence de plus en plus marquée au *bien-être* et à des notions voisines (Corten, 1998 ; Voyer et Boyer, 2001 ; Louvet et Rohmer, 2006). On observe une centration relativement récente sur le bien-être psychologique, subjectif ou encore mental.

La variété des termes employés pour qualifier l'aspect subjectif du bien-être dévoile l'absence persistante de consensus ainsi que la difficulté à distinguer ces termes. L'affirmation provocante de Canguilhem, « il n'y a pas de science de la santé [...]. Santé n'est pas un concept scientifique, c'est un concept vulgaire. Ce qui ne veut pas dire trivial, mais simplement commun, à la portée de tous » (1998, p. 14) resterait-elle d'actualité ? La question des rapports entre santé et bien-être est envisagée par Canguilhem. Sa position est très proche de celle de Kant : « On peut se sentir bien portant, c'est-à-dire juger d'après son sentiment de bien-être vital, mais l'on ne peut jamais savoir que l'on est bien portant » (Kant, 1798, cité par Canguilhem, 1998, p. 13). Canguilhem considère lui aussi la santé comme relevant d'un sentir, d'un sens existentiel, et non d'un savoir : elle inclut la référence vitale au plaisir ou à la douleur éprouvés, et n'est donc pas une idée susceptible de représentation, pas plus qu'on ne peut l'expliquer par des théorèmes. Il tient la santé sentie pour « la vérité du corps en situation d'exercice », vérité étrangère à toute relation de type mécanique, puisqu'il n'y a pas de santé d'un mécanisme, pas plus qu'il n'y a de maladie ni de mort pour une machine. Les tentatives de la recherche médicale visant à définir scientifiquement la santé (et la maladie) ne peuvent masquer le fait que la santé reste un concept vulgaire et une question philosophique. « Nous soutenons que la vie d'un vivant, fût-ce d'une amibe, ne reconnaît les catégories de santé et de maladie que sur le plan de l'expérience, qui est d'abord épreuve au sens affectif du terme » (Canguilhem, 1988, p. 131).

On peut néanmoins relever quelques caractéristiques communes des études actuelles. En dépit de la variété des méthodologies utilisées, les recherches s'appuient sur des instruments de mesure où figurent des indicateurs objectifs reposant sur des facteurs sociaux ou environnementaux, et des indicateurs subjectifs qui réfèrent systématiquement à des caractéristiques personnelles d'ordre cognitif (estime de soi, sentiment de contrôle, etc.) ou affectif (névrotisme, stress, etc.). Les échelles introduisent aussi des dimensions plus

générales (le moral, la capacité de se réaliser) investiguant parfois le réseau des relations sociales de la personne (plus ou moins riches et satisfaisantes). Le poids des influences culturelles n'est pas non plus occulté (Diener, 2000).

Le bien-être est parfois conçu au sein d'un continuum entre un pôle positif (se sentir bien) et négatif (se sentir mal), mais il est alors étudié dans une perspective générale d'évaluation de la satisfaction de sa vie ou de la qualité de vie (Louvet et Rohmer, 2006). Diener (2000, 2004) définit le bien-être subjectif comme l'évaluation cognitive et affective que les gens font de leur vie, et considère que la satisfaction exprimée en est une composante majeure. La plupart des recherches visent une définition opérationnelle du bien-être, pour contribuer à le favoriser, qu'elles soient directement liées à des préoccupations d'intervention professionnelle à l'adresse de populations spécifiques (patients en réadaptation fonctionnelle, personnes âgées, etc.) ou pas, comme c'est le cas de la « psychologie positive » (Diener, 2000 ; Seligman et Csikzentmihaly, 2000 ; Diener & Seligman, 2002). Diener (2004) et Corten (2006) relativisent cependant l'évaluation ou la mesure globale du bien-être, au profit d'investigations précises et spécifiques de certains domaines de vie.

Le bien-être n'est généralement pas envisagé comme un processus, mais comme un état résultant, qui fait l'objet d'une autoévaluation prenant la forme d'un jugement de satisfaction. La reconnaissance de l'importance de la subjectivité conduit aujourd'hui à considérer les ressentis des personnes en relation avec leurs propres valeurs (Diener, 2004) et à l'importance qu'elles accordent aux domaines explorés (Corten, 1998). Il est admis que la satisfaction des individus dépend essentiellement de l'écart existant entre la situation actuelle et celle attendue (expectation) ou espérée (aspiration) : plus cet écart est grand, moins les individus sont satisfaits (Cantril 1965 ; Corten, 2006). De fait, les affects positifs et négatifs constituent deux composantes majeures du bien-être subjectif et de la satisfaction exprimée (Diener, 2000 ; Vallerand et al., 2003). En effet, le bien-être ne se limite pas à l'absence d'affects négatifs, mais inclut des affects positifs : les gens heureux font aussi l'expérience d'affects négatifs ou déplaisants (Diener et Seligman, 2002).

Dans le domaine du bien-être au travail, Langouche (2005) confirme que la subjectivité, l'appréciation personnelle, le ressenti d'émotions positives et négatives permettent de caractériser tant le bien-être que le mal-être, et les situe au sein d'un continuum. Bien-être et mal-être sont considérés comme les deux limites qui déterminent (positivement ou négativement) l'engagement personnel. Leiter & Maslach (2001a et b) concluent que le mal-être est l'indice d'une relation « peu satisfaisante » du travailleur à son environnement.

Enfin, Diener (2004) évoque de futures directions de recherches en soulignant la nécessité d'étudier séparément les diverses composantes du bien-être tout en soulignant la nature multidimensionnelle de celui-ci.

Nous retenons de cet état de la recherche, après Louvet et Rohmer (2006), qu'on s'est plutôt centré sur la mise au point d'échelles de mesure du bien-être et de la santé mentale que sur le développement théorique de ces notions. Les recherches s'appuient en effet sur des évaluations ou des sentiments de satisfaction des individus en réponse à des questionnaires ou à des échelles, réponses qui assurent une forme d'objectivation.

Notre perspective d'étude suit la voie signalée par Diener (2004) en nous focalisant sur l'un des aspects du bien-être, dans un domaine de vie particulier, à partir de jugements de satisfaction, en relation avec l'expérience d'affects positifs et avec les valeurs et les attentes des individus. Mais nous proposons une voie d'étude du bien-être, tel qu'il s'exprime en situation de pratique, suivant en cela Canguilhem, ainsi que les conclusions d'une étude conduite par de Leval (1995). Celle-ci spécifie la temporalité du bien-être à ce qui est ressenti dans le présent des situations. Ceci est congruent avec l'une des principales assertions du courant de l'appraisal en psychologie des émotions. Selon Lazarus (2001), le terme d'*appraisal* qualifie la signification personnelle des objets ou événements en terme de bien-être : l'homme apprécie constamment les circonstances auxquelles il est sensible et réagit conformément à cette appréciation, en référence aux valeurs personnelles, à l'impact existentiel des buts poursuivis, et aux intentions en situation.

A notre connaissance, il n'existe pas d'étude du bien-être ayant radicalisé ces perspectives en se centrant sur le ressenti de sujets en situation, dans un domaine particulier. Nous faisons l'hypothèse qu'une telle étude, relevant d'une psychologie anthropologique, est susceptible d'aider à comprendre ce qui lui est sous-jacent. Il s'agit d'investiguer précisément les ressentis de bien-être en cours d'activité, pour tenter d'appréhender leur éventuelle fluctuation et ce qui les fonde. La situation de pratique sportive est particulièrement propice car elle permet d'associer l'objectivation des manifestations comportementales, par observation des conduites et le recueil des verbalisations portant sur le ressenti en situation grâce au support vidéographique. En effet, si « le bien-être subjectif est une attitude » (Andrews & Robinson, 1991), il devrait intégrer les composantes affectives, cognitives et comportementales (Corten, 2006).

Nos matériaux mettent en évidence une fluctuation de ressentis de bien-être/mal être plus ou moins intense en situation de pratique. Cette alternance bien-être/mal-être est directement référée :

- à des ressentis de danger de rupture de l'échange lors de certaines situations du jeu.
- à la satisfaction d'avoir réussi à éviter la rupture
- à la frustration de ne pas y être parvenu.

La sensibilité à la rupture de l'échange dépend d'une tendance vers l'évitement de la rupture de l'échange, comme norme prévalente de l'activité de cette population de pratiquants mobilisés en défense.

On ne peut appréhender les comportements potentiellement dangereux pour leur santé physique hors de la référence à cette dynamique sensible à la fois prévalente et ambivalente. Ces comportements sont en effet indissociables de la prévention d'un mal-être, et ont pour fonction de pré-parer le danger de rupture : ils surviennent en raison de la prévalence de ce danger. Le statut ici pris par la sensibilité en situation de pratique, dans un domaine d'activité particulier et circonscrit, appelle à des investigations futures car il valorise la considération d'un sens existentiel dans les études sur le bien-être et la santé, qui se focalisent souvent sur des traits psychologiques (par exemple, Charms et Dave (1965) distinguant des sujets orientés vers la réalisation du succès et d'autres vers l'évitement de l'échec). Cette considération pourrait également contribuer à clarifier la question de la corrélation entre affects positifs et négatifs qui reste une question actuellement non tranchée, certaines études trouvant une corrélation négative (Abbey et Andrews, 1985), d'autres pas (Campbell. et al, 1976 ; Andrews et Robinson, 1991) : l'enjeu serait alors de savoir si l'on peut postuler l'existence d'individus à affectivité forte, laquelle se manifesterait aussi bien positivement que négativement, ou celle d'individus à forte affectivité positive n'étant pas en prise à une affectivité négative de même intensité.

Les résultats obtenus dans le contexte spécifique de cette recherche confirment les conclusions de Cantril (1965), ce qui accroît leur degré de généralité, puisque la satisfaction des pratiquants n'est pas séparable de l'écart existant entre l'issue de la situation et leurs attentes. C'est selon la satisfaction concrète de leur norme qu'advientra une expérience concrètement vécue de plaisir ou de douleur, de bien-être ou de mal-être. Enfin, la prévalence de cette norme ne s'exprime pour certains sujets (Laurent et Kamel) qu'en situation de pratique, car ils avouent ne pas aimer particulièrement le volley-ball : ceci est de nature à

relativiser l'importance que les sujets accordent aux domaines de vie ou d'activité considérés (Corten, 1998), lorsque leurs appréciations sont exprimées hors situation de pratique.

Une contribution principale de notre étude est de suggérer que bien-être et mal-être se révèlent réciproques et complémentaires, en tant qu'ils sont l'*envers* l'un de l'autre, selon que la relation normative ou la tendance vers est ou non satisfaite. La norme étant ambivalente, ils sont référés à une seule et même norme, tant au plan du contenu qu'au plan de l'intensité du ressenti. Ceci est de nature à questionner la proposition de Leiter & Maslach (2001a et b) qui situent le bien-être et le mal-être comme les deux bornes ou limites d'un strict *continuum*. Des travaux ultérieurs sont requis pour clarifier cette question.

Nous proposons donc une voie d'étude des ressentis de bien-être en situation de pratique selon une perspective d'anthropologie psychologique. Elle pourrait appréhender la santé à travers l'analyse du décours de l'avènement des ressentis de bien-être, et débouche sur une conception de la santé et du bien-être comme phénomènes sensibles. Si « l'adaptation à un milieu personnel est une des présuppositions fondamentales de la santé » (Canguilhem, 1952), la référence au normal (au sens des normes propres) apparaît concrètement en pratique dans l'expérience individuée.

Le bien-être n'est pas ici apparu comme un état, une harmonie, un équilibre, mais comme l'expérience d'une dynamique de fluctuation bien-être/mal-être référée à une norme instaurant en situation de pratique les conditions requises pour le bien-être personnel. Ces résultats sont issus de l'étude de pratiquants particulièrement impliqués. Des analyses portées sur d'autres type de populations et d'activité paraissant nécessaires pour évaluer le bien-fondé de cette approche.

### VII. 2. 3. La question du stress en situation

Cette question est liée aux précédentes.

Le stress est un bon objet pour des études s'intéressant au principe de l'unité de l'organisme, défendu par de nombreux auteurs du champ de la philosophie et de la psychologie phénoménologique.

Étymologiquement, le mot « stress » provient du latin « stringere » : mettre en tension. Le stress n'a pas reçu de définition consensuelle. On admet cependant qu'il s'agit d'une réaction émotionnelle, de nature psycho-physiologique, signalant un état d'alerte de l'organisme face à des évènements perçus comme une menace ou une contrainte.

A partir de 1991, Lazarus élabore sa « théorie relationnelle-cognitive-motivationnelle des émotions », qui englobe le domaine d'étude du stress dans le processus d'appraisal. Le stress survient lorsqu'une situation menace l'atteinte d'un but, ceci est fonction de ce qui est essentiel ou négligeable pour le bien-être de chaque personne.

Notre propre perspective théorique est en accord avec ces orientations : ce qui apparaît menaçant ou contraignant est fonction des « tendances vers » ou des normes propres des pratiquants, qui déterminent leur sensibilité. Cette perspective est envisagée pour traiter la question du stress des expéditeurs polaires en milieu dit « extrême » (Récopé, Rix, et Lièvre, 2005) de manière qualitative.

Elle est actuellement envisagée pour étudier le stress pré-compétitif, précédant immédiatement une situation compétitive, chez des volleyeurs (Récopé et Filaire, en préparation). Il est admis que le taux de cortisol salivaire est un bon indicateur du stress, et que des facteurs psychiques influencent l'activité hormonale. De plus, il est établi que les phénomènes émotionnels pré-compétitifs produisent une augmentation du niveau de cortisol salivaire (Booth et al., 1985).

Nos premiers résultats montrent que les pratiquants mobilisés en défense, donc particulièrement sensibles à l'enjeu de rupture, présentent une concentration de cortisol salivaire significativement supérieure par rapport à celle des autres joueurs immédiatement avant un match. Ceci laisse penser que cette sensibilité pourrait être un des facteurs du stress pré-compétitif, chose qui a jusqu'à présent échappé aux divers recensements des facteurs de ce type de stress. Les pratiquants les plus engagés à éviter la rupture de l'échange en match seraient également ceux qui apprécient le match comme un épisode menaçant pour leur bien-être.

Ceci est congruent avec une des principales propositions de Lazarus : l'engagement dans un but (goal commitment) est la principale variable car il détermine l'enjeu de la situation pour le sujet, et la manière dont il s'investit dans cette situation. Egaleme nt avec le résultat d'études précédentes, qui montrent que les niveaux d'anxiété les plus élevés surviennent chez les sujets éprouvant que leurs buts personnels les plus importants sont en passe de ne pas être satisfaits. (Lewthwaite, 1990). Enfin, Holt (2003) affirme la nécessité de s'intéresser aux valeurs personnelles les plus prégnantes pour faire progresser la recherche dans ce domaine.

Il reste qu'aucun auteur n'a jamais envisagé que ces valeurs personnelles puissent être à l'origine d'un stress pré-compétitif, ni qu'elles pouvaient relever d'une relation à l'enjeu fonctionnel de l'activité considérée.

Nos premiers résultats nous engagent à poursuivre ces perspectives d'études, susceptibles de confirmer le caractère unitaire de l'organisme et l'influence de la sensibilité normative sur l'avènement du stress.

## VIII. Spéculations théoriques et directions de recherches empiriques

J'ai choisi de m'autoriser des spéculations. Ce terme est lui-même choisi avec soin. J'ai conscience de la prétention que j'affiche, moi, praticien non philosophe, qui revendiquait la rigueur et l'humilité. Les idées et croyances qui suivent sont émergentes de préoccupations, matériaux, résultats et interprétations. Les dévoiler ici permet de les objectiver, de les mettre à distance, de prévenir et j'espère de m'en prévenir.

Les directions de recherches qui suivraient ne pourraient qu'à cette condition s'opérer avec la rigueur nécessaire.

### VIII. 1. Spéculations

#### VIII. 1. 1. en relation à l'approche enactive

Cette approche défend un point de vue sur l'évolution de la vie : elle s'opère par dérive naturelle selon une logique proscriptive. La vie est l'ensemble des possibilités qui se sont avérées viables.

Je partage cette conception, mais je voudrais préciser ma position sur cette question.

Une question cruciale est évoquée par Varela (1996) : « Quel est le mécanisme originaire de l'intentionnalité biologique, ou du vivant ? Ou encore, quel est le mécanisme originaire de l'intentionnalité biologique, qui n'est pas de l'ordre de la représentation mais de l'ordre de l'émergence ? » (p. 35). Sa réponse est que c'est la vie en mouvement, fondée sur un acte, un geste d'action et ce geste d'action est littéralement la possibilité de se déplacer dans le monde. « Se déplacer dans le monde implique en même temps la sensorialité et la motricité ; c'est-à-dire une interface du système avec le monde. Il est capital de ne pas dissocier la sensorialité et la motricité car cette inséparabilité est la marque même de l'intentionnalité biologique » (p. 36). « Il n'existe aucunement un monde prédigéré de choses que l'on ait à se représenter. Il n'existe que des processus de modulations internes et auto-référentiels, et puis, à l'œuvre, l'histoire de l'émergence, par couplages interactifs »... Il y a donc, à l'évidence, un environnement sur lequel l'animal est structurellement couplé : l'environnement n'est pas pré-spécifié comme étant une espèce de source d'informations représentées, cet environnement est plutôt l'occasion des interactions qui vont constituer le découpage et la stabilité d'un certain type d'activités génératrices de significations » (p. 38). Voilà selon lui le mode de dynamique interne qui est le cœur de l'intentionnalité animale, le cœur du phénomène sur lequel les autres processus (la mémoire, l'apprentissage, l'imaginaire, le rêve, ...) viennent se greffer.

Mes perspectives m'obligent à proposer que c'est la puissance normative du vivant qui est à l'origine de ce processus. L'intentionnalité a une structure normative, dont découle la sensibilité. La viabilité témoigne de l'émergence de normes assurant l'exercice d'une activité viable. Selon ce point de vue, la conformation du corps, celle des organes sensoriels et moteurs, donc la « structure sensori-motrice » qu'évoque souvent Varela, sont le produit évolutif de la normativité vivante. A l'échelle phylogénétique, tout corps est la somatisation d'une viabilité normative qui a induit une manière de sentir et de se mouvoir. L'esprit est, pour reprendre les termes de Pradines, la possibilité de distanciation à l'égard des objets, situations et événements vitalement importants, grâce à la sensation représentative qui donne à connaître des qualités sensibles. Mais le type et la nature des qualités sensibles possibles relèvent toujours de la spiritualisation d'un organisme caractérisé par une viabilité normative. Corps et esprit ne sont pas premiers, ni ne sont séparables, ils sont deux modalités d'un fondement originaire. C'est la division qui pose problème. Selon Barbaras, Merleau-Ponty<sup>42</sup>, en se donnant le corps, se donne inévitablement sa différence avec la sensibilité, et reste tributaire d'une philosophie de la conscience qui enveloppe le principe d'une opposition entre la conscience et le corps, au lieu de le dépasser d'emblée. « Il est extraordinairement difficile de comprendre comment le touchant peut être touché, et inversement, comment mon corps tangible peut s'avérer sensible (au sens où il est apte à sentir), c'est-à-dire finalement comment une sensibilité peut-être immergée dans un fragment d'étendue » (Barbaras, 1999, p. 105).

D'autre part, Varela (1999), dont la pensée<sup>43</sup> a longtemps été celle d'une enaction inaffektive, reconnaît cependant qu'« Une des découvertes les plus frappantes de ces dernières années a été de comprendre que l'affect ou l'émotion sont à la base même de ce que nous faisons chaque jour en étant aux prises avec le monde. L'esprit est fondamentalement ce qui ressort de la tonalité affective inscrite dans le corps... La raison et les catégories reposent sur l'affect, et plus particulièrement sur l'affect et l'émotion. En fait l'émotion est déjà intrinsèquement cognitive : il faut cesser de considérer la raison comme le principe central par excellence de l'esprit ».

Nos résultats et nos interprétations confirment le propos. Mais la revue théorique à laquelle je me suis livrée suite à mes préoccupations ne peut accepter l'affirmation de la découverte récente, et laisse penser que c'est plutôt une conversion tardive de F. Varela. D'autre part, ce n'est pas l'affect qui est à la base, mais la puissance normative du vivant, dont

---

<sup>42</sup> dont il a été « l'élève », et qui n'est pas selon Goddard (2003) seulement un commentateur de Merleau-Ponty.

<sup>43</sup> sauf erreur coupable de ma part

découle la sensibilité. Et l'affectivité renvoie à l'expérience hédonique qui est la conséquence de cette sensibilité déterminée par des normes propres.

Enfin, et cela a été remarquablement argumenté et souligné par Di Paolo (2005), Varela décrit un organisme relativement passif, assailli par des perturbations, dans ses interactions avec son environnement. C'est sa conception du couplage structural qui est ici en cause. Di Paolo souligne que c'est l'organisme qui assure la régulation de ce couplage à son profit, c'est-à-dire qu'il n'en est pas seulement le siège. Il n'y a pas de processus analogue généré par l'environnement. Le comportement, défini comme régulation du couplage structural, est toujours asymétrique<sup>44</sup> et l'on peut dire qu'il réussit ou qu'il échoue à servir sa viabilité. L'organisme est un centre de perspective sur le monde, c'est une totalité référentielle.

C'est précisément ce que permet, me semble-t-il, la puissance normative du vivant. Les normes, en tant qu'elles assurent une activité de centration et de régulation, sont au cœur de ce processus que Di Paolo nomme « agency ». Or cette agency exprime à des degrés divers la capacité normative d'un organisme<sup>45</sup>, selon ses inscriptions phylogénétique (toutes les espèces n'ont pas la même puissance normative de conservation de la viabilité par création de normes nouvelles), sociale/culturelle (toutes les cultures présentent-elles une même dynamique normative ?) et ses caractéristiques individuelles/existentielles.

#### VIII. 1. 2. En relation à l'action, à la régularité de l'action, aux schèmes

Selon Chauviré et Ogien, « toute forme d'explication de l'action dépend d'une conception de la régularité des conduites » (2002, p. 9). Selon ces auteurs, si la conception d'un ordre de détermination « pratique » des conduites s'est lentement affinée, le type de contrainte qu'il fait peser sur les conduites, donc les régularités qui en procèdent, reste mal

---

<sup>44</sup> La conception implicite d'une asymétrie des relations individus environnement a été défendue par Goldstein (1934). Elle préside me semble-t-il la pensée du Piaget des adaptations intentionnelles qui plaçant l'assimilation comme fait premier (Récopé, 1997). Cette conception gagne du terrain aujourd'hui. Dans sa contribution à une réflexion sur l'action située, Theureau (2004), se référant au paradigme de l'enaction, indique que le caractère autonome (ou opérationnellement clos) de l'activité humaine « consiste en une dynamique de couplage structurel, c'est-à-dire d'interactions asymétriques, entre un acteur et son environnement (autres acteurs inclus), c'est-à-dire d'interactions avec ce qui, dans cet environnement, est sélectionné comme pertinent pour l'organisation interne à chaque instant de l'acteur considéré (monde propre), interactions dont le contenu lui-même est pertinent pour cette même organisation interne à chaque instant (corps propre) ».

<sup>45</sup> Di Paolo (2003, 2005) utilise souvent les termes de normes et de normativité, et se réfère à Goldstein et Canguilhem. La clé des processus impliqués dans la téléologie propre (intrinsic teleology), l'avènement du sens (sense-making) et la capacité à agir (« agency ») résulte de l'existence d'une normativité propre (own normativity) non réductible aux normes métaboliques. Il fait également l'hypothèse de l'existence de différents degrés de capacité d'« agency » chez les organismes vivants, en se référant notamment à l'œuvre de H. Jonas.

défini. Pour l'heure, l'ordre de la détermination pratique se présente à leurs yeux comme un parti-pris qui s'organise autour d'une intuition : l'action est première, d'elle procède toute forme de connaissance.

Dès 1967, Piaget indiquait que « la perception n'a de sens que liée aux actions » (p. 27). Il y convient donc de partir de l'action et non de la perception, celle-ci ayant une fonction de signalisation de l'action. Et c'est selon lui le schème qui était l'entité pertinente pour rendre compte de l'action et de la perception. Cette position a été et reste critiquée par les tenants des approches socio-constructivistes et par les psychologues valorisant la perception, tel Lécuyer. Mes perspectives me conduisent aussi à relativiser, pour d'autres raisons, toutes les conceptions attachées plus ou moins explicitement à la célèbre formule de Goethe : « au commencement était l'action ». Au risque de me répéter, de lasser, de faire du « tout normes », j'affirme qu'au début est la vie. Seuls les êtres vivants agissent : l'usage par Pradines, par Piaget, par Varela du terme « action » pour qualifier les influences de l'environnement, et même celui du terme d'« interaction » pour désigner les relations organisme-environnement, me paraissent impropres. L'action ne désigne pas seulement un changement, ni l'exercice d'une influence.

Et si la vie c'est les normes, l'action leur est relative. J'ose ici un raccourci de l'évolution phylogénétique ayant abouti à l'action. Au début était la norme, qui exerce une activité de centration et de régulation (ou une activité de dialectique assimilation-accommodation). Des mouvements sensibles de l'ordre de la réaction réflexe<sup>46</sup> à ce qui est vitalement nuisible, puis une locomotion réflexe (au sens de Pradines, c'est-à-dire sans sensibilité représentative) d'évitement, de type se-séparer-de, en ont phylogénétiquement émergé. La locomotion témoigne d'un mouvement de translation de l'ensemble de l'organisme, d'une migration. Des mouvements et une locomotion issus d'une sensibilité représentative ont ensuite permis l'approche ou l'évitement à distance, en tant que translation spatiale, pour s'approcher d'un « objet » senti comme utile, attrayant<sup>47</sup> ou pour s'éloigner d'un autre senti comme nuisible, repoussant. Puis a été l'action, qui n'est pas simple translation spatiale.

---

<sup>46</sup> qui sont bien déjà des mouvements, je refuse le pléonasme de « mouvements du vivant », c'est-à-dire des changements de positions biologiquement fondés, et non des déplacements physiques. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur l'usage du terme « mouvement » par nombre d'auteurs sur lesquels je me suis appuyé dans ce document.

<sup>47</sup> selon l'acception non physicaliste de ce qui est « attirant ».

Je crois que le terme d'action a un usage trop extensif<sup>48</sup>. La diversité des champs disciplinaires et des perspectives qui y réfèrent est foisonnante. Certaines écoles de pensée refusent le terme « action » (Montebello, 2002), mais sans toujours indiquer quelle acception de l'action les conduit à ce rejet. Extensif aussi par rapport à la diversité des types d'activité qu'elle recouvre et désigne : beaucoup, sinon tout, serait action<sup>49</sup>, y compris parfois l'inhibition de l'action, y compris d'ailleurs aussi l'absence d'action. Appuyer sur un interrupteur, faire un coup droit au tennis, chanter sous sa douche, se raser, faire de la politique, s'engager dans une cause humanitaire...

Ce n'est pas tenable, sauf à accepter de faire de l'action un terme de sens commun. Il faut restreindre, si possible sans être réducteur. Je propose en particulier de ne pas « assimiler » *mouvement* ni *locomotion* à *action*. Dès qu'on peut les insérer dans une « séquence », qui compose avec d'autres, ils relèvent d'actes, qui sont des composantes de l'action comme totalité unitaire. L'action n'est pas translation spatiale, elle ne consiste pas à changer de lieu pour fuir un objet, ni pour s'approcher d'un autre. Elle est « interventionniste », elle vise une transformation du monde, elle est action sur le monde. Changer de lieu n'est pas changer le monde. Comme l'indiquent Bernstein puis Vergnaud, l'action suppose un futur nécessaire attendu qui passe par la transformation d'une situation actuellement problématique. Mais ceci ne résout pas toutes les imprécisions.

Ma conception de l'action est proche de l'expérience de l'action dans l'habileté à réagir impliquée par le quotidien selon Dreyfus (1993), bien que la position de cet auteur proche de Heidegger soit relativement éloignée de la mienne. Elle peut être décrite comme le sentiment suivant : lorsque la situation d'un individu dévie de la relation optimale qui existerait entre le corps et son environnement, le mouvement que l'individu entame le rapproche de cette forme optimale et ce faisant, il se soulage de la « tension » engendrée par cette déviation.

**Plus précisément, par l'action, le tout de l'organisme vise un objet, c'est-à-dire qu'il vise la satisfaction d'une relation (normative, sensible) prévalente<sup>50</sup>, lorsque cette relation n'est pas satisfaite ou lorsque l'organisme ressent (pressent ?) qu'elle est menacée.**

---

<sup>48</sup> Il ne s'agit pour moi d'entamer une analyse des usages de l'« action », tel que par exemple Canguilhem, historien des sciences, a pu le faire à propos du « milieu ». C'est hors de propos et je n'en ai pas les compétences.

<sup>49</sup> J'en veux pour preuve les exemples donnés par les auteurs qui acceptent de se livrer à l'illustration, pas seulement dans le domaine de la philosophie analytique, mais aussi en phénoménologie, par exemple Dreyfus (2003) et Merleau-Ponty (1945).

<sup>50</sup> Je rappelle que pour moi, le terme « prévalent » signifie indissociablement trois choses :

- cette relation *pré-vaut, elle vaut avant la pratique, elle pré-existe à la pratique*. En ce sens, cette relation est transcendante, car elle rend possible ce type d'expériences, permet des expériences « empiriques ».

Voici un exemple issu de nos matériaux : l'action des pratiquants défensivement mobilisés, sensibles à l'enjeu de rupture, ne vise pas l'objet *ballon*, mais l'objet *enjeu de rupture*, plus précisément encore l'objet *évitement de la rupture*. Cette visée les engage bien à s'unir-au ballon, de s'en approcher, sous une forme pas seulement spatiale (exploration spatiale par pré-placement, instantanéité et intensité des mouvements permettant d'atteindre le ballon spatialement, c'est-à-dire réussir à le toucher), mais perceptive aussi (focalisation perceptive, centration de l'attention sur le ballon). **Mais cette nécessité de s'unir-au ballon trouve son sens biologique/existential dans l'évitement de la rupture. Et l'évitement de la rupture n'est pas un évitement spatial, c'est l'évitement d'une occurrence situationnelle/relationnelle nuisible.**

Il ne s'agit pas là d'un évitement au sens de mouvement orienté et signifiant, caractéristique du sentir straussien : ce « mouvement a la signification d'un évitement, c'est-à-dire d'un éloignement à partir d'un ici vers un là non spécifié », un mouvement indéterminé (tous les lieux sauf celui-là) dont l'orientation est commandée par la position, la distance et la direction d'un objet qui est là ou qui approche, dont le but général est d'éviter un contact nuisible avec lui (éviter l'impact, éviter de se faire percuter) (Straus, 2000).

Cet évitement est au contraire un mouvement orienté déterminé vers une occurrence particulière, mais générique, qui est littéralement « éviter ne pas réussir à éviter la rupture de l'échange ». Eviter cette rupture, se-séparer-de la rupture, implique de réussir à s'unir-au ballon avant que le ballon ne touche le sol ou avant qu'il ne soit hors de portée.

Je propose de réserver le terme d'action à une intervention visant à transformer une situation problématique conformément aux attentes trouvant à leur source une sensibilité normative prévalente (une tendance vers ou une norme prévalente) d'un organisme dans le domaine d'activité considéré. Dans tous les autres cas, on a affaire à des actes, à du faire, mais pas à l'agir. Vergnaud évoque fréquemment le caractère dramatique de l'action, et le travail de Pain (1989) sur les deux sens du mot *drama* : *action* et *affect*. Mes perspectives spéculatives sont compatibles avec ces indications.

Les normes seraient premières, de même que l'activité assimilatrice (de centration et de régulation) qui les caractérisent. Et l'action serait l'expression des normes prévalentes lorsqu'elles ne sont pas satisfaites au moment considéré. L'action, *en ce sens*, ne serait pas

- 
- cette relation *prévaut pour l'organisme et oriente le sens de la situation pour lui*. Cette relation est saillante, prégnante, au moment considéré.
  - cette relation *prévaut aux autres relations constitutives de la pratique*, en ce qu'elle s'impose à la pratique comme une relation primordiale, englobante, totalisante, fondatrice. Cette valence relationnelle constituée est première, originaire de toutes les autres relations qui lui sont secondes, en sont dérivées.

première, il faut remonter à son amont. La vie et les « expériences » qu'elle constitue et qui la constituent. Au moins trois plans sont à investir pour une véritable généalogie : le plan biologique phylogénétique, le plan social-culturel, le plan existentiel de l'individu. La sensibilité est le point commun, il est à appréhender selon l'émergence de normes, dont rend compte le phénomène de normativité vitale.

La reconnaissance récente de l'importance de la régularité de l'action (Chauviré et Ogien, 2002) est une contrepartie nécessaire de la focalisation préalable sur la singularité de l'action » et son caractère situé, contingent (Barbier et *al.*, 2000).

Selon Chauviré et Ogien (*ibid.*), on peut envisager la régularité sous l'angle du rapport qui s'instaure entre un phénomène observable (dont les verbatim) et une façon de le décrire. L'idée de régularité est indissociable des procédures employées pour la détecter, la définir et l'exprimer. Les auteurs se réfèrent à Canguilhem : « Un trait humain ne serait pas normal parce que fréquent, mais fréquent parce que normal » (1966, p. 102). La régularité doit être placée en position d'explanandum, c'est-à-dire comme un phénomène dont il reste à expliquer comment il peut advenir. Est-elle la manifestation d'un ordre sous-jacent ou résulte-t-elle d'une activité ?

Si Chauviré et Ogien distinguent ces deux perspectives, en retenant la seconde contre la première, c'est sans doute parce qu'ils ne s'intéressent pas aux aspects génétiques. Il nous semble en effet que les deux possibilités ne font pas alternatives, ne sont pas exclusives, dès lors qu'on adopte le point de vue d'une historicité, d'une genèse. La notion de *prévalence* que je propose peut rendre compte de la dialectique produit/processus de la genèse à un moment particulier.

Envisager de manière non paradoxale l'existence d'une régularité de l'activité et la singularité de chacune de ses expressions contextuelles est la préoccupation dont témoigne depuis longtemps, au sein d'écoles différentes, les notions de schème, de *schema*<sup>51</sup>, d'habitude<sup>52</sup> de synergie<sup>53</sup>, etc. J'ai plusieurs fois évoqué cet aspect (Récopé, 1996 ; 2001 ; 2002 ; Vergnaud et Récopé, 2000).

---

<sup>51</sup> Chez Bartlett (1932), chez Neisser (1976), chez Newell et Barclay (1982), chez Schmidt (1975), chez Ben Zeev (1988), Berthoz (1997), Jeannerod (1994), chez van Geert (1998) et bien d'autres.

<sup>52</sup> Au sens de Dewey (1927 ; 1938/1993). Le titre de la contribution de Garreta (2002) est tout à fait significatif : *Une régularité sans répétition ? L'habitude comme schème dynamique*.

<sup>53</sup> Le concept de synergie de Bernstein présente selon Arbib beaucoup de similitudes avec celui de schéma. « Nous pouvons le comparer à la notion piagétienne de schème d'action, en tant que ce qui, dans une action, est ... transposable, généralisable ou différenciable d'une situation à la suivante, autrement dit ce qu'il y a de commun aux diverses répétitions ou applications de la même action » (Arbib, 1986, p. 550). Requin et *al.* (1986) argumentent la convergence convaincante entre certaines préoccupations de Piaget et celles de Bernstein. Pour

Mais (est-ce encore de la spéculation ?), le seul à proposer un concept unifié et opérationnel de schème est à ma connaissance Vergnaud<sup>54</sup>. Sa théorie de la conceptualisation et des invariants opératoires en est la clé de voûte, souvent mal comprise<sup>55</sup>, a vu sa pertinence constamment confirmée par mes observations. Elle a non seulement résisté à mes assauts critiques, mais permet en outre de clarifier certains aspects (comme celui des croyances sous-jacentes à nos activités). Elle permet aussi des prolongements ; j'en ai déjà signalé un, qui porte sur les relations interschémes, je voudrais ici en signaler deux autres :

- **l'importance des invariants opératoires qui instaurent une « relation à... »**. Je propose que le type premier de conceptualisation qu'opère un organisme, s'il est bien un centre de référence normative sur le monde, est la distinction entre ce qui est bon, mauvais ou indifférent pour lui<sup>56</sup>. Je poursuis ainsi Vergnaud, qui indique qu'il est impératif d'« étendre sans timidité la problématique de la reconnaissance des invariants à des domaines plus vastes et plus différenciés de la connaissance » (1989, p. 452). Il souligne dès 1977 la nécessité de reconnaître, outre les invariants quantitatifs qui associent à un objet une valeur sur une échelle ordonnée ou de mesure, l'existence d'invariants qualitatifs, qui associent à un objet une valeur

---

eux, la contribution la plus importante, et la plus originale, de Bernstein, "réside dans son insistance - qui a été, à notre avis, sous-estimée, et qui nous apparaît prémonitoire - d'un mode invariant d'organisation de l'action, issu de l'élaboration d'un modèle du futur, qui réduit l'incertitude et prend en compte tant la variabilité du contexte que les multiples possibilités d'action potentielle" (p.488). Bernstein a en effet montré l'existence de micro-différences lors des répétitions d'un mouvement globalement identique, et attesté la variabilité des détails de l'exécution de mouvements répondant à la même intention : l'invariance de l'organisation du mouvement n'est pas incompatible avec une modulation des conditions de sa réalisation, vu les facteurs de variation du contexte dans lequel il s'inscrit. De plus, on doit noter que Luria (1993), présentant l'œuvre de Bernstein, utilise bien le terme de schéma : "...Ces observations amenèrent Bernstein à l'affirmation que les mouvements humains possèdent des structures et, bien que leurs formes ne se répètent pas, ils préservent toujours un schéma commun, et que ce schéma (clairement perçu dans les mouvements d'écriture) reste préservé, indépendamment de l'organe qui intervient dans sa mise en oeuvre" (p. 132).

<sup>54</sup> Les propositions de Vergnaud me paraissent très proches de celles de Bernstein, et de celles Dewey sur l'habitude, telles que les présente Garreta (2002) : « l'habitude est pour Dewey avant tout une organisation dynamique de l'activité » (p. 140). Par son caractère projectif, elle n'a pas besoin d'une détermination extérieure à elle, comme le serait un acte de volonté ou un stimulus isolé. Elle fait tout le travail de la perception, elle configure le rapport aux objets, mais sans les connaître d'un savoir réflexif de surplomb. L'habitude est générique, elle n'est pas répétition du même, elle ne se réduit pas aux actes patents qui la manifestent.

<sup>55</sup> En particulier, **beaucoup confondent les « invariants opératoires »** (qui sont des systèmes de catégories, de relations entre catégories, de concepts et de théorèmes en acte), qui organisent l'activité, **et les invariants comportementaux** repérables par observation des actes qu'ils organisent.

<sup>56</sup> Cet aspect est un des fondements de l'éthique de Spinoza. Deleuze (1981) le rapporte ainsi : « un animal étant donné, à quoi cet animal est-il indifférent dans le monde infini, à quoi réagit-il positivement ou négativement, quels sont ses aliments, quels sont ses poisons, qu'est-ce qu'il prend dans son monde ? » (p. 168). Les choses ne sont pas bonnes ni mauvaises en soi, mais sont jugées ainsi selon nos *tendances vers*, si l'on en croit Deleuze (ibid., traduction Ethique, III, 9, scolie) : « Nous ne tendons pas vers une chose parce que nous la jugeons bonne, mais au contraire nous jugeons qu'elle est bonne parce que nous tendons vers elle ».

sur une échelle simplement catégorielle, ainsi que des invariants relationnels qui renvoient à des fonctions propositionnelles.

- **la distinction entre des schèmes de l'agir et des schèmes du faire**, qui me paraît souhaitable, tout en restant compatible avec le concept de schème.

Cette distinction est issue de la séparation que propose Pradines entre *tendre vers* et *tendre à*, les « tendance vers » induisant un dynamisme génétique à l'égard de « tendances à » ou d'« habitudes » comme moyens susceptibles de satisfaire sa direction d'activité spécifique. Piaget, dès 1936, a, par un coup de force sans doute lié à son objet d'étude (la genèse de l'intelligence chez le sujet épistémique), décollé coupé le schème de la tendance. Avant lui, les auteurs ayant introduit le schème dans le champ de la psychologie (Revault d'Allonnes, 1915 ; Bartlett, 1932 ; Burloud, 1938) le concevaient comme l'intermédiaire entre nos tendances et notre activité en situation. Comme l'entité qui organise notre activité à partir de nos tendances<sup>57</sup>. Je propose donc un pas en avant au moyen d'un retour aux sources.

Selon ces perspectives :

- l'agir relève de l'activité organisée par un schème critique, structurant, qui initie l'action, comme acte d'ensemble, sans la spécifier totalement, comme je l'ai proposé<sup>58</sup>. Ce schème est l'indice d'une relation à, ou d'une tendance vers ou encore d'une norme prévalente. Ce schème est l'expression d'une sensibilité à un genre d'objets, de circonstances ou d'événements, qui sont la référence du bien-être. Il oriente l'action vers une direction spécifique mais non déterminée, conformément à ses attentes. Il se manifeste par une motricité d'ensemble<sup>59</sup> qui porte l'organisme tout entier vers les situations dans lesquelles il se satisfait, et réciproquement loin des situations qui menacent cette satisfaction. Ce mouvement vers n'est pas une approche ou un évitement spatial, mais vise la transformation de la situation actuelle. Il fournit, outre la direction d'activité, la mobilisation par rassemblement de l'organisme.

---

<sup>57</sup> Je crois que c'est ce que voulait dire P. Gréco : pour lui, le schématisme renvoie à un système organisateur qui est l'intermédiaire entre des instances psychiques et l'application au réel, sachant que pour Kant, le schématisme c'est ce qui permet l'application au réel des catégories de l'entendement.

<sup>58</sup> Il renvoie, dans mon modèle de la synthèse assimilatrice, au premier niveau d'organisation de l'action.

<sup>59</sup> Un peu à la manière dont Patočka, distingue « les mouvements *d'ensemble* des mouvements partiels et singuliers. Les mouvements d'ensemble tiennent au fait que notre vie est un mouvement, que notre être-au-monde est un cheminement continu. Les mouvements d'ensemble peuvent être définis par leur orientation, par la ligne qui en découle et qu'ils décrivent. Les mouvements partiels et singuliers sont des kinesthésies, des actions, des actes singuliers et instrumentaux, dans lesquels le mouvement total se retire et se concentre à un instant donné, qui en sont le véhicule, sans pour autant qu'il soit possible de composer le mouvement total à partir des mouvements partiels et singuliers » (1988, p. 106) Chaque mouvement est à la fois la manifestation et l'accomplissement d'un mouvement plus profond.

La sensibilité normative à l'origine de ce schème est indissociable de la construction d'un milieu propre, d'une normalisation propre du milieu. Les invariants opératoires sont de l'ordre de la relation à..., cette relation détermine la construction des qualités sensibles : la pertinence de tel ou tel aspect, relation, est à la fois constitutive d'une normativité propre et asservie à elle dès que cette dernière advient. La nature des effets attendus de l'action, et la nature de ce qu'il y a lieu de faire pour réaliser ces effets, en dérivent.

- le faire<sup>60</sup> relève en effet de l'activité organisée par des schèmes qui sont des tendances à, des habitudes, des normes, des schèmes subordonnés, ayant statut de moyens spécifiant le cours de l'accomplissement de l'action et assurant les opérations permettant sa réalisation. La pertinence du faire réside dans sa puissance à assurer la production des effets attendus, c'est-à-dire à satisfaire la tendance vers ou la norme. Il prend la forme d'actes partiels et de mouvements partiels qui se composent au service d'une action et d'un mouvement d'ensemble.

**L'agir nécessite le faire pour parvenir à ses fins, pour se satisfaire. L'agir seul est orphelin du faire.**

**Le faire nécessite l'agir car il n'y a pas de statut de moyens sans une fin. Le faire seul est orphelin de l'agir.** Or souvent les exemples d'action que nous livrent les théoriciens de l'action sont strictement de l'ordre du faire, relèvent implicitement d'une pensée du faire. Certains valorisent d'ailleurs explicitement l'usage de l'expression de « savoir-faire » (par exemple : Bourdieu, 1998 ; Chauviré et Ogien, 2002 ; les programmes officiels d'Education Physique et Sportive) sans s'intéresser à la dimension sensible, normative de l'agir.

*Les programmes d'EPS et les documents d'accompagnement des programmes évoquent les compétences spécifiques comme des savoir-faire –« ce qu'il y a à faire »- et les contenus renvoient à « ce qu'il y a à faire pour faire ».*

Ceci manque l'agir, décolle l'agir du faire, divise l'agir et le faire. L'inconvénient est de laisser penser que le savoir-faire peut s'exprimer dans l'action en situation sans un acteur mobilisé, sans la valence sensible/affective qui impulse et initie l'action, sans un caractère sensible référant au bien-être.

---

<sup>60</sup> Il renvoie, dans mon modèle, aux deuxième, troisième et quatrième niveaux d'organisation de l'action du volleyeur.

Il s'agirait plutôt selon moi d'enseigner pour que les élèves agissent, avant de prétendre leur apprendre un meilleur faire.

Cette distinction entre schèmes de l'agir et schèmes du faire peut interpréter utilement les différences d'apprentissages de savoir-faire spécifiques entre les pratiquants sensibles à la rupture de l'échange et les autres : généralement, on propose aux seconds un entraînement visant la constitution de « tendances à » ou d'« habitudes », et des montages de savoir-faire à intégrer et automatiser, alors que le dynamisme génétique de la tendance vers n'est pas à l'œuvre. En paraphrasant Pradines, on peut avancer qu'enseigner les moyens de « tendre à », ce à quoi se bornent généralement les préoccupations de formation (y compris dans le meilleur des cas, lorsqu'elles se préoccupent des conceptualisations sous-jacentes), pas plus d'ailleurs qu'avoir acquis ces savoir-faire, n'impliquent l'avènement du « tendre vers ». En revanche l'avènement du « tendre vers », enveloppe toujours tendre à faire, c'est-à-dire à utiliser les moyens qui peuvent assurer sa satisfaction, car il implique les germes d'une technicité. Je reviendrai sur cet aspect, pour suggérer qu'une définition de l'action implique le discernement entre l'agir et le faire, et la nécessité de s'intéresser à leurs relations.

La distinction de l'agir et du faire peut nourrir la question des relations entre développement (comme évolution du schème structurant, c'est-à-dire du schème de l'agir, donc comme avènement d'une sensibilité issue d'une nouvelle tendance vers ou norme prévalente) et apprentissage (comme évolution des schèmes subordonnés, c'est-à-dire des schèmes du faire, comme acquisition de tendances à, habitudes, ou normes subordonnées).

Ceci me conduit à une autre spéculation : Il est possible d'identifier, dans chaque domaine d'activité socio-culturelle où l'on se préoccupe de formation, de performance et d'apprentissage, quel est l'objet de sensibilité qui devrait prévaloir. Si la vie, c'est les normes, un domaine d'activité n'a pas de norme. En revanche, il a été l'objet d'un agencement relationnel, d'un sens généralement non formalisé mais émergent, qui encourage<sup>61</sup> à des relations particulières entre les acteurs.

C'est pourquoi la notion d'*essence* de l'activité, proposée par des praticiens et théoriciens des Activités Physiques et Sportives, m'intéresse particulièrement : « l'essence de l'activité est le résultat et la condition de l'existence de l'activité. C'est la raison première de celle-ci, elle en explique toutes les formes, passées, présentes et à venir. Elle est contenue dans le rapport liant

---

<sup>61</sup> Ce terme est un hommage à la perspicacité dont témoigne l'expression de « champ d'actions encouragées » (Reed et Bril, 1996).

l'individu à son objet, dans un cadre réglementairement ou/et naturellement déterminé. L'essence de l'activité, c'est le sens premier, qui permet de caractériser la chose en question ». Ceci est la condition première pour s'en rendre maître. « Connaître ce sens là, c'est connaître le sens premier de l'activité, celui qui préside à toutes ses formes, et qui leur donne leur raison d'être. « Faute de quoi elle n'existerait pas. Aucun des gestes spécifiques n'existerait parce qu'ils n'auraient aucune raison d'exister... du fait qu'ils n'auraient pas de sens. Du reste, pour si efficaces et intelligents qu'ils soient en cours de jeu, la plupart de ces gestes deviennent absurdes hors du jeu : ils ne sont plus pertinents au regard de l'objet, ils n'ont plus de sens. L'essence de l'activité est donc un concept qui renvoie au sens : au pourquoi plutôt qu'au comment, au contenu plutôt qu'aux apparences, à la fonction plutôt qu'à la forme » (Conquet et Devaluez, 1986, pp. 92-93).

Ces propositions font écho à mes préoccupations. L'enjeu de rupture de l'échange serait l'essence, le sens premier de l'activité volley-ball. Il qualifie **la relation non formalisée qui devrait prévaloir pour agir efficacement**. Mais la connaissance de l'essence qui vaut pour la pratique ne peut être à mon sens qu'une connaissance sensible de l'essence. Une analyse fonctionnelle froide reste prescriptive d'un sens, d'une fonction première. Elle ne peut suffire. L'enjeu premier de toute perspective de formation consisterait à favoriser chez tous les pratiquants l'avènement d'une sensibilité à l'essence. Un sens sensible, relationnel, qui structure la pratique et le milieu de pratique : l'hypothèse est que les raisons d'agir essentielles sont issues d'une sensibilité à l'essence. Les pratiquants sensibles à l'enjeu de rupture sont à la fois objet et sujet de la construction d'une norme, d'une tendance vers, d'une relation à.... Leur mobilisation en situation est l'extériorisation de son expression.

Si ces perspectives ont quelque intérêt, il s'avère urgent de questionner, dans chacun des domaines d'activité, quel est l'objet essentiel que devrait viser une « tendance vers ... » ou une norme prévalente pour qu'il y ait apprentissage et performance. Et de s'intéresser aux conceptualisations sensibles qui nourrissent le schème correspondant, pour mieux comprendre ce qui est sous-jacent aux compétences en jeu.

On voit que **cette position est restrictive**. Utiliser le terme d'action oblige alors en effet : à référer précisément à un domaine socio-culturel d'activité particulier ; à discriminer en son sein une relation prévalente ; à considérer dans quelle mesure (en termes d'écart) la pratique des acteurs témoigne de leur inscription dans cette relation prévalente ; à ne considérer chez les personnes en présence que leur identité d'acteur en ce domaine.

Il va de soi que la perspective ergonomique contemporaine<sup>62</sup>, par exemple, ne peut par définition se satisfaire de cette restriction, tant les personnes sont multi-identitaires et tant les situations de travail sont complexes.

## VIII. 2. Directions de recherche

Le chantier est vaste ; outre les prolongements des recherches entreprises et signalées précédemment (relatifs notamment à l'hypothèse de l'existence de communautés d'expérience pratique, et à la validation d'états de stress de l'organisme par des d'indicateurs physiologiques), il nous faudrait soumettre à l'épreuve :

- que la sensibilité à la rupture de l'échange est un aspect plus déterminant que la variable « enseignant » : l'hypothèse est que les pratiquants défensivement mobilisés sont, quels que soient le sexe, le degré d'expertise, le style, la méthode de l'enseignant, ceux qui s'avèrent systématiquement les plus performants en fin de séquence. Cette hypothèse sur l'importance de la variable « sens sensible » est redoutable car elle relativise l'impact de l'enseignant, ce qu'on peut appeler l'« effet enseignant ». Un de mes meilleurs amis, travaillant sur la médiation sous la direction de Vergnaud, a réagi vivement, et je le comprends, à cette hypothèse,
- qu'une procédure de formation focalisée sur l'apprentissage de stricts savoir-faire ne bénéficie qu'aux pratiquants sensibles à l'enjeu de rupture, et donc que cette procédure accroît les différences de performance entre les pratiquants,
- le caractère plus ou moins spécifique ou général de la sensibilité dans les situations d'opposition motrice : les personnes sensibles à l'enjeu de rupture en volley-ball sont-elles aussi les personnes les plus mobilisées dans d'autres sports d'opposition, plus ou moins apparentés au volley-ball (tennis, ballon prisonnier, etc.) ? Il s'agit de s'intéresser à l'empan du cadre assimilateur du schème de duel. Il s'agit peut-être surtout de s'intéresser à quelque chose de plus général qui, à l'amont, pourrait déterminer la sensibilité à l'enjeu de rupture en volley-ball.

---

<sup>62</sup> La perspective développée par F. Coutarel (2004) prend en considération la multiplicité des aspects engagés en situation de travail, à partir des soucis conjoints de prévention des troubles musculo-squelettiques et d'efficacité de l'activité des travailleurs.

- que la sensibilité à la rupture de l'échange est bien le référent commun de la perception, de l'action, et du ressenti. Trois sous-populations de pratiquants repérés en situation de pratique selon leur différence de sensibilité pourraient être invités à réagir selon trois types de demande distincts, alors qu'ils visionnent une (même) séquence enregistrée de jeu. La confrontation des trois types de matériaux serait ensuite opérée :
  - a) indiquer à quels moments du jeu ils doivent « agir » (par pression sur un dispositif synchronisé avec l'image par exemple)
  - b) indiquer à quels moments ils sentent que la situation est « risquée » (même dispositif)
  - c) commenter le jeu selon leur ressenti avec arrêt sur image lorsqu'il le souhaitent.
  
- le caractère génétique de la sensibilité relativement aux conceptualisations opérées : il s'agit de savoir si la conceptualisation de certains « objets » (en particulier le temps, l'espace, le ballon) s'opère par étapes de difficulté ou de complexité cognitive graduelles (ce qu'a à mon sens parfaitement montré Vergnaud) ou selon des modes qualitativement et sensiblement différents, les objets apparaissant alors selon des qualités sensibles différentes. Si c'était le cas, on pourrait envisager un processus de « dérive conceptuelle », où les objets se construisent de manière indissociable d'une sensibilité propre. Ce type d'étude pourrait déboucher sur une meilleure compréhension des modalités génétiques ou des modalités d'avènement de la sensibilité à la rupture de l'échange.
  1. des pratiquants de sensibilités différentes à la rupture de l'échange ont-ils la même conceptualisation de certains objets (notamment « le temps » ; « l'espace » ; « les déplacements du ballon ») ?
  2. un même pratiquant qui connaît une évolution de sa sensibilité à la rupture de l'échange présente-t-il à propos de ces objets des conceptualisations profondément remaniées ?

## Conclusion

Si le tournant pragmatique est amorcé dans le champ des sciences cognitives, j'ai suggéré que la voie sensible est prometteuse pour son plein accomplissement.

La connaissance à l'œuvre dans la pratique renvoie d'abord à un sens sensible. Mais ce sens est un tissu de sens : mon modèle de l'organisation de l'action suggère que les connaissances pratiques qui contribuent à l'accomplissement de l'action assurent une composition de sens multiples. Le sens pratique est une synthèse de sens relevant de différents niveaux d'organisation de l'action. Il n'est pas aisé, tant par l'observation que par l'analyse d'un entretien, de démêler les différents registres de sens qui se coordonnent en temps réel. Cette hypothèse peut nous intéresser à tenter de le faire, pour des raisons théoriques. Mais cela ne doit pas conduire à une analytique du sens, à faire perdre de vue que l'organisme est une totalité indécomposable.

Les perspectives que j'ai présentées proposent que la sensibilité est :

- **une relation normative**<sup>63</sup> : c'est une *relation à ...*, en réalité une *relation ambivalente vers... et réciproquement loin de ...* certains objets, événements, circonstances ou situations. Elle est une relation asymétrique d'un organisme à son environnement, toujours déterminée par des normes propres. Elle est donc toujours sélective, toujours orientée vers quelque chose qui apparaît comme relatif au bien-être. Elle désigne ce qui est normal ou anormal, ce que l'organisme valorise ou dévalorise.

Les normes, les valeurs (ou des termes équivalents) sont souvent évoquées, rarement étudiées. Les continuateurs de Canguilhem, certains ergonomes contemporains, certains chercheurs en sciences cognitives la mettent cependant au centre des analyses. J'ai tenté de montrer pourquoi c'est essentiel.

Une norme se reconnaît à une régularité comportementale qui est l'indice d'une viabilité caractérisée par des relations prévalentes.

---

<sup>63</sup> *normale* conviendrait sans doute tout autant.

- **une relation *phénoménalisante*** : cette relation est constitutive du milieu, des choses telles qu'elles apparaissent.

Il me faut ici faire un arrêt sur la position de M. Henry. Le thème de l'ontologie phénoménologique qu'il visait

« n'est en aucune façon constitué par le contenu déterminé et en quelque sorte matériel d'une manifestation quelconque, mais porte bien au contraire, sur le « comment » de cette manifestation et de toute manifestation possible en général. Ce qui, dans un phénomène, fait précisément de lui *quelque chose qui est susceptible d'apparaître*<sup>64</sup>, quel que soit ce quelque chose dans son contenu déterminé, c'est cela, de toute évidence, qui est en question. Or l'être, la condition de possibilité de toute manifestation en général, ne peut devenir un « phénomène » si l'on entend par là le contenu singulier d'une manifestation déterminée » (2003, p. 50).

Comment quelque chose est susceptible d'apparaître ? Il ne s'agit pas pour moi de prétendre régler la question. Je suggère cependant qu'une voie de réponse pourrait consister en la prise en considération des normes et des qualités sensibles qu'elles produisent. Il ne s'agit pas de s'intéresser au contenu d'une manifestation déterminée, car ce n'est pas l'objet de la phénoménologie. Mais de s'intéresser à *la régularité de l'apparition* de tel contenu, à *la détermination normative* de cette apparition.

Finalement, tous les auteurs, me semble-t-il, s'accordent sur la *priméité originare* du sensible (Kant, Husserl, Merleau-Ponty, etc.). C'est la primauté fondatrice du sensible qui constitue le désaccord. Des contemporains tels que Barbaras<sup>65</sup> et Thinès<sup>66</sup> ne creusent pas la différence entre l'activité de connaissance et l'activité pratique et affirment que cette primauté en est non seulement originare mais fondatrice aussi.

---

<sup>64</sup> en italiques dans le texte.

<sup>65</sup> pour qui tout essai sur la perception est un essai sur le sensible (1994), qui propose « d'appeler sensible l'ordre phénoménal » constitué (1999, p. 101), bien que la complexité de son argumentation m'échappe sans doute.

<sup>66</sup> Selon cet auteur, par ailleurs traducteur de Straus, on doit considérer le caractère biologique de l'activité perceptive, et situer le vécu de la perception au niveau biologique lui-même. La référence sensible des actes vitaux et concrets définit à la fois la constitution du phénomène et les exécutions adaptées que seul ce dernier rend possibles, à partir des sens à distance. Ceci permet de mieux comprendre la constitution du monde phénoménal au niveau de l'expérience et de déterminer ultérieurement dans quelle mesure la perception rejoint la connaissance.

Si tout organisme percevant/agissant est individuation et historicité vivante, il est nécessaire de s'interroger sur les fondements de sa perception actuelle, qui est une perception actualisée. Il faut sans doute remonter aux sources de l'expérience pour mieux la comprendre.

- **une relation mobilisante** : cette relation constitue le *primum movens* en tant qu'elle s'exprime comme une dynamique intensive de tension-soulagement, d'attraction/répulsion et d'augmentation/diminution d'activité. Et l'action est l'expression de cette mobilisation, en tant que rassemblement de l'organisme comme unité totalitaire, lorsque l'organisme vise une transformation du monde à son profit. L'action est réaction à un mobile sensible.

L'approche bio-logique est finalement une patho-logie des pratiques : une étude du pathique (de ce qui apparaît comme sympathique ou comme antipathique). Donc de ce qui laisse apathique, lorsqu'une sensibilité fait qu'on est insensible à certains aspects du contexte qui ont une « inexistence phénoménale », c'est-à-dire une non-pertinence normative. Donc aussi des phénomènes d'empathie, y compris entre personnes qui ne se sont jamais physiquement rencontrées ; et des problèmes d'empathie, y compris entre coéquipiers habitués à s'entraîner et à pratiquer ensemble, mais dont l'analyse peut révéler qu'ils pratiquent différemment le volley-ball, qu'ils ne pratiquent pas en réalité le même sport, qu'ils ne vivent pas les mêmes situations.

Les invariants opératoires de Vergnaud désignent selon moi les qualités sensibles, selon l'acception que Pradines a permis d'établir. Ces qualités sensibles sont les catégories, la plupart du temps implicites, sous-jacentes aux perceptions et aux actions. Elles permettent de considérer qu'un même processus est à l'œuvre par/dans le corps et l'esprit (par exemple, la construction d'une zone sensible invariante des avant-bras donne à comprendre la trajectoire du ballon et permet d'assurer le placement adéquat du pratiquant). Si les invariants opératoires sont la traduction d'un ordre phénoménal, c'est parce qu'ils organisent le monde au service de l'action : ils sont le substrat qui alimente les inférences en contexte, les règles<sup>67</sup> intrinsèques de génération de l'activité, et les attentes tant à l'égard du monde que de l'action

---

<sup>67</sup> Est-il nécessaire de préciser ici que « règle » doit être compris à partir de l'étymologie *regulare* qui signifie « régulation » et indissociablement « régularité », et non comme loi externe ni règle de la logique ?

visant sa transformation. Par les invariants opératoires, la perception est une assimilation présentative et perspective, l'action est une assimilation actuatrice.

C'est pourquoi je m'accorde avec Inhelder et de Caprona pour considérer « qu'une étude des fonctionnements cognitifs s'appuiera sur l'élaboration du concept de schème et prendra le sens d'une étude des rapports fonctionnels entre schèmes » (1992, p. 29).

S'agira-t-il d'une psychologie phénoménologique des pratiques ? D'une anthropologie cognitive des pratiques ? D'une ethnologie du sensible ?

Voilà donc ce qu'à ce jour sont devenues dans mon *esprit* ces questions à partir du cas des volleyeurs mobilisés en défense. Il va de soi pour moi que ces élaborations n'ont d'intérêt pour moi que si elles me permettent *sur le terrain* de favoriser la sensibilité à la rupture de l'échange le plus tôt possible, chez le plus grand nombre.

C'est une question impliquée à laquelle je suis particulièrement sensible.

*Je remercie mes anges gardiens (pour le temps, pour l'énergie, pour m'avoir en partie soigné de ma boulimie théorique) et finalement je remercie mes démons aussi.*

Mischème Récopé

## Bibliographie :

Abbey, A., Andrews, F. M. (1985). Modeling the psychological determinants of life quality. *Social Indicators Research*, 16, 1-34.

Andrews, F. M., Robinson, J. P. (1991). Measures of subjective well-being. In: J. P. Robinson, P. Shaver, L. Wrightsman (Eds.), *Measures of Social Psychological Attitudes*. San Diego: Academic Press.

Arbib, M.A. (1986). From synergies and embryos to motor schemas. In H. T. A. Whiting, *Human motor actions : Bernstein reassessed*. Amsterdam : North-Holland, pp. 545-562.

Barbaras, R. (1994). *La perception, Essai sur le sensible*. Paris : Hatier.

Barbaras, R. (1999). *Le désir et la distance*. Paris : Vrin.

Barbaras, R. (2002). Le vivant comme fondement originaire de l'intentionnalité perceptive. In J. Petitot, F. Varela, B. Pachoud, J.-M. Roy (Eds.) *Naturaliser la phénoménologie*. Paris : CNRS Editions, pp. 681-696.

Barbaras, R. (2003). *Vie et intentionnalité*. Paris : Vrin.

Barbier, J.-M. et al. (2000). *L'analyse de la singularité de l'action*. Paris : Presses Universitaires de France.

Bartlett, F. C. (1932). *Remembering : a study in experimental and social psychology*. London : Cambridge University Press.

Ben Zeev, A. (1988). The schema paradigm in perception. *The journal of Mind and Behavior*, 9, 4, 487-514.

Bernstein, N. (1967). *The coordination and regulation of movements*. London : Pergamon Press.

Berthoz, A. (1997). *Le sens du mouvement*. Paris : Odile Jacob.

Berthoz, A. Résumés des cours au Collège de France, Physiologie de la perception et de l'action, entre 2001 et 2005.

[http://www.college-de-france.fr/site/phy\\_per/p998920161897.htm](http://www.college-de-france.fr/site/phy_per/p998920161897.htm)

Biache, M. - J. (1990). Compétence et performance : pour une théorie générative du développement moteur. In R. Pfister (Ed.), *Activités Physiques et Sportives, Efficience motrice et développement d ela personne*. Clermont-Ferrand : AFRAPS, pp. 211-231.

Biache, M. - J. (1994). Savoirs techniques en STAPS : Mythes et modèles. In N. Midol, J. Lorant et C. Roggero (Eds.), *Sciences des activités physiques et Sportives*. Paris, Nice : Coédition AFRAPS-LARESHAPS, pp. 125-140.

Bourdieu, E. (1998). *Savoir Faire, Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*. Paris : Seuil.

Bourdieu, E. (2002). Dispositions et action. In Chauviré et A. Ogien (Eds.), *La régularité. Habitude, disposition et savoir-faire dans l'explication de l'action*. Paris : Editions de l'EHESS, pp. 95-110.

Buissonnet-Verger, G. (1997). *L'éducation et la santé : essai de clarification conceptuelle*. SPID Verger Inc. [http://www.spid.com/acrobat/def\\_sant.pdf](http://www.spid.com/acrobat/def_sant.pdf)

Burloud, A. (1938). *Principes d'une psychologie des tendances*. Paris : Alcan.

Buytendijk, F.J.J. (1965). *L'homme et l'animal, essai de psychologie comparée*. Paris : Idées Gallimard.

Campbell, A., Converse, P. E., Rodgers, W. L. (1976). *The quality of American life*. New York : Russell Sage Foundation.

Canguilhem, G. (1952/2003). *La connaissance de la vie*. Paris : Vrin.

Canguilhem, G. (1966/1988). *Le normal et le pathologique*. Paris : Presses Universitaires de France.

Canguilhem, G. (1980). Le cerveau et la pensée. In *Georges Canguilhem, philosophe, historien des sciences*. Paris : Albin Michel.

Canguilhem, G. (1998). *La santé, concept vulgaire et question philosophique*. Pin-Balma : Sables Editions.

Cantril, H. (1965). *The Pattern of Human Concerns*. New Brunswick : Rutgers University Press.

Cellérier, G., Ducret, J.J. (1992). Les fondements du constructivisme psychologique. In B. Inhelder et G. Cellérier, *Le cheminement des découvertes de l'enfant*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, pp. 213-302.

Chauviré, C., Ogien, A. (2002). *La régularité. Habitude, disposition et savoir-faire dans l'explication de l'action*. Paris : Editions de l'EHESS.

Chauviré, C. (2002). Dispositions ou capacités ? La philosophie sociale de Wittgenstein. In C. Chauviré et A. Ogien, *La régularité. Habitude, disposition et savoir-faire dans l'explication de l'action*. Paris : Editions de l'EHESS, pp. 25-48.

Clot, Y. (1999). *La Fonction psychologique du travail*. Paris : Presses Universitaires de France.

Conquet, P., Devaluez, J. (1986). *Notre conception de l'éducation physique*, in Collectif, EPS, contenus et didactique, Paris : SNEP.

Coquery, J.-M., Marins, D. (1991). Motivation. In J.-F. Le Ny, S. Moscovici (Eds), *Grand Dictionnaire de la Psychologie*. Paris : Larousse.

Corten, P. (1998). Le concept de qualité de vie vu à travers la littérature anglo-saxonne. *L'Information Psychiatrique* 9, 922-932.

Corten, P, 28-6-2006. *La qualité de la vie est un concept*.  
<http://homepages.ulb.ac.be/~phcorten/Recherches/QualityOfLife/CONCEPT3.DOC>

Coutarel, F. (2004). *La prévention des troubles-musculosquelettiques en conception : quelles marges de manœuvre pour le déploiement de l'activité ?* Bordeaux : Université Victor segalen Bordeaux 2 - ISPED.

Damasio, A. (2003). *Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions*. Odile Jacob, Paris.

De Charms, R., Dave, P.N. (1965). Hope of success, fear of failure, subjective probability, and risk-taking behavior. *Journal of Personality and Social Psychology*, 1, 558-568.

Deci, E. L. (1971). Effects of externally mediated rewards on intrinsic motivation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 18, 105-115.

Deci, E.L. (1975). *Intrinsic motivation*. New York : Plenum Press.

Deleuze, G. (1981). *Spinoza, philosophie pratique*. Paris : Editions de Minuit.

De Leval, N. (1995). Scales of depression, ill-being and quality of life is the any difference ? An assay in taxonomy. *Quality of Life Research An International Journal of Quality of Life*, 4, 259-269.

Dewey, J. (1927). The public and its problems. In J. A. Boydston (Ed.), *John Dewey, The latter works, 1925-1953*. Carbondale: Southern Illinois University Press.

Dewey, J. (1938/1993). *Logique : la théorie de l'enquête*. Paris : Presses Universitaires de France.

Diener, E. (2000). Subjective well-being : The science of happiness and a proposal for a national index. *American Psychologist*, 55, 34-43.

Diener, E., Seligman, M., (2002). Very happy people. *Psychological science*, 13/1, 81-84.

Diener, E., Scollon, C. N., Lucas, R. E. (2004). The evolving concept of subjective well-being: the multifaceted nature of happiness. In: Costa P. T., Siegler, I. C. (Eds.), *Advances in cell aging and gerontology*, 15. Elsevier, Amsterdam, pp. 187-220.

Di Paolo, E. A. (2003). Organismically-inspired robotics : Homeostatic adaptation and teleology beyond the closed sensorimotor loop. In K. Murase & T. Asakura (Eds.), *Dynamical Systems Approach to Embodiment and Sociality*. Adelaide : Advanced Knowledge International, pp 19-42.

Di Paolo, E. A. (2005). Autopoiesis, adaptivity, teleology , agency. *Phenomenology and the Cognitive Sciences*, 4, 4.

Dourish, P. (2001). *Where the action is. The foundations of Embodied Interaction*. Cambridge: Bradford Books- M.I.T. Press.

Dreyfus, H. L. (1984). *Intelligence Artificielle : mythes et limites*. Paris : flammariion.

Dreyfus, H. L. (1993) La critique heideggerienne de l'approche husserlienne et searlienne de l'intentionnalité. *Intellectica*, 2, 17, pp. 27-49.

Fache, H. (2005). *Etude anthropologique de l'expérience corporelle d'un volleyeur : la disponibilité défensive comme expression d'une intentionnalité normative*". Mémoire de Master recherche Sciences Humaines et Sociales 2<sup>ème</sup> année, mention STAPS, Anthropologie des Pratiques Corporelles. Université Blaise Pascal, UFR STAPS, Clermont-Ferrand, non publié.

<http://fache.helene.neuf.fr/M%E9moiresuniversitaires/M%E9moire%20Master%20Deuxi%E8me%20Ann%E9e.pdf>

Dubet, F. (1987). *La galère, jeunes en survie*. Paris : Fayard.

Dubar, C. (1991). *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.

Frijda, N. H. (1993). Les théories des émotions: un bilan. In B. Rimé, & K.S. Scherer (Eds.), *Les émotions*. Paris/Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, pp. 21-72.

Fontani, G., Bonifazi, M., Lupo, C., Martelli, G, Maffei, D., Cameli, S., Polidori, F., 1994. Influence of a volleyball match on cortisol response in young athletes. *Coaching and Sport Science Journal*, 3(1), 25-27.

Garreta, G. (2002). Une régularité sans répétition? L'habitude comme schème dynamique. In Chauviré et A. Ogien (Eds.), *La régularité. Habitude, disposition et savoir-faire dans l'explication de l'action*. Paris : Editions de l'EHESS, pp. 137-160.

Goddard, J.-C. (2003). *Désir, pulsion, image (Barbaras, Schelling, Fichte)*.  
<http://www.sha.univ-poitiers.fr/philosophie/>

Goldstein, K. (1934/1951). *La structure de l'organisme*. Paris : Gallimard.

Guendouz, C. (2003). *La philosophie de la sensation de Maurice Pradines. Espace et genèse de l'esprit*. Hildesheim : Georg Olms Verlag.

Henry, M. (2003). *L'essence de la manifestation*. Paris : Presses Universitaires de France.

Holt, N. L. (2003). Coping in professional sport : A case study of an experienced cricket player. *Athletic Insight*, 5 (1).

Husserl, E. (1970). *Expérience et jugement. Recherches en vue d'une généalogie de la logique*, Paris : Presses Universitaires de France.

Kant, E. (1781/2001). *Critique de la raison pure*. Paris : Garnier-Flammarion.

Kant, E. (1788/1989), *Critique de la raison pratique*. Paris : Presses Universitaires de France.

Kant, E. (1798/1990). *Le conflit des Facultés*. Paris : Garnier Flammarion.

Kaufmann, J. C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan.

Inhelder, B., de Caprona, D. (1992). Vers le constructivisme psychologique : Structures? Procédures? Les deux indissociables. In B. Inhelder et G. Cellérier, *Le cheminement des découvertes de l'enfant*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 19-50.

Janet, P. (1929/1984). *L'évolution psychologique de la personnalité*. Paris : Ouvrage publié par la Société Pierre Janet avec le concours du CNRS.

Jeannerod, M. (1994). The representing brain : Neural correlates of motor intention and imagery. *Behavioral and Brain Sciences*, 17, 187-245.

Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel, les ressorts de l'action*. Paris : Nathan.

Lahire, B. (2002). *Portraits sociologiques*. Paris : Nathan.

Lalande, A. (1991). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris : Presses Universitaires de France.

Langouche, M., (2005). Le maintien professionnel, vecteur de bien-être psychosocial au travail. *NATCON Papers*.  
[http://www.natcon.org/natcon/papers/natcon\\_papers\\_2005\\_f2.pdf](http://www.natcon.org/natcon/papers/natcon_papers_2005_f2.pdf)

Laplantine, F. (1999). *Clefs pour l'anthropologie*. Paris : Seghers.

La Porte, T. R.. (2001). Fiabilité et légitimité soutenable. In : Bourrier, M. (Ed.), *Organiser la fiabilité*. Paris : L'Harmattan, pp. 71-105.

Lave, J., Wenger, E. (1991). *Situated learning : legitimate peripheral participation*. Cambridge: Cambridge University Press.

Lazarus, R.S. (2001). Relational Meaning and discrete Emotions. In K.S. Scherer, A. Schorr, & T. Jonhstone (Eds.), *Appraisal Processes in Emotion : Theory, Methods, Research*. Oxford/New-York : Oxford University Press, pp. 37-67.

Le Blanc, G. (1998). *Canguilhem et les normes*. Paris : PUF.

Le Blanc, G. (2002). *La vie humaine. Anthropologie et biologie chez Georges Canguilhem*. Paris : PUF.

Leiter, M. P. & Maslach, C. (2001a). Burnout and quality in a speed-up world. *Journal for Quality and Participation*, 24, 2, 48-51.

Leiter, M. P., et Maslach, C. (2001b). Burnout and health. In A. Baum, T. A. Revenson, et J. E. Singer (Eds.), *Handbook of health psychology*. New Jersey : Erlbaum, pp. 415-422.

Lestel, D. (2003). *Les origines animales de la culture*. Paris : Flammarion.

Lewthwaite, R. (1990). Threat perception in competitive trait anxiety: The endangerment of important goals. *Journal of Sport and Exercise Psychology*, 12, 280-300.

Lièvre, P. (2000). *Logistique en milieux extrêmes*. Paris : Hermes Science.

Lièvre P. (2003). *La Logistique des expéditions polaires à ski*. Paris : GNGL Productions.

Lièvre, P., Récopé, M., Rix, G. (2003). Finalités des expéditeurs et principes d'organisation. In P. Lièvre (Ed.), *La Logistique des expéditions polaires à ski*. Paris : GNGL Productions, 85-101.

Louvet, E., Rohmer, O. (2006). Mesure du bien-être psychologique dans un contexte de réadaptation fonctionnelle. *Psychologie française*, 51(2), 141-154.

Macherey, P. (1998). Normes vitales et normes sociales dans l'essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique. In *Actualité de Georges Canguilhem – Le normal et le pathologique*, Actes du Xème colloque international d'histoire de la psychiatrie et de la psychanalyse Paris : Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, Les empêcheurs de penser en rond, pp. 71-84.

Macherey, P. (2001). *La philosophie des valeurs négatives de la vie de Georges Canguilhem*. <http://stl.recherche.univlille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/Macherey20002001/macherey2.html>

Marsenach, J., 1991. *Education Physique et Sportive. Quel enseignement ?* Paris : Editions INRP.

Maturana, H. R. et Varela, F. (1994). *L'arbre de la connaissance. Racines biologiques de la compréhension humaine*. Paris : Addison-Wesley France.

Merleau-Ponty, M. (1945/1995). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard.

Merleau-Ponty, M. (1989). *Le primat de la perception et ses conséquences philosophiques*. Grenoble : Cynara.

Metzler, J. (1986). Essai de caractérisation de la pratique scolaire du volley-ball au collège. *Spirales*, 1, pp. 103-135.

Meynard, L. (1963). *L'action*. Paris : Belin.

Montebello, P. (2003). *L'autre métaphysique. Essai sur Ravaisson, Tarde, Nietzsche et Bergson*. Paris : Desclée de Brouwer.

Mormède, P. (1989). Les hormones des émotions. *Science & Vie hors série, Les émotions*, 168, 42-49.

Mucchielli, R. (1964). *Philosophie de l'action*. Paris : Bordas.

Neisser, U. (1976). *Cognition and reality*. New-York: W. H. Freeman and Company.

Newell, K. M., Barclay, C.R. (1982). Developing knowledge about action. In J.A.S. Kelso & J.E. Clark, *The development of movement control and co-ordination*. Chichester : John Wiley & sons Ltd, 175-212.

Nicolau, H. (1983). *Volley-ball*. Luxembourg : Edité par la Fédération Luxembourgeoise de Volley-ball.

Nuttin, J. (1985). *Théorie de la motivation humaine*. Paris : Presses Universitaires de France.

Quéré, L. (1993). Langage de l'action et questionnement sociologique. In : Ladrière, P., Pharo, P., Quéré, L. (Eds.), *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*. Paris : CNRS Editions, pp. 53-83.

Quéré, L. (2000). Singularité et intelligibilité de l'action. In J.-M. Barbier (Ed.), *L'analyse de la singularité de l'action*. Paris : PUF, pp. 147-170.

Pain, S. (1989). *La fonction de l'ignorance*. Berne : Peter Lang.

Paillard, J. (1976). Tonus, posture et mouvements. In C. Kayser (Ed.), *Physiologie*", Tome II, Paris : Flammarion, pp 521-728.

Patočka, J. (1995). *Papiers phénoménologiques*, trad. E. Abrams. Grenoble : Millon.

Pelletier, L.G., Vallerand, R.J., Brière, N., Tuson, K., & Blais, M.R. (1995) Toward a new measure of intrinsic motivation, Extrinsic motivation, and Amotivation in Sports : The sport Motivation Scale (SMS). *Journal of sport exercise psychology*, 17, p 35-53.

Piaget, J. (1936/1994). *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

Piaget, J. (1967). *La psychologie de l'intelligence*. Paris: Armand Colin.

Piaget, J. (1967). *Biologie et connaissance*. Paris : Gallimard.

Piaget, J. (1970). *Psychologie et épistémologie*. Paris : Denoël.

Piaget, J. (1998). Le constructivisme épistémologique, *Bulletin de psychologie*, 51, 3 (435), pp. 225-233.

Pommarel, E. (2004), *Anthropologie des pratiques du snowboard*. Mémoire de Maîtrise Education et Motricité. Université Blaise Pascal, UFR STAPS, Clermont-Ferrand, non publié.

Pradines, M. (1934). *Les sens de la défense*, Philosophie de la sensation, Tome II, La sensibilité élémentaire, 2. Paris : Les belles Lettres.

Pradines, M. (1948). *Traité de Psychologie Générale, Tome 1 Le psychisme élémentaire*. Paris : Presses Universitaires de France.

Pradines, M. (1954). L'évolution du problème de la sensation au XXème siècle, *Journal de Psychologie Normale et Pathologique*, 1.

Récopé, M. (1996). *Statut et fonctions du schème de duel dans l'organisation de l'action motrice d'opposition : le cas du volley-ball*. Thèse de psychologie. Université Paris V, non publiée.

Récopé, M. (1997). Vers un constructivisme enactif. *Psychologie française* 42(1), 77-88.

Récopé, M. (2000). Milieu extrême et situation à risque : un point de vue constructiviste référé à une théorie de l'action motrice. In P. Lièvre (Ed.), *Logistique en milieux extrêmes*. Paris: Hermes science, 181-201.

Récopé, M. (2001). *L'apprentissage*. Paris : Editions revue EP.S.

Récopé M. (2002). Implications didactiques d'une théorie de l'action motrice : synthèse assimilatrice et enseignement fonctionnel du Volley-ball. *Revue Impulsions*, 3, 27-62.

Récopé, M. (2003). La synthèse assimilatrice : vers une théorie de l'organisation de l'action. In G. Vergnaud (Ed.), *Qu'est-ce que la pensée? Compétences complexes dans l'éducation et le travail*. CD Rom.

Récopé. M. (2004). L'activité connaissante vivante, sensible et incarnée à l'œuvre chez les expéditeurs polaires. In P. Lièvre et N. Tchernev (Eds.), *La Logistique entre management et optimisation*. Paris : Hermes Science, pp. 173-178.

Récopé, M. (à paraître). Conceptualisation et normativité vitale. In M. Merri (Ed.), *Activité humaine et conceptualisation* (ouvrage publié suite au Colloque International *Les processus de conceptualisation en débat*, organisé par l'ARDECO, Université Paris V – Sorbonne en janvier 2004), Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.

Récopé, M., Fache, H., Rix, G. (2006). Bien-être et sujet corporel : sensibilité et normes propres du volleyeur en situation. Actes du Colloque international « Soigner le corps ? Santé et sujet corporel », organisé par l'Equipe ACCORPS (UMR 7117, CNRS, Archives Henri Poincaré), Université de Nancy 1, 26 p.

Récopé, M., Fache, H., Rix, G., Biache, M.-J.. (soumis 2006). La santé subjective comme manifestation dynamique en situation de pratique sportive : fluctuation bien-être/mal-être et normativité vitale. *Psychologie française*.

Récopé, M., Rix, G., Fache, H., Lièvre, P. (2006). Sensibilité et mobilisation : perspectives d'investigation du sens à l'œuvre en situation de pratique. *Revue eJRIEPS*, 9, 51-66.

Récopé, M., Pommarel, E. (à paraître, 2007), Approche anthropologique des milieux de pratique du snowboard. In J. Corneloup (Ed.), *Sciences sociales et loisirs sportifs de nature*. L'Argentière La Bessée : Editions. du Fournel, collection sportsnature.org, pp. 120-135.

Récopé, M., Filaire, E. (en préparation). *Cortisol changes and goal commitment during a simulated volleyball match among inexperienced players*.

- Reed, E. S. (1982). An Outline of a Theory of Action Systems. *Journal of Motor Behavior*, 14, 2, 98-134.
- Reed, E, Bril, B. (1996). The primacy of action in development. In M. L. Latash & M. T. Turvey (Eds.), *Dexterity and its development*. New-Jersey : Lawrence Erlbaum Associates.
- Revault d'Allonnes, G. (1920). Le mécanisme de la pensée : les schèmes mentaux. *Revue Philosophique*, XC, 161-202.
- Requin, J., Semjen, A., Bonnet, M. (1986). Bernstein's purposeful brain. In H. T. A. Whiting (Ed.), *Human motor actions: Bernstein reassessed*. Amsterdam : North-Holland, pp. 467-504.
- Ria, L., Récopé, M. (2005). Les émotions comme ressort de l'action. In L. Ria, *Les émotions*. Paris : Editions Revue EP.S, pp. 11-30.
- Ribot, T. (1896). *La psychologie des sentiments*. Paris : Alcan.
- Rix, G., Biache, M.-J. (2004). Enregistrement en perspective subjective située et entretien en re situ subjectif : une méthodologie de constitution de l'expérience. *Intellectica*, 38, 363-396.
- Rix, G., Récopé, M., Lièvre, P. (2005). Etude anthropologique des pratiques des expéditeurs polaires à ski : une approche du corps agissant et vécu. In G. Boëtsch, *Le corps de l'alpin. Perceptions, représentations, modifications*. Gap : Editions des Hautes Alpes, pp. 271-283.
- Scherer, K. S. (1993). Les émotions : fonctions et composantes. In B. Rimé, & K.S. Scherer (Eds.), *Les émotions*. Paris/ Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, pp. 97-133.
- Scherer, K. S. (2001a). Appraisal considered as a process of multilevel sequential checking. In K.S. Scherer, A. Schorr, & T. Jonhstone (Eds.), *Appraisal Processes in Emotion : Theory, Methods, Research*. Oxford/New-York : Oxford University Press, pp. 92-120.
- Scherer, K. S. (2001b). The nature and study of appraisal. In K.S. Scherer, A. Schorr, & T. Jonhstone (Eds.), *Appraisal Processes in Emotion : Theory, Methods, Research*. Oxford/New-York : Oxford University Press, pp. 369-391.
- Schwartz, Y. (2000). *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*. Toulouse : Octarès Editions.
- Selinger, A., Ackerman-Blount, J. (1986). *Arie Selinger's Power Volleyball*. New York : St. Martins Press.
- Seligman, M. E. P., Csikszentmihalyi, M. (2000). Positive psychology : An introduction. *American Psychologist*, 55, 5-14.
- Serre, S. (2004), *Etude du rapport à l'impact chez de jeunes pratiquants de Rugby*. Mémoire de Maîtrise. Université Blaise Pascal, UFR STAPS, Clermont-Ferrand, non publié.
- Sévérac, P. (2004). *La perception*. Paris : Ellipses.
- Spinoza, B. (1677/1988). *L'Ethique*. Paris : Seuil.

Straus, E. (1935/2000). *Du sens des sens. Contribution à l'étude des fondements de la psychologie*. Grenoble : Millon.

Theureau, J. (1992). *Le cours d'action, analyse sémio-logique : essai d'une anthropologie cognitive située*. Berne : Peter Lang.

Theureau, J. (2004). L'hypothèse de la cognition (action) située et la tradition d'analyse du travail de l'ergonomie de langue française, *@ctivités*, vol. 2, n° 1.

Thinès, G. (1997). Article « Perception ». *Encyclopædia Universalis*. CD Rom.

Turner, B. (1978). *Man-Made Disaster*. London : Wykeham.

Vallerand, R. J., Thill, E. (1993). *Introduction à la psychologie de la motivation*. Paris : Vigot.

Vallerand, R.J., Blanchard, C., Mageau, G. A., Koestner, R., Ratelle C., Léonard M., Gagné M., Marsolais J. (2003). Les passions de l'Ame: on obsessive and harmonious passion. *Journal of Personality and Social Psychology*, 85, 4, 756-767.

van Geert, P. (1998). A dynamic systems model of basic developmental mechanisms: Piaget, Vygotsky and beyond. *Psychological Review*, 105, 4, 634-677.

Vansteenskiste, M., Deci, E. L. (2003). Competitively contingent rewards and intrinsic motivation: can losers remain motivated? *Motivation and Emotion*, 27, 4, 273-299.

Vaughan, D., 2001. La normalisation de la déviance : une approche d'action située. In : Bourrier, M. (Ed.), *Organiser la fiabilité*. Paris : L'Harmattan, pp. 201-234.

Varela, F. (1996). Approches de l'intentionnalité : de l'individu aux groupes sociaux. In Jeanne Mallet, *L'organisation apprenante, l'action productrice de sens* (Tome I). Aix-en-Provence : Presses de l'université de Provence, pp.33-44.

Varela, F. (1999). Quatre phares pour l'avenir des sciences cognitives. *Théorie littérature Enseignement. Dynamique et cognition : nouvelles approches*, n° 17, pp. 7-22.

Varela, F., Thompson, E., Rosch, E. (1993). *L'inscription corporelle de l'esprit*. Paris : Seuil.

Vergnaud, G. (1968). *La réponse instrumentale comme solution de problème : contribution*. Thèse, Paris.

Vergnaud, G. (1977). Invariant quantitatifs, qualitatifs et relationnels. *Bulletin de Psychologie*, 327, 387-389.

Vergnaud, G. (1985). Concepts et schèmes dans une théorie opératoire de la représentation. *Psychologie Française*, 30 3/4, 245-252.

Vergnaud, G. (1989). Questions vives de la psychologie du développement. *Bulletin de Psychologie*, XLII, 390, 450-457.

Vergnaud, G. (1990). Catégories logiques et invariants opératoires. *Archives de Psychologie*, 38, 145-149.

Vergnaud, G. (1990). La théorie des champs conceptuels. *Recherches en Didactique des Mathématiques*, 10, 2/3, 133-170.

Vergnaud, G. (1995). Introduction au Dossier « Compétences ». *Performances Humaines et techniques*, 75/76, 7-12.

Vergnaud, G., Récopé, M. (2000). De Revault d'Allonnes à une théorie du schème aujourd'hui. *Psychologie française*, 45, 1, 35-50.

Vermersch, P (1994). *L'entretien d'explicitation*. Paris : E.S.F.

Vermersch, P (1999). Pour une psychologie phénoménologique. *Psychologie Française*, 44 (1), 7-19.

Vermersch, P (2002). De l'explicitation au point de vue en première personne. *Revue Impulsions*, 3, 93-121.

Vermersch, P (2004). L'explicitation des pratiques. In P. Lièvre et N. Tchernev (Eds.), *La Logistique entre management et optimisation*. Paris : Hermes Science, pp. 134-144.

Voyer, P., Boyer, R. (2001). Le bien-être psychologique et ses concepts cousins, une analyse conceptuelle comparative pour une amélioration de la validité des recherches scientifiques en santé mentale. *Santé mentale au Québec*, 26(1), 274-296.

Wenger, E., McDermott, R., Snyder, W. (2002). *Cultivating communities of practice*. Boston: Harvard Business School Press,

Wittgenstein, L. (1967). *Zettel* (Fragments recueillis par G. Anscombe et G. H. von Wright). Oxford : Basil Blackwell.

Yates, J.F., Stone, E.R. (1992). The Risk Construct. In J. F. Yates (Ed.), *Risk-Taking Behavior*, New-York : J. Wiley and Sons, pp. 1-25.

## *Annexes*

(Annexes 1 à 5)

## SOMMAIRE

|                                                                                                                                                          |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction .....</b>                                                                                                                                | <b>3</b>  |
| Objet et terrain.....                                                                                                                                    | 6         |
| Méthode et perspective.....                                                                                                                              | 7         |
| <b>I. Les insatisfactions issues du terrain qui ont généré un parcours de recherche.....</b>                                                             | <b>9</b>  |
| <b>II. L'état de la réponse à ces questions dans ma thèse .....</b>                                                                                      | <b>13</b> |
| II.1. L'intuition d'une cohérence propre présidée par un sens global.....                                                                                | 13        |
| II.2. La discrimination de six états d'élaboration du schème de duel .....                                                                               | 17        |
| II.3. La mise en évidence du schème de duel comme structure locale de l'action .....                                                                     | 19        |
| II.3.1. L'influence du schème de duel sur la performance au moment considéré.....                                                                        | 21        |
| II.3.2. L'influence du schème de duel sur les apprentissages opérés .....                                                                                | 21        |
| II.4. Le schème de duel et l'organisation de l'action motrice d'opposition.....                                                                          | 24        |
| II.4.1. La mise en évidence de quatre registres d'activité .....                                                                                         | 25        |
| II.4.2. L'amendement des propositions de Cellérier .....                                                                                                 | 28        |
| <b>III. Les insatisfactions à l'issue de la thèse qui ont généré une recherche .....</b>                                                                 | <b>33</b> |
| III.1. Schème de duel et sensibilité à la rupture de l'échange .....                                                                                     | 33        |
| III.2. Schème de duel et organisation de l'action du volleyeur .....                                                                                     | 37        |
| III.2.1. Un changement d'appellation des schèmes.....                                                                                                    | 37        |
| III.2.2. Une radicalisation du processus de concentration conduisant vers<br>une théorie de l'organisation de l'action : la synthèse assimilatrice ..... | 42        |
| <b>IV. L'amorce de l'étude de la sensibilité des pratiquants en situation.....</b>                                                                       | <b>49</b> |
| IV.1. Le recours à l'entretien .....                                                                                                                     | 49        |
| IV.2. La première étude avec recours à l'entretien : le cas d'un des meilleurs défenseurs<br>mondiaux .....                                              | 50        |

|                                                                                                                                            |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| IV.2.1. Mes observations préalables des conduites de X. ....                                                                               | 50        |
| IV.2.1.1. Une première observation comparative.....                                                                                        | 50        |
| IV.2.1.2. Une seconde observation, plus systématique, de sa pratique <i>in situ</i> . ....                                                 | 51        |
| IV.2.1.3. Résultats : Présentation des matériaux issus de l'observation des comportements .....                                            | 52        |
| IV.2.2. L'entretien avec X.....                                                                                                            | 54        |
| IV.2.2.1. Avant l'enregistrement : le « contrat d'entretien ». ....                                                                        | 54        |
| IV.2.2.2. Conduite de l'entretien. ....                                                                                                    | 54        |
| IV.2.2.3. Analyse de l'entretien.....                                                                                                      | 54        |
| IV.2.2.4. Résultats : Présentation des matériaux issus de l'entretien .....                                                                | 55        |
| IV.2.3. Interprétation des matériaux de l'étude. ....                                                                                      | 58        |
| <b>V. Vers une qualification de la sensibilité et des relations prévalentes : perspectives théoriques .....</b>                            | <b>64</b> |
| V.1. Dépasser la notion de sensibilité .....                                                                                               | 64        |
| V.2. L'approche de l'appraisal .....                                                                                                       | 64        |
| V.3. La position de Ribot .....                                                                                                            | 66        |
| V.4. Les « tendances vers » de Pradines .....                                                                                              | 69        |
| V.5. La sensibilité représentative selon Pradines .....                                                                                    | 72        |
| V.6. La normativité chez Canguilhem .....                                                                                                  | 77        |
| <b>VI. La mise à l'épreuve d'une possible communauté de vécu et d'expérience pratiques chez les pratiquants mobilisés en défense .....</b> | <b>86</b> |
| VI.1. L'étude de cas de Mickaël .....                                                                                                      | 86        |
| VI.2. Sentir et se mouvoir, percevoir et connaître selon Barbaras .....                                                                    | 89        |
| VI.3. Vers la mise en évidence d'une communauté .....                                                                                      | 93        |
| VI.3.1. Sujets.....                                                                                                                        | 93        |

|                                                                                         |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| VI.3.2. Matériaux issus des entretiens.....                                             | 94         |
| VI.3.3. Interprétation.....                                                             | 97         |
| <b>VII. Les terrains et thèmes de recherches associés.....</b>                          | <b>100</b> |
| VII.1. Des terrains et des études complémentaires .....                                 | 100        |
| VII.1.1. Pratique du rugby et sensibilité aux impacts corporels.....                    | 101        |
| VII.1.2. La sensibilité personnelle à l'œuvre dans la pratique du snowboard .....       | 101        |
| VII.1.3. La diversité de sensibilité des expéditeurs polaires.....                      | 102        |
| VII.2. Des thèmes de recherche associés .....                                           | 104        |
| VII.2.1. La question de la motivation en situation de pratique .....                    | 104        |
| VII.2.2. La question de la santé subjective et du bien-être en situation de pratique .. | 109        |
| VII.2.3. La question du stress en situation .....                                       | 113        |
| <b>VIII. Spéculations théoriques et directions de recherches empiriques .....</b>       | <b>116</b> |
| VIII.1. Spéculations.....                                                               | 116        |
| VIII.1.1. En relation à l'approche enactive .....                                       | 116        |
| VIII.1.2. En relation à l'action, à la régularité de l'action, aux schèmes .....        | 118        |
| VIII.2. Directions de recherche .....                                                   | 128        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                  | <b>130</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>                                                               | <b>134</b> |
| <b>Annexes .....</b>                                                                    | <b>145</b> |
| <b>Sommaire .....</b>                                                                   |            |